

UNIVERSITÉ
DE MONCTON

ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Rapport soumis au
Comité conjoint de la planification académique
Le 24 août 2020

par
le Bureau du VRER

Table des matières

	Page
Mandat de l'équipe d'évaluation	1
Rapport d'autoévaluation du baccalauréat ès arts multidisciplinaire	4
Rapport de l'équipe d'évaluation du baccalauréat ès arts multidisciplinaire (Clint Bruce et Guy Chiasson)	123
Réactions du vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	136
Réactions du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	143
Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique	146

** La numérotation de la table des matières a été faite à partir du document préparé par le bureau du VREER (en bas, au centre de chaque page).*

ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITÉ DE MONCTON

Mandat de l'équipe d'évaluation



PROGRAMMES : B.A. multidisciplinaire

L'évaluation des programmes de l'Université de Moncton a pour but de fournir aux instances de l'Université des informations nécessaires à la prise de décision quant au maintien d'un programme - avec ou sans enrichissement -, à sa modification, à sa réorientation, à sa suspension ou à son abolition.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Assurer que les programmes atteignent leurs objectifs et accomplissent leur mission;
- Assurer la valeur intrinsèque et l'efficacité des programmes de l'Université;
- Permettre à l'Université d'assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de ses programmes.

L'évaluatrice ou l'évaluateur devra tenir compte de tous les services qui touchent de près les programmes et leurs étudiantes et leurs étudiants et des différentes fonctions associées à la prestation de ces programmes (y compris l'enseignement, la RDC et les services à la collectivité).

Les critères d'évaluation en encadré¹ sont retenus comme essentiels à toute évaluation de programme. Ceux-ci sont axés sur les étudiantes et les étudiants et reflètent la mission et les valeurs de l'Université. Ces critères, qui tiennent compte de ceux proposés par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes, ne se veulent pas exhaustifs et l'équipe d'évaluation pourra faire des recommandations touchant tous les éléments qu'elle juge pertinents.

Critères d'évaluation

a. La mesure selon laquelle le programme satisfait aux principes de qualité établis par l'Université;

b. La clarté et la pertinence des résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants;

c. L'adéquation des méthodes d'enseignement et des objectifs d'apprentissage;

d. La mesure selon laquelle les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints;

e. La pertinence et l'efficacité du soutien accordé aux étudiantes et aux étudiants;

f. L'incidence de la R-D-C menée par les professeures et les professeurs liés au programme évalué;

g. La contribution du programme aux autres aspects de la mission de l'Université.

¹ Se référer également au document intitulé « Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton ».

De façon plus spécifique, l'équipe d'évaluation devra se prononcer sur les interrogations suivantes :

PRINCIPES DE QUALITÉ

1. Un contenu adéquat:
 - a. La structure du programme est-elle adéquate?
 - b. Dans quelle mesure l'équilibre entre la formation fondamentale et la formation générale est-elle satisfaisante?
 - c. Est-ce que le programme offert prépare adéquatement l'étudiante et l'étudiant pour la poursuite d'études approfondies, notamment dans la discipline?
 - d. Dans quelle mesure ce programme répond-t-il aux besoins sociétaux?
2. L'amélioration continue:
 - a. Est-ce que le programme est à jour ?
 - b. Est-ce que la réponse de l'unité concernée aux recommandations de l'évaluation précédente a été adéquate?
 - c. Est-ce que les mises à jour du programme tiennent compte des avancées récentes dans la discipline?
3. Le leadership:
 - a. Est-ce que la vision qu'a l'unité du programme et de ses objectifs est clairement énoncée et communiquée?
 - b. Est-ce que le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs du programme?
4. L'expertise et la diversité du corps professoral:
 - a. Est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir un programme de qualité?
 - b. Est-ce que les membres du corps professoral sont suffisamment actifs en recherche-développement-crédation?
 - c. Est-ce que la contribution des membres du corps professoral en matière de service à la collectivité dans la discipline est en adéquation avec la vision et les objectifs du programme?
5. Conditions d'apprentissage :
 - a. Est-ce que les approches pédagogiques utilisées sont appropriées à la discipline?
 - b. Est-ce que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les cours et dans le programme favorise un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant?
6. Un environnement d'apprentissage adéquat :
 - a. Les ressources matérielles sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?
 - b. Les ressources humaines sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?

CLARTÉ ET PERTINENCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

7. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont pertinents, clairement établis et clairement communiqués?

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

8. Est-ce que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les résultats escomptés en matière d'apprentissage?

L'ATTEINTE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

9. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints?

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

10. Est-ce que les étudiantes et les étudiants sont suffisamment guidés durant leurs études au sein de l'unité académique?
11. Est-ce que les services associés aux structures d'appui aux étudiantes et aux étudiants sont adéquats?

INCIDENCE DE LA R-D-C

12. Les activités de R-D-C contribuent-elles au programme?
13. Est-ce que les activités de R-D-C contribuent à la visibilité du programme?

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

14. Est-ce que le programme contribue au développement et à l'épanouissement de la société?

INTERROGATIONS PROPRES AU PROGRAMME

15. Les évaluatrices ou évaluateurs sont invités à se prononcer sur tout autre aspect jugé pertinent dans le processus d'évaluation du programme de B.A. multidisciplinaire de l'Université de Moncton.
16. Les évaluatrices ou évaluateurs sont invités à visiter les trois campus (Edmundston, Moncton et Shippagan), mais en priorité les campus d'Edmundston et de Moncton, qui comptent le plus grand nombre d'inscriptions et qui offrent les quatre années complètes du programme.

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION

B.A. multidisciplinaire

Faculté des arts et des sciences sociales

Juin 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	3
2. STRUCTURE DU PROGRAMME	4
2.1 Structure générale du programme	4
2.2 La formation fondamentale.....	4
2.3 Le tronc commun.....	5
2.4 La formation générale et les cours aux choix	6
3. VISION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME	7
4. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DEPUIS LA DERNIÈRE ÉVALUATION	8
4.1 Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation.....	9
5. RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS	9
6. RESSOURCES HUMAINES.....	9
6.1 Le corps professoral	9
6.2 Les autres ressources humaines	11
7.1 Inscriptions au programme.....	11
7.2 Rétention étudiante	11
7.3 Réussite étudiante	11
7.4 Commentaires généraux sur la population étudiante.....	11
8. ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE.....	13
8.1 Approches pédagogiques privilégiées	13
8.2 Conditions d'apprentissage	13
8.3 Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers, etc.).....	13
9. DESCRIPTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES DISPONIBLES AU PROGRAMME.....	15
9.1 Ressources matérielles.....	15
9.2 Autres ressources (bibliothèque, laboratoire, etc.)	15
10. DÉVELOPPEMENTS PRESENTIS.....	15
10.1 Création d'un profil « beaux-arts ».....	15
10.2 Accentuation de la dimension expérientielle du programme par l'ajout de stages.....	16
Tableau 1.....	18
Tableau 2.....	20
Tableau 3.....	21
Tableau 4.....	22

1. PRÉAMBULE

Le rapport d'autoévaluation du B.A. multidisciplinaire a été rédigé conformément à la *Politique d'évaluation des programmes* de l'Université de Moncton. Le travail de rédaction a été effectué par Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, avec la collaboration Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines au Campus d'Edmundston. Y a également participé Pierre Philippe Ferguson du Campus deShippagan.

L'objectif du présent rapport est de faire le point sur le B.A. multidisciplinaire qui, il importe de le préciser, est offert dans son entièreté non seulement au campus de Moncton, mais également au campus d'Edmundston. Le campus de Shippagan offre pour sa part la première année du programme. Seront dressés les forces du programme, les éléments susceptibles d'amélioration ainsi que les développements pressentis en insistant sur les différences d'un campus à l'autre. Il importe de préciser que le programme qui fait l'objet de la présente autoévaluation est le programme « reconfiguré », qui n'est entré en vigueur qu'en juillet 2014. Le programme existe cependant depuis la fin des années 1990.

Enfin, le B.A. multidisciplinaire a ceci de particulier qu'il est le seul programme de l'Université de Moncton (à l'exception du B. Sc. multidisciplinaire) à ne pas être associé à une discipline particulière, bref à ne pas avoir de « discipline principale ». Constitué de trois mineures, le programme est réellement multidisciplinaire dans la mesure où les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits sont amenés à se familiariser avec trois disciplines différentes, ce qui leur procure une excellente formation générale. À une époque où la multidisciplinarité est recherchée et valorisée par la société, un programme tel que le B.A. multidisciplinaire a toute sa place, tant pour les étudiantes et étudiants, qui peuvent en quelque sorte de tailler une formation « sur mesure » en fonction de leurs champs d'intérêt et de leurs objectifs personnels, que pour les employeurs, qui cherchent de plus en plus des employés polyvalents qui sauront mettre à profit les connaissances qu'ils ont acquises dans diverses disciplines. C'est ainsi que, pour la Faculté et l'Université dans son ensemble, le B.A. multidisciplinaire occupe une place importante, sa pertinence n'étant plus à faire.

2. STRUCTURE DU PROGRAMME

2.1 Structure générale du programme

Voici la structure générale du programme telle qu'elle se décline dans le *Répertoire de 1^{er} cycle* de l'Université de Moncton :

FORMATION FONDAMENTALE	72 CR.
Première mineure	24 cr.
Deuxième mineure	24 cr.
Troisième mineure	24 cr.
TRONC COMMUN	18 CR.
<i>Cours obligatoires</i>	9 cr.
MULT1013 Civilisations et cultures	3 cr.
MULT4003 Séminaire de synthèse	3 cr.
PHIL1100 Initiation à la philosophie	3 cr.
<i>Cours à option</i>	
Choisir 3 crédits parmi l'une des disciplines suivantes : LING, LITT	
Choisir 6 crédits parmi l'une des disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales.	
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX	30 CR.
	<hr/>
GLOBAL	120 CRÉDITS

2.2 La formation fondamentale

La formation fondamentale du B.A. multidisciplinaire comprend les cours des trois mineures de 24 crédits chacune, pour un total de 72 crédits. L'étudiante ou l'étudiant peut choisir ou bien des mineures disciplinaires existantes, ou bien des mineures thématiques. Les mineures thématiques sont constituées de cours choisis dans une même discipline ou encore dans plusieurs disciplines, et qui s'articulent autour d'une thématique précise. La mineure thématique est plus précisément un montage individualisé approuvé pour une étudiante ou

un étudiant construit autour d'un projet cohérent. Les mineures thématiques doivent être approuvées par le Conseil de faculté.

Normalement, **deux** des mineures doivent être choisies parmi les disciplines ou domaines de la Faculté des arts et des sciences sociales. Voici la liste des mineures offertes par la Faculté (à partir du 1^{er} juillet 2019) : allemand; anglais; création littéraire; criminologie; économie; éthique appliquée; études acadiennes; français langue seconde (avancé); géographie; histoire; journalisme; langues étrangères; linguistique et littérature; musique; philosophie; politique publique; relations publiques; science politique; sciences sociales; sociolinguistique; sociologie; traduction.

Enfin, chacune des mineures doit comporter 24 crédits, dont au moins 3 crédits de niveau 2000 et 9 crédits de niveau 3000 ou 4000.

2.3 Le tronc commun

Le tronc commun comporte au total 18 crédits, dont 9 crédits obligatoires : MULT1013 (*Civilisations et cultures*), MULT4003 (*Séminaire de synthèse*) et PHIL1100 (*Initiation à la philosophie*). À cela s'ajoutent 3 crédits de cours à option à choisir parmi les cours de linguistique (LING) ou de littérature (LITT), puis 6 crédits de cours à option à choisir parmi les disciplines de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Les deux cours obligatoires – MULT1013 (*Civilisations et cultures*) et MULT4003 (*Séminaire de synthèse*) – permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'élargir ses compétences méthodologiques, à approfondir ses connaissances théoriques et historiques, à s'interroger sur la fonction sociale et la valeur heuristique de sa profession, à mesurer sa contribution intellectuelle et à faire l'analyse des liens existants entre ses mineures à l'aune de l'interdisciplinarité. Offert en 4^e année, c'est-à-dire en fin de parcours, le cours obligatoire MULT4003 (*Séminaire de synthèse*) constitue plus précisément un séminaire de lecture d'un ensemble d'œuvres suivie de la rédaction d'un travail de synthèse englobant au moins deux des trois mineures du programme. Il permet à la finissante ou au finissant d'approfondir une

thématique précise et de produire un travail de nature multidisciplinaire. Il est à noter que les modalités de prestation du cours MULT4003 varient d'un campus à l'autre. Au campus de Moncton, il est depuis plusieurs années offert en format tutorial, l'étudiante ou l'étudiant travaillant étroitement sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur. Au campus d'Edmundston, le cours est offert par une professeure ou un professeur du secteur des Sciences humaines ou du secteur Arts et Lettres.

Optionnel, le cours MULT4013 (*Mémoire de fin d'études*) consiste en un mémoire de fin d'études portant sur un thème ou une approche disciplinaire. Il est rédigé sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur. Ce cours a été offert à quelques reprises au campus d'Edmundston. Les étudiantes et les étudiants inscrits au cours ont produit un mémoire sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur du secteur des Sciences humaines ou du secteur Arts et Lettres. À la fin du semestre, chaque étudiante et chaque étudiant a présenté son mémoire lors d'une séance publique.

La description des cours MULT figure à l'ANNEXE C.

2.4 La formation générale et les cours aux choix

L'étudiante ou l'étudiant doit, conformément au régime pédagogique de l'Université de Moncton, satisfaire aux exigences de la formation générale. Voici comment l'étudiante ou l'étudiant répond à chacun des objectifs de formation générale (OFG) :

- OFG1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : FASS1000 (*Initiation au travail intellectuel*)
- OFG2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : MULT1013 (*Civilisations et cultures*)
- OFG3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : choisir un cours dans la banque de cours OFG sous la rubrique OFG3.
- OFG4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité :
MULT4003 (*Séminaire de synthèse*)

- OFG5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : choisir un cours dans la banque de cours OFG sous la rubrique OFG5
- OFG6 – Sensibilité aux arts et aux lettres : choisir 3 crédits LITT ou choisir un cours dans la banque de cours OFG sous la rubrique OFG6
- OFG7 – Capacité de penser logiquement et manière critique : PHIL1100 (*Initiation à la philosophie*)
- OFG8 – Capacité de s’exprimer en français : FRAN1500 (*Communication orale*) et FRAN1600 (*Communication écrite*)
- OFG9 – Capacité de s’exprimer en anglais : ANGL1032 (*Language, Writing & Reading*) ou 3 crédits de cours au choix si le niveau est dépassé au test de classement

3. VISION ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le B.A. multidisciplinaire procure à l’étudiante ou l’étudiant une formation générale tout en lui permettant d’élargir ou d’approfondir sa formation en combinant plusieurs disciplines ou champs d’études selon ses intérêts, ses besoins ou ses aspirations. Le programme s’adresse à celle ou celui qui souhaite non pas se spécialiser dans une discipline, mais plutôt toucher à plusieurs champs d’études dans une optique multidisciplinaire. L’étudiante ou l’étudiant qui s’y inscrit a des intérêts multiples et diversifiés, et cherche une formation qui est en quelque sorte taillée sur mesure.

Le programme prépare très bien au marché du travail en ce sens qu’il procure une formation polyvalente et multidisciplinaire tout à fait adaptée au monde du travail en pleine mutation. Il procure à l’étudiante ou à l’étudiant les outils et la polyvalence qui leur permettront de mettre à profit ses connaissances et ses compétences dans de nombreux domaines d’activités. Les diplômées et diplômés du B.A. multidisciplinaire sont recrutés par des entreprises locales, nationales et internationales, par les fonctions publiques provinciales et fédérale, les services d’information, les organismes communautaires et parapublics, ainsi que par les PME. De plus,

le B.A. multidisciplinaire donne accès aux études exigeant un diplôme de 1^{er} cycle telles que le droit, la bibliothéconomie, l'éducation, la traduction (programme accéléré), l'administration publique, l'administration des affaires, les sciences sociales, l'orientation, etc.

4. MODIFICATIONS AU PROGRAMME DEPUIS LA DERNIÈRE ÉVALUATION

La dernière évaluation du B.A. multidisciplinaire remonte à 2011. Depuis, d'importantes modifications ont été apportées au programme, qui, comme l'ensemble des programmes de l'Université de Moncton, a été reconfiguré pour répondre aux paramètres du régime pédagogique de l'institution adoptée par le Sénat académique en 2010. Alors que le programme était auparavant constitué de *concentrations* (concentrations disciplinaires et concentrations thématiques originales), il est aujourd'hui composé de *mineures* conformément au régime pédagogique. Il est à noter que les autres universités francophones qui offrent un programme semblable, notamment les universités québécoises, proposent des programmes composés de trois mineures.

Les professeures et les professeurs du secteur des Sciences humaines du campus d'Edmundston se demandent cependant si les changements introduits lors de la dernière évaluation ont permis d'atteindre les objectifs visés par le programme. Ces changements ont certes facilité la gestion du programme. En revanche, ils ont causé certains problèmes pour les étudiantes et les étudiants inscrits au programme. À titre d'exemple, le programme est plus « rigide » donc offre moins de flexibilité lorsqu'une étudiante ou un étudiant fait un transfert de programme. Alors qu'auparavant la majorité des cours réalisés avant le changement de programme pouvaient être reconnus dans la feuille de route du B.A. multidisciplinaire, ce n'est pas toujours le cas maintenant. De plus, les étudiantes et les étudiants doivent souvent faire un nombre important de cours de méthodologie qui ont des contenus semblables (ex : ceux et celles qui optent pour une mineure en histoire et une mineure en sociologie doivent compléter deux cours de méthode de niveau 2000, soit HIST2000 et SOCI2203).

Certains étudiants et étudiantes préfèrent maintenant s'inscrire au baccalauréat en études individualisées, un programme plus flexible qui répond bien à leurs besoins. Le nombre

d'inscriptions au baccalauréat multidisciplinaire a donc diminué au cours des dernières années. Les professeurs et professeures du secteur des Sciences humaines se posent ainsi les questions suivantes : a) Est-ce que les changements introduits depuis l'évaluation du programme en 2012 ont permis d'atteindre les objectifs visés en matière de formation et de gestion du programme? b) Quels sont les avantages pour les étudiantes et étudiants à suivre le parcours plus « rigide » du baccalauréat multidisciplinaire comparativement à celui du programme du baccalauréat en études individualisées, lequel est plus flexible et permet l'atteinte des mêmes objectifs c'est-à-dire une formation multidisciplinaire?

Les principales modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation externe se trouvent au TABLEAU 1.

4.1 Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation

S. o.

5. RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Au terme de sa formation, la diplômée ou le diplômé du B.A. multidisciplinaire sera en mesure de penser de manière logique et critique, de proposer des solutions à des problèmes concrets, de s'adapter aux changements, puis de bien travailler en équipe. Elle ou il sera doté d'un esprit de synthèse et d'une capacité de conceptualisation, d'analyse et d'évaluation, puis aura acquis des fondements théoriques et des méthodes de travail qui lui permettront d'analyser l'information dans trois domaines différents. Enfin, elle ou il pourra également appliquer les habiletés acquises dans divers domaines de l'activité humaine.

6. RESSOURCES HUMAINES

6.1 Le corps professoral

Compte tenu de la particularité du programme, le B.A. multidisciplinaire relève du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales; les professeures et professeurs qui y enseignent

sont rattachés à d'autres unités (départements, écoles, secteurs). Les cours du programme ont été donnés par les personnes suivantes, dont les CV figurent à l'ANNEXE B :

MULT1013 (Civilisations et cultures)

Campus de Moncton

Hiver 2015 Michel Mallet, professeur adjoint, Département de traduction et des langues
Hiver 2016 Michel Mallet, professeur adjoint, Département de traduction et des langues
Hiver 2017 Michel Mallet, professeur adjoint, Département de traduction et des langues
Automne 2018 Anahita Shafie, chargée de cours, Faculté des arts et des sciences sociales

Campus d'Edmundston

Automne 2015 René Blais, professeur titulaire, secteur Sciences humaines
Hiver 2017 René Blais, professeur titulaire, secteur Sciences humaines
Hiver 2018 René Blais, professeur titulaire, secteur Sciences humaines
Hiver 2019 Normand Renaud-Joly, professeur adjoint, secteur Sciences humaines

MULT4003 (Séminaire de synthèse)

Campus de Moncton

Ce cours se donne sous forme tutorale. Nous fournissons en annexe quelques plans de cours préparés par les professeures et professeurs ayant encadré des étudiantes et étudiants.

Campus d'Edmundston

Hiver 2014 Pierrette Fortin, professeure titulaire (philosophie) et doyenne des Études
Automne 2017 Luc Vigneault, professeur titulaire (philosophie), secteur Sciences humaines

MULT4013 (Mémoire de fin d'études)

Campus d'Edmundston

Hiver 2018
Pénélope Cormier, professeure adjointe (littérature), secteur Arts et Lettres
Nicole Lang, professeure titulaire (histoire), secteur des Sciences humaines
Sylvie Morin, professeure agrégée (psychologie), secteur des Sciences humaines
Luc Vigneault, professeur titulaire (philosophie), secteur des Sciences humaines
Denis Wolfshagen, professeur temporaire (philosophie), secteur des Sciences humaines

Hiver 2019
Julien Massicotte, professeur agrégé (sociologie), secteur des Sciences humaines

6.2 Les autres ressources humaines

Au campus de Moncton, le responsable du programme est Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales. Claudette Gallant, secrétaire administrative, assure la gestion des dossiers ainsi que la communication avec les étudiantes et étudiants.

Au campus d'Edmundston, la responsable du programme est Pierrette Fortin, doyenne des Études. Elle travaille en étroite collaboration avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines. Nathalie Dubé, adjointe administrative, assure la gestion des dossiers ainsi que la communication avec les étudiantes et les étudiants.

7. POPULATION ÉTUDIANTE

7.1 Inscriptions au programme

Voir TABLEAU 2.

7.2 Rétention étudiante

Voir TABLEAU 3.

7.3 Réussite étudiante

Voir TABLEAU 4.

7.4 Commentaires généraux sur la population étudiante

Dans le rapport du décanat sur la planification académique publié en janvier 2016 (« Quelle place pour les arts, les sciences humaines et les sciences sociales au XXI^e siècle? »), on pouvait lire ce qui suit : « Le B.A. multidisciplinaire est un programme qui s'est considérablement transformé depuis quelques années, à la suite d'un important nettoyage effectué dans les demandes d'admission. Le programme comporte aujourd'hui une cinquantaine d'inscrits et il a atteint croyons-nous sa taille de croisière. Nous estimons que le nombre d'inscrits pourrait

peut-être augmenter un peu plus, mais non pas de manière significative. Le programme devrait être maintenu tel quel » (p. 24).

Par « nettoyage », on entend un encadrement beaucoup plus serré des dossiers, encadrement qui s'est avéré nécessaire en raison du grand nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscrivaient au programme à défaut de pouvoir s'inscrire dans leur programme de prédilection. Le B.A. multidisciplinaire a pendant longtemps été considéré par certains comme un programme de transition qui servait de tremplin vers un autre programme. Il n'était pas rare que les étudiantes et étudiants souhaitant s'inscrire dans des programmes tels que la psychologie ou les sciences infirmières trouvent refuge au B.A. multidisciplinaire en attendant de pouvoir ou bien augmenter leur moyenne cumulative ou bien suivre les cours exigés pour l'admission dans leur programme. Dans d'autres cas, les étudiantes et étudiants exclus de leur programme à cause de leur rendement demandaient l'admission au B.A. multidisciplinaire faute d'une meilleure solution. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le B.A. multidisciplinaire a déjà compté plus de 200 inscriptions (c'était notamment le cas en 2001). Aujourd'hui, grâce à la collaboration du Service de recrutement, du Service de l'admission ainsi que des conseillères et conseillers en orientation des écoles secondaires, le programme est moins fréquenté, c'est-à-dire qu'on y trouve beaucoup moins d'étudiantes et d'étudiants « en transit ».

Le B.A. multidisciplinaire constitue un choix intéressant pour des étudiantes et des étudiants qui cherchent une formation multidisciplinaire pour la préparation au marché du travail ou encore comme formation préalable à un baccalauréat en droit ou à un programme de deuxième cycle (en bibliothéconomie, muséologie, orthophonie, gestion de la santé, etc.).

Cela étant dit, il demeure que le B.A. multidisciplinaire continue d'attirer des élèves du secondaire qui sont indécis quant à leur choix de programme. La polyvalence du programme leur offre l'occasion de s'initier à plusieurs disciplines, souvent inconnues, ce qui leur permet par la suite de mieux s'orienter. Ainsi, les étudiantes et étudiants qui abandonnent le programme le font non pas forcément parce qu'ils sont insatisfaits de leur choix initial, mais

souvent parce qu'ils découvrent au passage une discipline ou un champ d'études qui les intéresse et changent de programme en cours de route. Il faut donc analyser le taux de rétention avec grande prudence, les désistements n'étant pas un reflet de la qualité ou de la pertinence du B.A. multidisciplinaire.

8. ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

8.1 Approches pédagogiques privilégiées

Les stratégies proposées dans les cours MULT font appel aux outils pédagogiques universitaires les plus courants, soit le cours magistral ou semi-magistral, le séminaire, la présentation orale et le travail de recherche individuel. Dans les cours MULT1013 et MULT4003, une place importante est accordée à la discussion et aux échanges. Les cours MULT4003 et MULT4013 exigent la rédaction d'un travail de recherche et d'analyse. Le cours MULT4013, optionnel, constitue plus précisément à un exercice de formation à la recherche qui s'adresse à celle ou celui qui souhaite approfondir sa formation en recherche ou encore à poursuivre des études de 2^e cycle.

8.2 Conditions d'apprentissage

Les cours MULT4003 et MULT4013 sont réservés aux étudiantes et étudiants inscrits au B.A. multidisciplinaire. Le cours MULT1013, cependant, est offert à l'ensemble de la population étudiante, aussi est-il fréquenté par des étudiantes et étudiants de toutes les facultés. Qui plus est, le cours MULT1013 permet de répondre à l'OFG2 (Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation).

8.3 Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers, etc.)

Au Campus de Moncton, les étudiantes et étudiants du B.A. multidisciplinaire ont à leur disposition de nombreux services. Elles et ils ont notamment accès aux services de nature pédagogique, notamment par l'entremise du Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (SARSA) et du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA). La

Bibliothèque Champlain a également affecté une bibliothécaire intégrée, Nathalie Richard, au B.A. multidisciplinaire. Cette dernière, qui est sur place, à la Faculté, deux matinées par semaine, peut répondre spécifiquement aux demandes des étudiantes et des étudiants ainsi qu'à celles des professeures et des professeurs. Enfin, les étudiantes et les étudiants bénéficient de tous les autres services offerts par l'Université, services qui favorisent leur mieux-être et, par conséquent, contribuent à leur dispenser une formation plus complète. On compte notamment la Librairie acadienne, le Service à la vie étudiante et socioculturelle, le Service de mobilité internationale, le Service de santé et de psychologie, le Service des bourses et de l'aide financière, le Service d'intervention en violence à caractère sexuel, le Service d'orientation et de recherche de travail, et les Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante.

Au campus d'Edmundston, les étudiantes et les étudiants ont également à leur disposition de nombreux services. Elles et ils ont accès à des services de nature pédagogique via le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA) et le programme d'appui à la réussite. Le programme d'appui à la réussite offre aux étudiants un milieu d'apprentissage qui favorise leur intégration et qui inculque une culture de réussite tout au long de leurs études. Un ensemble de personnes et de services permettent de réaliser cet encadrement à la population étudiante. Voici quelques éléments du programme d'appui à la réussite à la disposition des étudiants : appui sur le plan des études (service de tutorat par les pairs; centre d'aide en français et en anglais; encadrement personnalisé par le Centre de services académiques, programme d'encadrement individualisé); appui concernant l'intégration et la vie étudiante (sondage « Comment ça va? », ateliers offerts sur les méthodes de travail, le stress et le marché du travail, les services qui relèvent des Services aux étudiantes et étudiants dont le service des bourses et de l'aide financière, le socioculturel, le service de santé et de psychologie, accès-emploi édupôle, le service aux étudiants internationaux et le service d'intervention en violence à caractère sexuel via le centre l'Éclipse). De plus, les étudiantes et les étudiants bénéficient d'autres services offerts par l'Université dont la Librairie édupôle. Le personnel de la Bibliothèque Rhéa-Larose répond bien aux demandes des étudiantes, étudiants, professeures et professeurs

du programme. Les étudiantes et étudiants bénéficient de divers services offerts par la bibliothèque dont le service de prêt, de réserve et de prêt entre bibliothèques; le service de référence et d'assistance sur place et en ligne et des séances de formation à la recherche.

9. DESCRIPTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES DISPONIBLES AU PROGRAMME

9.1 Ressources matérielles

Au campus de Moncton, le décanat, où se trouvent les bureaux de la secrétaire administrative et du vice-doyen, est situé dans le pavillon des Arts. Les étudiantes et étudiants ont accès à la salle d'ordinateurs qui se trouve au 006A du pavillon des Arts.

9.2 Autres ressources (bibliothèque, laboratoire, etc.)

Le corps professoral ainsi que les étudiantes et les étudiants ont accès à la Bibliothèque Champlain et à la Bibliothèque Rhéa-Larose, bibliothèques universitaires qui comptent de nombreux ouvrages et de nombreuses ressources tant humaines que matérielles.

10. DÉVELOPPEMENTS PRESENTIS

10.1 Création d'un profil « beaux-arts »

Au cours des cinq dernières années, le nombre de mineures offertes par la Faculté des arts et des sciences sociales a augmenté de façon considérable. Nous pensons notamment à l'ajout des mineures en allemand, en création littéraire, en éthique appliquée, en études acadiennes, en journalisme, en langues étrangères, en relations publiques et en sociolinguistique. Il existe cependant peu de mineures dans les domaines des « beaux-arts », exception faite de la musique et de la création littéraire. Cela dit, un projet de création de mineure en arts visuels – comportant sept volets – sera soumis sous peu aux diverses instances, et le Département d'art dramatique compte créer dans un avenir rapproché une mineure en art dramatique. Ce sont par ailleurs des mineures qui sont sollicitées par les étudiantes et étudiants tant de la Faculté des arts et des sciences sociales

15

que des autres facultés; témoin les nombreuses demandes de renseignements que nous recevons à ce sujet, et les trois projets de création de mineures thématiques en arts visuels et en art dramatique adoptés par le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales au cours des deux dernières années. Compte tenu de l'intérêt que suscitent les programmes de mineure dans le domaine des beaux-arts, la Faculté se demande s'il y aurait lieu de proposer pour le B.A. multidisciplinaire un profil « beaux-arts » qui permettrait aux étudiantes et étudiants qui optent pour trois mineures dans le domaine des beaux-arts – art dramatique, arts visuels, création littéraire ou musique – de faire reconnaître, sur leur parchemin, le profil « beaux-arts ». Ce serait là une façon de non seulement de faire la promotion des disciplines de la Faculté, mais aussi de proposer un cursus innovateur et multidisciplinaire dans le domaine des beaux-arts. Les étudiantes et étudiants de ce programme profiteraient du Séminaire de synthèse (MULT4003) pour préparer un travail de synthèse qui touche à au moins deux des trois mineures de manière à consolider la dimension « beaux-arts » du programme multidisciplinaire. Il est à noter que les programmes de 1^{er} cycle dans les domaines des beaux-arts sont des programmes spécialisés ou avec majeure, aussi les étudiantes et étudiants n'ont-ils pas l'occasion de toucher, dans le cadre de ces programmes, aux autres disciplines des beaux-arts qui les intéressent.

10.2 Accentuation de la dimension expérientielle du programme par l'ajout de stages

Comme les étudiantes et étudiants du B.A. multidisciplinaire s'inscrivent à trois mineures, elles et ils n'ont pas l'occasion d'effectuer, dans leur cursus, de stage en milieu de travail ou des stages de terrain. Règle générale, les stages sont réservés aux programmes spécialisés, aux programmes avec spécialisation ou aux programmes avec majeure, ce qui défavorise nettement les étudiantes et étudiants du B.A. multidisciplinaire. Pourtant, on sait très bien que les universités, les gouvernements, les entreprises et les organismes sans but lucratif investissent d'importantes ressources dans l'apprentissage dit « expérientiel » depuis une dizaine d'années, l'idée étant de donner aux étudiantes et étudiants l'occasion d'acquérir une expérience *pratique*, sur le terrain, des réalités propres aux disciplines dans lesquelles ils étudient. Ces expériences peuvent prendre diverses formes, mais on pense notamment aux

stages en milieu de travail, à l'apprentissage par le service et aux diverses activités parascolaires. Le programme Prêts pour l'avenir NB, financé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick (2018-2021), offre d'ailleurs aux étudiantes et étudiants des quatre universités publiques de la province de nombreuses possibilités d'apprentissage expérientiel.

De manière plus concrète, pour le B.A. multidisciplinaire, nous sommes d'avis qu'il faudrait faire une plus grande place aux stages pratiques, c'est-à-dire en milieu de travail, de manière à permettre aux étudiantes et étudiants de se familiariser avec les réalités professionnelles propres aux disciplines dans lesquelles ils étudient, d'acquérir de l'expérience sur le terrain, d'accroître leur réseau de contacts, puis de faciliter leur insertion sur le marché du travail. C'est ainsi que la Faculté songe à créer trois stages « FASS », l'un de 3 crédits, l'un de 6 crédits et l'un de 9 crédits. Ces stages feraient faire partie du B.A. multidisciplinaire et du Baccalauréat d'études individualisées. Nous souhaiterions ainsi avoir l'avis des évaluateurs sur cette dimension pratique du programme qui, pour l'instant, est absente pour ainsi dire.

TABLEAU 1

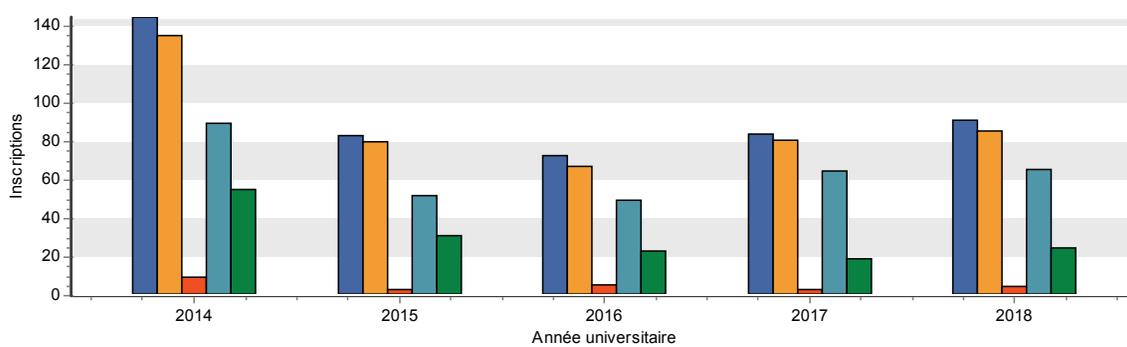
Modifications apportées au programme à la suite des recommandations adoptées par le Conseil des gouverneurs

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<u>RECOMMANDATION 1</u> <i>Que le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire soit maintenu en tenant compte des modifications suggérées par l'évaluateur externe et présentées dans les recommandations qui suivent.</i>	Cf. recommandations 2 à 7.	s. o.	s. o.
<u>RECOMMANDATION 2</u> <i>Que la Faculté des arts et des sciences sociales et les campus d'Edmundston et de Shippagan examinent la possibilité d'offrir le Baccalauréat ès arts (général) pour qu'il soit accessible aux étudiantes et étudiants à temps complet.</i>	Le B.A. (général) a été aboli en 2014 et remplacé par le Baccalauréat d'études individualisées (B.E.I.), qui est accessible aux étudiantes et étudiants des trois campus à temps plein et à temps partiel.	s. o.	s. o.
<u>RECOMMANDATION 3</u> <i>Que la Faculté des arts et des sciences sociales et les campus d'Edmundston et de Shippagan examinent la possibilité de maintenir des concentrations thématiques « définies » comme composante du programme.</i>	Il a été recommandé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en 2013 que le programme soit composé de mineures au lieu de concentrations thématiques « définies », les mineures étant reconnues dans le régime pédagogique de l'Université. Les étudiantes et étudiants peuvent également proposer des mineures thématiques, lesquelles sont constituées de cours dans une ou plusieurs disciplines qui s'articulent autour d'une même thématique; les mineures thématiques viennent remplacer les concentrations thématiques « originales ».	s. o.	s. o.
<u>RECOMMANDATION 4</u> <i>Que la Faculté des arts et des sciences sociales et les campus d'Edmundston et de Shippagan analysent les impacts et la pertinence d'inclure des cours MULT obligatoires dans le programme et fassent les recommandations qui en découlent aux instances appropriées.</i>	Le programme reconfiguré comporte deux cours MULT obligatoires, à savoir le MULT1013 (<i>Civilisations et cultures</i>) et le MULT4003 (<i>Séminaire de synthèse</i>).	s. o.	s. o.

<p><u>RECOMMANDATION 5</u> <i>Que la Faculté des arts et des sciences sociales et le campus d'Edmundston examinent le mode de gestion du programme et des dossiers académiques des étudiantes et étudiants afin d'en assurer l'efficacité, et fassent les modifications jugées nécessaires.</i></p>	<p>Au campus de Moncton, les dossiers sont centralisés au décanat et sont gérés par le vice-doyen en collaboration étroite avec la secrétaire administrative. Le mode de gestion des dossiers est jugé efficace. Au campus d'Edmundston, les dossiers sont centralisés au Centre de services académiques et sont gérés par la doyenne des études en collaboration avec la chef du secteur des Sciences humaines et une adjointe administrative. Le mode de gestion des dossiers est jugé efficace.</p>	<p>s. o.</p>	<p>s. o.</p>
<p><u>RECOMMANDATION 6</u> <i>Que la Faculté des arts et des sciences sociales, la Faculté des sciences et les campus d'Edmundston et de Shippagan, en collaboration avec le Registrariat, examinent la problématique entourant l'admission d'étudiantes et d'étudiants « en transition » dans les baccalauréats multidisciplinaires afin de proposer des éléments de solution aux instances appropriées.</i></p>	<p>Les instances concernées – le Registrariat et le Service des admissions et le Service du recrutement étudiant, notamment – ont été saisies de la question et des solutions concrètes ont été proposées. On observe depuis quelques années une baisse du nombre d'étudiantes et d'étudiants et, partant, une diminution des effectifs « en transit ».</p>	<p>s. o.</p>	<p>s. o.</p>
<p><u>RECOMMANDATION 7</u> <i>Que les facultés concernées se concertent sur la nomenclature à utiliser dans le cadre des programmes de baccalauréat multidisciplinaire en tenant compte du régime pédagogique adopté dans le cadre de la reconfiguration des programmes.</i></p>	<p>Le programme reconfiguré est conforme au régime pédagogique adopté dans le cadre de la reconfiguration des programmes. Les concentrations thématiques « originales » et les concentrations thématiques « définies » ont été remplacées par des mineures et des mineures thématiques.</p>	<p>s. o.</p>	<p>s. o.</p>

Tableau 2

Inscriptions
B.A. multidisciplinaire



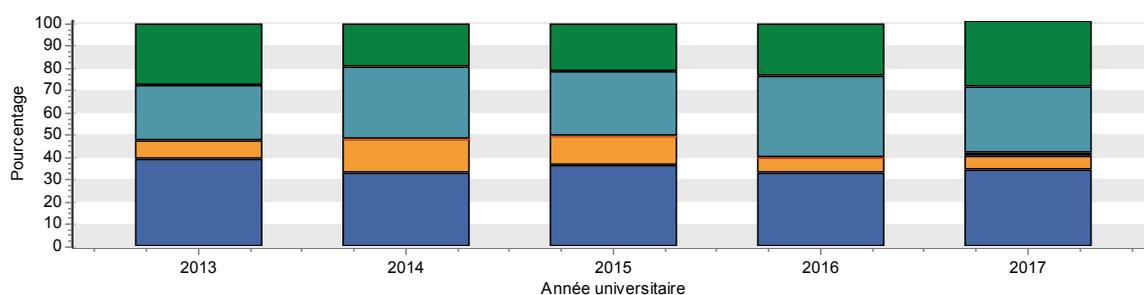
Inscriptions	2014	2015	2016	2017	2018
■ Totales	145	83	73	84	91
■ Temps complet	135	80	67	81	86
■ Temps partiel	10	3	6	3	5
■ Nouvelles	90	52	50	65	66
■ Continues	55	31	23	19	25

Les données sont en date du: 2019-02-24

Inscriptions totales: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits (temps complet et temps partiel) à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TC: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TP: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps partiel à l'automne de l'année universitaire.
Nouvelles inscriptions: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits pour la première fois au programme (temps complet et temps partiel).
Inscriptions continues: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme, qui ont déjà suivi des cours au programme à une session précédente (TC et TP).

Tableau 3

Rétention B.A. multidisciplinaire



Inscriptions	2013	2014	2015	2016	2017
■ Abandon	39.57	33.1	36.14	32.88	34.52
■ Diplomatation	8.02	15.17	13.25	6.85	5.95
■ Transfert interne	0	0	0	0	1.19
■ Transfert	24.6	32.41	28.92	36.99	29.76
■ Rétention	27.81	19.31	21.69	23.29	29.76

Les données sont en date du: 2019-02-24

Abandon: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ne suivent pas de cours à l'automne de la session automne suivante.

Diplomatation: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ont obtenu un diplôme.

Transfert: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui sont inscrits à un autre programme à la session automne suivante.

Rétention: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) encore inscrit au même programme à la session d'automne suivante.

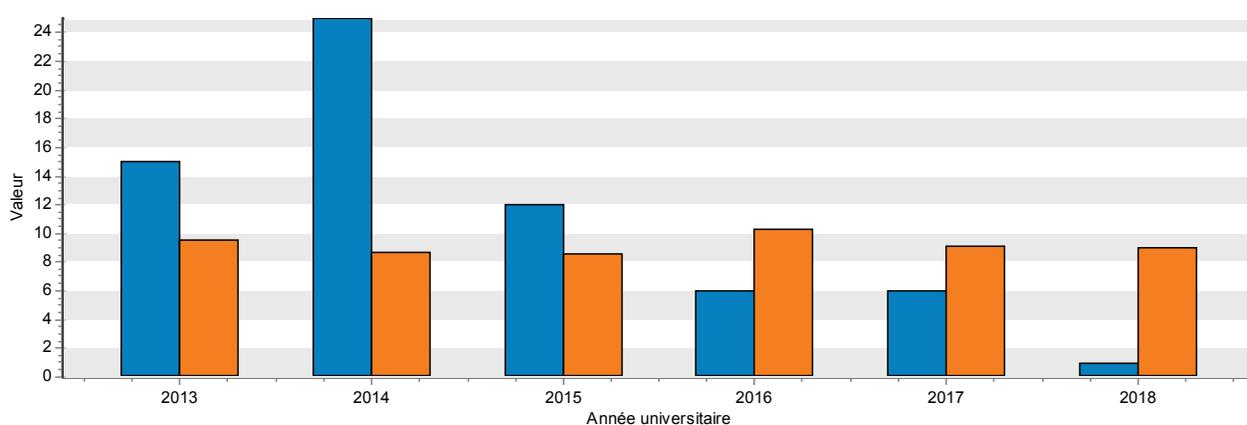
Taux d'abandon : $(\text{Abandon}/\text{Total d'inscription}) \times 100$
 Taux de diplomation : $(\text{Diplomatation}/\text{Total d'inscription}) \times 100$
 Taux de transfert : $(\text{Transfert}/\text{Total d'inscription}) \times 100$
 Taux de rétention : $(\text{Rétention}/\text{Total d'inscription}) \times 100$

Bureau du VRER - page 024

Réussite Étudiante

Tableau 4

B.A. multidisciplinaire



■ Diplômé(e)s

■ Durée moyenne des études

	2013	2014	2015	2016	2017
Diplômé(e)s	15	25	12	6	6
Durée moyenne des études	9.6	8.68	8.58	10.33	9.16

Note: Les données sont en date du: 2019-02-24

Diplômé(e)s: Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont obtenu un diplôme pendant l'année universitaire.

Durée moyenne des études: Nombre de sessions régulières inscrites au programme depuis la première inscription au programme

Pour les transferts de programme:

- Pour les cours qui ont été suivis en dehors du programme d'étude, faire la division par 15 crédits (charge normale).
- Tout ce qui reste au-delà du dernier multiple de 15, trancher à partir du 8e crédit, c'est-à-dire qu'il y a une session de plus à partir de 8 crédits, soit la moitié d'une charge normale ($15/2 = 7.5$) arrondie à 8.

ANNEXES

Bureau du VRER - page 026

Annexe A

Rapport des évaluateurs du B.A. multidisciplinaire (2012)

RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE¹

Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM)

Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton
Campus d'Edmundston et de Moncton
(23 et 24 janvier 2012)

Évaluateur :
Serge Talbot, Professeur titulaire
Directeur général du premier cycle
Université Laval

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Messieurs Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement, et Edgar Robichaud, vice-recteur adjoint à l'enseignement de l'Université de Moncton pour la confiance témoignée dans l'accomplissement de mon mandat. Je veux également remercier les personnes de la direction du campus d'Edmundston : le vice-recteur, Monsieur Paul Albert, le doyen des études, Monsieur Jacques Paul Couturier, la doyenne adjointe des études, Madame Pierrette Fortin ainsi que le chef de secteur des sciences humaines, Monsieur Sylvain Fiset. De plus, je veux remercier les personnes de la direction du campus de Moncton : le vice-recteur, Monsieur Richard Saillant, la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, Madame Lisa Roy et la responsable du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM), Madame Lise Rodrigue. Je veux souligner plus spécifiquement l'accueil chaleureux, la disponibilité de toutes les personnes rencontrées aux deux campus et la qualité des documents préparés. La documentation fournie m'a été utile pour poser mon diagnostic. Je remercie aussi les onze enseignants du campus d'Edmundston pour la qualité de leur questionnement et réflexion. Je remercie pour leur disponibilité Monsieur Guy Lefrançois, directeur de la bibliothèque Rhéa-Larose d'Edmundston ainsi que Monsieur Pierre Goguen, directeur de la bibliothèque Champlain, Madame Rose-Mai Landry, conseillère en orientation et Monsieur Daniel Grant, conseiller à l'emploi, tous trois du campus de Moncton. Finalement, je remercie sincèrement les huit étudiants ainsi que les quatre diplômés des deux campus qui ont aimablement accepté de venir me rencontrer pour me faire part de leur point de vue et de leur expérience dans le programme de BAM. Sans exception, toutes les rencontres ont été très enrichissantes. Vous retrouverez les noms de toutes les personnes rencontrées lors de ces deux journées en Annexes 1 et 2.

¹ Le genre masculin est utilisé tout au long de ce document dans le seul but d'en alléger la lecture.

Démarche d'autoévaluation

En examinant la version révisée de la Politique qui régit l'évaluation des programmes (Octobre 2001), je considère que la démarche d'autoévaluation a été respectée. À cet effet, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le *Rapport d'autoévaluation du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM)* produit par le Comité réseau du programme de BAM et daté du 15 juin 2011.

Particularité du programme de BAM

Le programme de BAM est offert dans les trois campus de l'Université de Moncton. Les deux premières années seulement sont offertes au campus de Shippagan tandis que les quatre années sont offertes au deux autres campus : Edmundston et Moncton. Par conséquent, les étudiants du campus de Shippagan peuvent compléter leur programme de BAM à l'un des deux autres campus; toutefois, dans les faits, ils choisissent tous le campus de Moncton pour compléter les deux dernières années du programme.

Constats

Voici trois principaux constats faits lors de ma visite :

- 1- La direction de l'Université de Moncton et la direction de la Faculté des arts et des sciences sociales croient au bien-fondé, à la pertinence et à la nécessité de maintenir et de développer le Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM); ce programme dans sa forme actuelle existe depuis 1997. Il est, selon les avis recueillis, un programme essentiel pour l'institution dans son ensemble et, d'après les personnes rencontrées au campus d'Edmundston, il l'est encore davantage pour ce campus.
- 2- La responsable du Baccalauréat ès arts multidisciplinaire et les autres membres rencontrés du Comité réseau du programme de BAM sont entièrement dédiés à la réussite de leurs étudiants.
- 3- Toutes les personnes rencontrées sont en mode « recherche de solutions » pour continuer de développer cette formation unique centrée sur la polyvalence, la multidisciplinarité, l'ouverture et la souplesse.

Avis personnel général

La pertinence du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire de l'Université de Moncton est indéniable. D'une part, je constate l'importance de maintenir le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM) à la Faculté des arts et des sciences sociales et, d'autre part, de valoriser ses principales caractéristiques c'est-à-dire la souplesse, la diversité des parcours, la pluridisciplinarité et la polyvalence.

Avis personnel sur les défis envisagés et les recommandations énoncées par le Comité réseau du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM) sous la rubrique *Développements envisagés ou pressentis* :

1- Défi de gestion de programme et d'encadrement des étudiants : Je considère justifiée la demande formulée par les membres du comité de demander aux autorités concernées d'accorder des crédits de dégrèvement aux responsables de ce programme à Moncton et à Edmundston. Les enseignants et les étudiants rencontrés sont également de cet avis; ils ont tous souligné l'importance considérable que revêt cette demande. Cette mesure me semble peu coûteuse par rapport aux bénéfices réalisés notamment quant à l'encadrement et au suivi des étudiants. De plus, cette demande est directement en lien avec la nécessité d'avoir du personnel de qualité dédié à la réussite des étudiants et offrant un accompagnement personnalisé centré sur la cohérence de la formation. À la suggestion des étudiants, il serait nécessaire d'augmenter le nombre de rencontres personnalisées avec chaque étudiant pour que le programme multidisciplinaire de chacun soit cohérent en fonction de l'axe intégrateur choisi et non uniquement par une juxtaposition d'activités ou encore par un assemblage d'activités hétérogènes. À cet effet, le *Guide de gestion du dossier*, la *Déclaration des concentrations* et les *Tableaux de suivi des étudiants* sont trois documents nécessaires pour la compréhension et le suivi dans le programme de BAM..

2- Défi de perception, de préjugés et de reconnaissance par les autres collègues et le milieu du travail : Voici les catégories d'étudiants qui fréquentent actuellement le programme de BAM. Ces catégories ont été mentionnées dans le rapport et lors de mes différentes rencontres : (a) Étudiants qui choisissent volontairement le BAM, car ce programme rencontre leurs forces et leurs intérêts. (b) Étudiants indécis dans leur choix de carrière qui choisissent le BAM pour vérifier leurs aspirations et suivre des cours dans différentes disciplines; la plupart vont compléter le programme. (c) Étudiants en transit qui souhaitent compléter des cours pour répondre aux conditions d'admission d'un autre programme. (d) Étudiants en transit qui désirent augmenter leur moyenne cumulative de cycle afin de s'inscrire dans un autre programme. J'ai bien compris que les étudiants des catégories (c) et (d) s'inscrivent à temps plein dans le programme de BAM pour avoir accès à l'aide financière gouvernementale même s'ils ne sont pas du tout intéressés à compléter ce programme. Ils sont seulement de passage et, conséquemment, faussent les données relatives au nombre de diplômés par rapport aux inscriptions. Ce problème est complexe. Voici quatre éléments de réflexion pour solutionner ce problème : (1) Formuler une demande au Gouvernement du Nouveau-Brunswick pour revoir le système gouvernemental d'aide financière afin de permettre aux étudiants à temps complet (12 crédits et +) inscrits aux études libres d'avoir accès à de l'aide financière pour deux sessions maximum (inspiré du modèle québécois). (2) Examiner la possibilité de mettre en place une nouvelle structure pour accueillir uniquement les étudiants en transit dans le programme de BAM. Par la suite, il serait possible de récupérer cette scolarité complétée, selon les règles en vigueur à l'Université de Moncton, dans le programme de baccalauréat choisi par l'étudiant. (3) Augmenter la moyenne minimale exigée de poursuite des études pour chaque concentration en la faisant passer de 1,50 à 2,00; c'est une proposition pertinente tirée du rapport; cette mesure lance un message clair aux étudiants inscrits dans

le programme sur l'importance accordée à la réussite dans les études universitaires. (4) Créer une base de données unique BAM où on pourrait distinguer les étudiants selon les catégories mentionnées ci-haut et suivre leur progression à l'Université de Moncton.

De plus, je considère que la mise sur pied d'un Comité pédagogique réseau du programme de BAM constitue une solution simple et efficace d'améliorer la gestion, l'encadrement et la qualité du programme. La composition du Comité mentionnée dans le rapport m'apparaît réaliste. Toutefois, il me semblerait opportun qu'il y ait au moins un représentant étudiant par campus, dans la mesure du possible.

3- Défi d'appartenance pour les étudiants : Toutes les personnes rencontrées, notamment les étudiants actuellement inscrits et les diplômés, ont souligné leur faible sentiment d'appartenance au programme de BAM. Pour améliorer cette situation, ils suggèrent notamment d'avoir un local pour les étudiants de ce programme dans chacun des campus. Ils suggèrent également d'identifier au moins un professeur par campus associé directement au programme de BAM; cette personne serait responsable de donner un des cours MULT aux étudiants du programme de BAM inscrits dans l'un ou l'autre des campus. Ces cours en ligne pourraient être offerts simultanément aux étudiants inscrits des trois campus via la classe virtuelle synchrone, à l'aide du logiciel *Elluminate*,² ou en visioconférence. Interrogés spécifiquement sur cette possibilité de suivre des cours en ligne ou en visioconférence, les étudiants ne sont pas négatifs, bien au contraire. Les enseignants, quant à eux, ont souligné l'importance d'être mieux formés et encadrés pour maintenir la qualité pédagogique de leurs cours. Ce qui précède va précisément dans le sens de la proposition de rendre obligatoires les deux cours MULT₁₀₁₃ et MULT₄₀₀₃. Ces cours regrouperaient seulement des étudiants du BAM des trois campus. Enfin, l'organisation de rencontres d'information par cohorte au début de chaque session est souhaitée fortement par les étudiants.

4- Défi de visibilité et de publicité : Il serait essentiel, à l'ère numérique, de créer un site Web spécifique pour mettre en valeur et faire la promotion du programme de BAM. Les visiteurs pourraient visionner, sous forme de capsule vidéo, des témoignages recueillis auprès de professeurs, d'étudiants et de diplômés et retrouver toutes les informations pertinentes pour les étudiants inscrits et les futurs étudiants. Ce site serait accessible par le truchement d'hyperliens sur la page d'accueil de l'Université de Moncton, sur les sites de chaque campus ainsi que sur le site de la Faculté des arts et des sciences sociales. À la suggestion des auteurs du rapport, cette opération de promotion devrait être établie de concert avec le Service du recrutement. Les étudiants et les diplômés rencontrés étaient favorables pour participer d'une façon ou d'une autre à cette opération. De plus, les diplômés souhaitent que les concentrations suivies figurent explicitement sur leur diplôme de BAM. Cette reconnaissance faciliterait la recherche d'emploi du diplômé et accorderait

² La plateforme *Elluminate* est un environnement virtuel permettant la tenue d'activités de communication et de collaboration synchrone entre les enseignants et les étudiants. À titre de référence, voici le lien pour accéder à une information pertinente sur le site du Bureau des services pédagogiques de l'Université Laval : http://www.bsp.ulaval.ca/classe_virtuelle.php

une meilleure visibilité aux études multidisciplinaires. Il serait à-propos de rencontrer les nouveaux étudiants à la fin de leur première session ou au début de la deuxième session pour les informer plus tôt dans l'année sur les concentrations offertes et sur des parcours types à leur proposer. En effet, les gestionnaires de programme pourraient proposer et expliquer des parcours types de trois concentrations ayant un axe intégrateur cohérent et reconnu; par exemple, un parcours donnant accès à des études en droit avec les trois concentrations suivantes : sociologie, science politique et linguistique. L'idée de fournir aux étudiants des exemples de parcours types s'inscrit dans le cadre du développement de mesures d'appui à la réussite que le BAM veut offrir à ses étudiants présents et futurs. Par ailleurs deux idées pourraient être attrayantes et pertinentes : d'abord, il s'agit de proposer aux étudiants du secondaire une activité inspirée des « 24 heures des sciences humaines » de l'Université Laval pour les intéresser aux différents domaines d'études (voir Annexe 3). Cette activité pourrait être organisée par les étudiants et les enseignants du BAM, en collaboration avec les services d'orientation professionnelle des écoles secondaires et de l'Université de Moncton. Une deuxième activité promotionnelle serait l'organisation d'une journée annuelle sur la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité où des étudiants finissants, en collaboration avec leurs enseignants du BAM, pourraient présenter une synthèse faisant état de leur parcours ou encore présenter leur mémoire de fin d'études.

5- Orientation du programme de BAM : La proposition de transformer les concentrations thématiques en histoire acadienne et canadienne en concentrations thématiques originales m'apparaît logique dans la situation actuelle. Le programme de BAM doit être examiné dans la perspective de faciliter l'accès aux études supérieures. Il y a certainement des combinaisons naturelles de disciplines qui assureraient un meilleur accès à certains programmes d'études de 2^e cycle. Les étudiants souhaitent recevoir plus tôt une information pertinente à ce sujet.

6- Base de données permanentes : La proposition d'établir une base de données unique et permanente sur la fréquentation du BAM est plus que souhaitable car cela permettrait de mieux encadrer et suivre les cohortes d'étudiants des trois campus et, comme mentionné plus haut, de distinguer plus rapidement les étudiants en transit. Cette base de données numérique pourrait aussi comprendre le cheminement de chaque étudiant avec leurs choix de cours. Des données individuelles pour chaque étudiant pourraient ainsi être mises en relation avec son cheminement et son choix de cours dans le programme de BAM.

7- Reconfiguration : Les propositions formulées quant au projet de reconfiguration me semblent appropriées et respectueuses des objectifs institutionnels. L'idée de conserver l'appellation « concentration » donne plus de visibilité au choix de l'étudiant. D'ailleurs, l'argumentaire développé en ce sens dans le rapport est tout à fait justifié tout comme celui sur l'importance des cours MULT qui sont en lien avec la formation générale de trente crédits.



Serge Talbot
06-07-2012

Sommaire des recommandations (R) et suggestions (S)

Général

R1- Maintenir le programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BAM) à la Faculté des arts et des sciences sociales

R2- Valoriser le programme de BAM, notamment en mettant en valeur ses principales caractéristiques c'est-à-dire la souplesse, la diversité des parcours, la pluridisciplinarité et la polyvalence.

Défi de gestion de programme et d'encadrement des étudiants

R3- Accorder des crédits de dégrèvement aux responsables du programme de BAM à Moncton et à Edmundston.

R4- Offrir un accompagnement personnalisé centré sur la cohérence de la formation.

R5- Conserver et mettre à jour le *Guide de gestion du dossier*, la *Déclaration des concentrations* et les *Tableaux de suivi des étudiants*.

Défi de perception, de préjugés et de reconnaissance par les autres collègues et le milieu du travail

En lien avec le problème posé par les étudiants en transit :

R5a- Formuler une demande au Gouvernement du Nouveau-Brunswick pour revoir le système gouvernemental d'aide financière afin de permettre aux étudiants à temps complet (12 crédits et +) inscrits aux études libres d'avoir accès à de l'aide financière pour deux sessions maximum (inspiré du modèle québécois).

S2- Examiner la possibilité de mettre en place une nouvelle structure pour accueillir uniquement les étudiants en transit dans le programme de BAM.

R6- Augmenter la moyenne minimale exigée de poursuite des études pour chaque concentration en la faisant passer de 1,50 à 2,00.

R7- Créer une base de données unique BAM où on pourrait distinguer les étudiants du programme et ceux en transit. En lien avec R21.

R8- Mettre sur pied un Comité pédagogique réseau du programme de BAM selon la composition proposée dans le rapport avec au moins un représentant étudiant par campus.

Défi d'appartenance pour les étudiants

R9- Attribuer un local dans chacun des campus aux étudiants du programme.

R10- Identifier au moins un professeur par campus associé directement au programme de BAM; cette personne serait responsable d'encadrer les étudiants et de donner un des cours MULT aux étudiants du programme de BAM inscrits dans l'un ou l'autre des campus.

R11- Rendre obligatoires les deux cours MULT₁₀₁₃ et MULT₄₀₀₃.

R12- Offrir graduellement des cours en ligne, en priorisant les cours MULT.

R13- Dans le cadre de la formation à distance, poursuivre la formation, le perfectionnement et l'encadrement des enseignants.

R14- Organiser des rencontres d'information par cohorte au début de chaque session.

Défi de visibilité et de publicité

R15- Créer un site Web spécifique pour mettre en valeur et faire la promotion du programme de BAM, de concert avec le Service du recrutement.

R16- Rencontrer les nouveaux étudiants à la fin de leur première session ou au début de la deuxième session pour les informer sur les concentrations offertes, sur des parcours types et sur les études de 2^e cycle.

R17- Proposer et expliquer des parcours types de trois concentrations ayant un axe intégrateur cohérent et reconnu.

S3- Faire apparaître explicitement les concentrations suivies sur le diplôme de BAM.

S4- Proposer aux étudiants du secondaire une activité inspirée des « 24 heures des sciences humaines » de l'Université Laval.

S5- Organiser une journée annuelle sur la multidisciplinarité et l'interdisciplinarité.

Orientation du programme de BAM

R18- Transformer les concentrations thématiques en histoire acadienne et canadienne en concentrations thématiques originales.

R19- Examiner des combinaisons naturelles de disciplines qui assureraient aux étudiants un meilleur accès à certains programmes d'études de 2^e cycle.

Base de données permanentes

R20- Établir une base de données unique et permanente sur la fréquentation au BAM et sur le suivi des étudiants dans le programme.

Reconfiguration

R21- Accepter les propositions formulées dans le rapport quant au projet de reconfiguration.

R22- Conserver l'appellation « concentration ».

Annexe B

C.V. des professeures et professeurs

- René Blais (campus d'Edmundston)
- Normand Renaud-Joly (campus d'Edmundston)
- Luc Vigneault (campus d'Edmundston)
- Michel Mallet (campus de Moncton)
- Anahita Shafie (campus de Moncton)

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1. IDENTIFICATION DE LA PROFESSEURE OU DU PROFESSEUR :

Blais, René
Secteur des sciences humaines
Professeur titulaire de géographie (1991)

2. FORMATION UNIVERSITAIRE

Ph.D. géographie	Univ. d'Ottawa, CANADA	1992
M.A. géographie	Univ. Laval, CANADA	1987
B.A. géographie	Univ. Laval, CANADA	1984

3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Ne s'applique pas.

4. CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT ET CONGÉS OBTENUS:

2018-2019	Sabbatique A
2017-2018	3 crédits
2016-2017	3 crédits
2015-2016	6 crédits
2014-2015	6 crédits
2013-2014	6 crédits

5. INSCRIPTION À UN PROGRAMME D'ÉTUDES :

Ne s'applique pas.

6. FINANCEMENT DÉTENU OU DEMANDÉ EN RDCI :

2017-2018	Subvention FESR (demandée : \$3000.00) refusée
2016-2017	Subvention FESR (obtenue : \$3000.00)
2015-2019	CRSHC -développement Savoir- (refusée \$287750) «Résonance et médiance: fondements d'un nouveau corpus théorique en géographie».
2014-2015	Subvention FESR (Obtenue: \$3000) ««Politiques et gestion forestières au Sénégal: la période post-coloniale».
2014-2016	Subvention CRDI (refusée: \$54000) «Mise en réseau des ressources pour le développement dans le secteur de l'agroforesterie dans la région de Ziguinchor au Sénégal» (Demande avec la participation de S.Wyatt refusée).

2013-2015 CRSHC -développement Savoir- (refusée \$218 000) «L'Homme résonateur: construire un modèle ondulatoire pour penser nos rapports à l'espace».

7. LISTE DES CONTRIBUTIONS À LA RDCI :

B1. Contributions avec comité de lecture :

Blais, R. ; Champlain, Y. (2017). La dimension spatiale de la construction identitaire chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : du rapport à soi, aux communautés et aux institutions. Dans : Minorités linguistiques et société, printemps 2017.

Blais, R., (en révision). La résonance vitale : contribution à l'élaboration d'une nouvelle théorie de l'espace. *Espace Géographique*.

Blais, R. (refusé). Comprendre l'oeuvre de Luc Bureau : le fil conducteur du concept de résonance. Paris, *Géographie et Cultures*.

B1.3 Chapitres

Blais, R. (2013). Les temps des régimes forestiers au Québec. Dans: Chiasson, G. et Leclerc, É. éd.; La gouvernance locale des forêts publiques québécoises. Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), p.33-63.

Blais, R. (2013). Environnement et gouvernance locale des forêts: vers une institutionnalisation par le bas ? Dans: Chiasson, G. et Leclerc, É. éd.; La gouvernance locale des forêts publiques québécoises. Québec, Presses de l'Université du Québec (PUQ), p.223-241.

B2. Communications :

Blais, R. et Champlain Y. (2017). *The Spatial dimension of identity construction : relating to oneself, to the community and to the institutions*. CASCA/IAUES 2017, Ottawa, Université d'Ottawa, 2-7 mai 2017.

Blais, R. (2015). Comprendre l'oeuvre de Luc Bureau : le fil conducteur du concept de résonance. Communication au 83 ième Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai 2015.

8. IDENTIFICATION DES PLUS IMPORTANTES CONTRIBUTIONS À LA RDCI :

- Recherche sur la résonance en 2011 avec le professeur de physique quantique Joël Sternheimer. Travail sur le terrain en Champagne (nord de la France) sur une application de la résonance dans plusieurs vignobles. Cette recherche a donné lieu à une communication à l'ACFAS en 2012 et la rédaction d'un article scientifique.
- Poursuite de recherches pendant trois ans en Bulgarie : Travail de terrain en Bulgarie en juillet 2007 avec la sociologue S. Koleva et présentation de l'expérience québécoise à Stara Zagora (Bulgarie). Ma participation au Colloque international «Les petites sociétés» qui s'est tenu à Plovdiv (Bulgarie) du 21 au 23 mai 2006. Ma participation au Colloque international «Forêt et gouvernance locale» qui s'est tenu à Sofia (Bulgarie) du 18 au 20 mai 2005. J'étais le seul géographe de la délégation nord-américaine.
- Ma contribution à un ouvrage collectif sur les petites sociétés. J'ai rédigé un chapitre de l'ouvrage qui est paru en Europe (Bulgarie) en mars 2008.

- Deux subventions du CRSHC en tant que co-chercheur sur la gouvernance forestière locale (2003-2006) et les politiques forestières (2006-2009) au Canada: Publication de deux articles scientifiques pour la première subvention. Ma contribution à un ouvrage collectif sur la gouvernance forestière. J'ai rédigé deux chapitres de l'ouvrage qui vient de paraître en 2013.
- L'organisation d'un colloque multidisciplinaire international sur la techno-science tenu à Montréal en mai 2000. Présentation d'une communication lors de ce colloque. Édition d'un ouvrage collectif en collaboration avec L. Vigneault du campus d'Edmundston en 2006. Je suis aussi auteur d'un chapitre de l'ouvrage.
- Ma contribution à l'ouvrage collectif de Berdoulay et al. (2000) aux éditions l'Harmattan. Diffusion européenne et internationale de mes travaux...

9. CONTRIBUTIONS À LA FORMATION DE CHERCHEUSES OU CHERCHEURS
Co-direction d'une maîtrise en foresterie avec Stephen Wyatt (graduation automne 2016).

10. AUTRES PREUVES DE CONTRIBUTIONS ET D'INCIDENCES DES TRAVAUX DE RDCI :
Membre du collège des examinateurs du programme des Chaires de recherche du Canada.
Évaluateur du Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSHC)
J'évalue des articles pour la Revue «Les Cahier de Géographie du Québec» dont j'ai été membre du comité de rédaction (2001-2008).
Évaluation d'articles pour la Revue Canadienne des sciences régionales et Recherches Sociographiques.
Évaluateur pour le Fond de recherche sur la faune et les technologies (Québec).

11. CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES :
Problèmes majeurs de santé depuis 2015 (Sclérose en plaques)

12. SIGNATURE ET DATE :
Par la présente, je confirme avoir vérifié l'authenticité des éditeurs des contributions qui figurent dans la section 7 et lu la Politique sur les éditeurs malhonnêtes de la FESR

Nom : _____

Date : _____

Normand Renaud-Joly
7299, rue Chabot
Montréal, Québec
H2E 2K7
Téléphone : 514-756-1165
normand.renaud-joly@umoncton.ca

FORMATION ACADÉMIQUE

- 2015 Programme court de 2^e cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur, UQAM
- 2010 Scolarité de doctorat en histoire, UQAM et Université de Bourgogne
Titre provisoire de la thèse : *La judiciarisation du monde animal en France au Moyen Âge et à l'époque moderne*
- 2007 Maîtrise en histoire, spécialisation en histoire moderne, UQAM
Titre du mémoire : *L'entrée des évêques à Mâcon et à Chalon-sur-Saône au XVI^e siècle: Entre rituel politique et cérémonie religieuse*
- 2004 Baccalauréat en histoire, spécialisation en histoire médiévale, UQAM

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Enseignement

- Depuis 2016 **Professeur adjoint**
Professeur adjoint d'histoire, Université de Moncton, campus d'Edmundston
- 2011-2016 **Chargé de cours**
- HIS10201 La société occidentale au Moyen Âge (UQAR)
 - HST2263 La Révolution française et l'Empire (Université de Montréal)
 - HIS10301 Histoire des sociétés modernes (UQAR)
 - HST1056 L'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle (UQTR)
 - HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne (UQAM)
 - HST1007 L'émergence du monde moderne en Occident, XVI^e-XVIII^e siècles (Université Laval)
 - HIS10001 Méthodologie de l'histoire et des sciences humaines (UQAR)
 - HIS 1003 Initiation à la méthode historique (UQO)
 - HST2001 Paléographie XIII^e-XVII^e siècles (Université de Montréal)
 - HST755 Histoire de la régulation sociale : Justice, histoire et société en Occident, XII^e-XVIII^e siècles (Université de Sherbrooke)
 - HIS529E L'Inquisition, XIII^e-XVIII^e siècles (UQAM)

- 2007 **Chargé de cours**
- HIS4256 La Renaissance XV^e-XVI^e siècle (UQAM)
 - HIS4023 Lecture des sources manuscrites XIV^e-XVIII^e siècles (UQAM)
- 2003-2007 **Auxiliaire d'enseignement**, Université du Québec à Montréal
- Monitorat pour les cours : HIS2250 Introduction à l'histoire de l'Europe moderne, HIS4023 Lecture des sources manuscrites, HIS2210 Introduction à l'histoire du Moyen Âge
 - Monitorat pour des ateliers de paléographie offerts par le Département d'histoire de l'UQAM
 - Correcteur pour le cours HIS4256 La Renaissance
- Recherche**
- Assistant de recherche**, Université du Québec à Montréal, Université Concordia
- 2011-2014 • La bascule à Charlot : la guillotine et la révolution parisienne de l'exécution capitale, 1792-1832 (Pascal Bastien, CRSH 2011-2014)
- 2011 • Réalisation de l'exposition virtuelle : *L'exécution publique en France à l'époque moderne*, sur *Criminocorpus*, portail sur l'histoire de la Justice, des crimes et des peines (avec Pascal Bastien et en collaboration avec Marc Renneville, disponible en ligne : <http://www.criminocorpus.cnrs.fr>)
- 2009-2010 • Collaboration à la recherche menant à l'édition du manuscrit de Thomas-Simon Gueullette, *Sur l'échafaud, Histoire de larrons et d'assassins (1721-1766)*, présenté et annoté par Pascal Bastien, Paris, Mercure de France, 2010.
- 2006 • Élaboration d'un outil didactique en ligne pour le site internet de formation en paléographie en lien avec l'enseignement du cours HIS4023 Lecture des sources manuscrites XIV^e-XVIII^e siècles offert à l'UQAM, GREPSOMM (Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne, sous la direction de Michel Hébert, professeur au département d'histoire de l'UQAM, www.grepsomm.uqam.ca, voir la section Diffusion et valorisation)
- 2003-2006 • Recherche et dépouillement de sources manuscrites dans les dépôts d'archives français pour le GRES (*Groupe de recherche sur les entrées solennelles dans les villes françaises de la Renaissance*, sous la direction de Marie-France Wagner, professeure au département de Lettres françaises de l'université Concordia, www.gres.concordia.ca)
- 2001 **Recherchiste**, In Extremis Images
- Site WEB *Anamorphosis/Anamorphose* : À l'aide de jeux et de modules interactifs, les utilisateurs accèdent à des "story boards" en trois dimensions, ils peuvent rééditer des séquences des films de Robert Lepage et les comparer avec l'ensemble de son œuvre

AUTRES EXPÉRIENCES

- 2009 **Paléographe**
- Paléographie de *L'Usage du globe céleste*, traité d'astronomie français de la fin du XVII^e siècle
- 2009 **Membre du comité scientifique du colloque international**
- *Justice et espaces publics en Occident de l'Antiquité à nos jours*, organisé par le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS), Montréal, 7 et 8 mai 2009
- 2003 **Membre du comité organisateur du colloque international**
- *Transformations et mutations des Universités en Europe et en Amérique du XIII^e au XXI^e siècle*, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technique

	(CIRST) et Département d'histoire de l'UQAM (coordination de l'événement, accueil des participants)
1993-2001	Directeur de tournée , Larivée/Cabot/Champagne, Musiart, Prod. Serge Paré, Le Musicomptoir
1995-2001	Directeur de production , Le Musicomptoir, BMG Musique Québec, Aquila Productions

AFFILIATIONS SCIENTIFIQUES

Depuis 2008	Membre du Cercle interuniversitaire d'étude sur la République des lettres (CIERL)
Depuis 2003	Membre de la Société des études médiévales du Québec (SEMQ)
2008-2010	Membre du Centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne
Depuis 2004	Membre du Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne (GREPSOMM)
2003-2007	Membre du Groupe de recherche sur les entrées solennelles dans les villes françaises de la Renaissance (GRES)

BOURSES ET MENTIONS

2009-2010	Bourse d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs (doctorat) du Fonds à l'accessibilité à la réussite des études (FARE), octroyée par la Succession J.-A. DeSève, 6 000\$
2006-2009	Bourse d'études supérieures du Canada - Doctorat, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 35 000\$/an
2006	Bourse de doctorat en recherche, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (refusée pour cause de cumul)
2005-2006	Bourse de maîtrise du Fonds à l'accessibilité à la réussite des études (FARE) offerte par Québecor, Fondation UQAM, 5 000\$
2005-2006	Bourse de maîtrise du programme Girardin-Vaillancourt, Fondation Desjardins, 5 000\$
2004-2005	Bourse d'études supérieures du Canada – Maîtrise, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 17 500\$
2004	Mention d'honneur, Faculté des sciences humaines de l'UQAM, baccalauréat en histoire

PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

Publications :

« L'excommunication des animaux dans la controverse savante à l'époque moderne (1450-1670) », *Actes du colloque international « Justice et espaces publics en Occident, du Moyen Âge à nos jours. Pouvoirs, publicité et citoyenneté »*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 275-285.

« L'entrée solennelle des évêques de Mâcon au XVI^e siècle », article paru dans *Des entrées solennelles de l'Ancien Régime et des rituels imaginaires*, sous la direction de Marie-France Wagner, Cahier du GRES, vol. 3, printemps 2008, p. 43-56.

Communications :

« La judiciarisation du monde animal au Moyen Âge et à l'époque moderne en 180 secondes ! », Journées des études supérieures et de la recherche, UMCE, 23 mars 2017

« Sentences et décisions judiciaires dans les procès des officialités contre les animaux nuisibles au XVI^e siècle », communication présentée au colloque international « Sentences et décisions judiciaires, du Moyen Âge à l'époque contemporaine », Dijon, Université de Bourgogne, 6 octobre 2011

« Débats et discussions publics autour des procès de l'Église contre les animaux aux XVI^e et XVII^e siècles », communication présentée au colloque international « Justice et espaces publics en Occident de l'Antiquité à nos jours », organisé par le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) et le Centre d'histoire des régulations sociales (CHRS), Montréal, 8 mai 2009

« Jugements et exorcismes des animaux au Moyen Âge et à l'époque moderne (XIII^e-XVII^e siècles) : bilan historiographique », communication présentée aux journées d'étude « Justice, sociétés et histoire » (10 et 11 décembre 2008), dans le cadre de l'atelier doctoral « Justice, sociétés et histoire », UQAM, 10 décembre 2008

« Les entrées des évêques en Bourgogne au XVI^e siècle », communication à la journée d'étude « *Les entrées solennelles du Moyen Âge au XVIII^e siècle. Historiographie et études littéraires* », organisée par le Groupe de recherche sur les entrées solennelles (GRÉS), Montréal, Université Concordia, 9 février 2007 (communication reprise au colloque des étudiants des cycles supérieurs en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 14 février 2007)

« Parole et justice en France au Moyen Âge et à l'époque moderne », communication dans le cadre de l'atelier doctoral « Pour une histoire de la parole », UQAM, 24 novembre 2006

« L'apport de Norbert Elias à l'histoire culturelle », communication dans le cadre du séminaire doctoral « L'histoire culturelle », UQAM, 28 novembre 2006 (professeurs, Fernande Roy et Carl Bouchard)

Vulgarisation scientifique :

« Deux procès contre les animaux en France au XV^e siècle », Université de Moncton, 6 novembre 2018

« Une curiosité historique : deux procès contre les animaux en France au XV^e siècle », Journées du Patrimoine, Bibliothèque d'Edmunston, 14 février 2018

« La justice des animaux », *Les samedis du monde*, Radio-Canada Première, 17 septembre 2017

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Création et édition d'une revue en ligne, *L'International*, avec les étudiantes du cours SCPO2340 - Introduction aux relations internationales, session d'hiver 2018 : <https://madmagz.com/fr/magazine/1120629>

Membre du comité consultatif de l'innovation pédagogique, UMCE

LANGUES

Excellente maîtrise du français oral et écrit

Connaissance fonctionnelle de l'anglais

Latin

Dossier de renseignements personnels

2018-2019

1. Identification du professeur

Nom: **Luc Vigneault**
Rang professoral: Professeur titulaire
Discipline: Philosophie
Unité académique: Secteur des sciences humaines
Université de Moncton, Campus d'Edmundston

Professeur associé de philosophie, Faculté de philosophie,
Université Laval, Québec (depuis 2001).

Professeur-chercheur invité de philosophie, Faculté de
Traduction, Las Palmas, Espagne (depuis 2011)

2. Formation universitaire

Diplôme	Date d'obtention	Institution
Doctorat en science politique	scolarité complétée 2005	Université du Québec à Montréal
Doctorat en philosophie	1998	Université Laval
Chercheur invité	1992-1994	Institut Supérieur de Philosophie. Université Catholique de Louvain, Belgique.
Maîtrise ès Arts (philosophie)	1990	Université de Sherbrooke
Baccalauréat en philosophie	1986	Université de Sherbrooke
Baccalauréat en psychologie	1985	Université de Sherbrooke

4. Crédits de dégrèvement et congés obtenus

2012-2013 : 3 crédits de RDC
 2013-2014 : 3 crédits de RDC
 2014-2015 : 3 crédits de RDC
 2015-2016 : 3 crédits de RDC
 2016-2017 : 6 crédits de RDC
 2017-2018 : 6 crédits de RDC
 2018-2019 : 3 crédits de RDC

Total: 27 crédits de dégrèvements de recherche dans les six dernières années.

6. Financement de la recherche détenu (de 2012 à 2018)

2017-2018 FESR	1500\$
2011-2012 CRSH ¹ (Subvention pour organisation d'un colloque international et publication)	26,700\$
2011-2012 Chaire d'éthique appliquée Université de Sherbrooke (subvention d'appui au colloque)	2,500\$
2011-2012 Décanat des Études, campus d'Edmundston Université de Moncton	1000\$
TOTAL:	31, 7000\$

7. Liste des contributions à la RDC

7A. Contributions avec comité de lecture

A.1 Livres

1. *Le temps de l'hospitalité. Réception de l'œuvre de Daniel Innerarity*, Luc Vigneault, Blanca Navarro Pardiñas et al. (dir), Les Presses de l'Université Laval, automne 2015.
2. *Claves para el siglo XXI. Introducción al pensamiento de Daniel Innerarity*. Blanca

¹ Obtenue comme co-chercheur.

-
- Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Servicio de publicaciones de la Universidad de Las Palmas, Espagne 2015. Traduction par B. Navarro Pardiñas et R. Clouet.
3. *Après tout, la littérature. Parcours d'espaces interdisciplinaires*, Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault (dir), Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2012.
 4. *Lire Daniel Innerarity*, Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2010.

A.2 Articles, monographies et chapitres de livres

1. **Article** : *De l'étrangeté en nous. L'anthropologie de l'hospitalité chez Daniel Innerarity*. Article en préparation, CIRCEM et la Faculté des sciences sociales de l'Université Ottawa, Hiver 2019
2. **Article** : *L'Autre. Une autre lecture de l'Occident politique. Le récit de Thierry Hentsch*, Perspectives Libres, No. 17, Paris, France, Automne 2016.
3. **Chapitre de livre** : *Introduction : Le temps de l'hospitalité*. Dans *Le temps de l'hospitalité. Réception de l'œuvre de Daniel Innerarity*, Luc Vigneault, Blanca Navarro Pardiñas et al. (dir). Les Presses de l'Université Laval, Automne 2015.
4. **Chapitre de livre** : *La figure de l'hospitalité. L'itinéraire de l'œuvre de Daniel Innerarity*. Dans *Le temps de l'hospitalité. Réception de l'œuvre de Daniel Innerarity*. Parution prévue aux Presses de l'Université Laval, Automne 2015, Luc Vigneault et Blanca Navarro Pardiñas (dir).
5. **Article**: *Espionner le réel. Daniel Innerarity, au-delà de la visibilité du social*, en collaboration avec Blanca Navarro Pardiñas. Cet article a été traduit en langue bulgare. La traduction a été subventionnée par l'Institut d'Études des sociétés et du savoir de l'Académie bulgare des Sciences, décembre 2013
6. **Chapitre de livre** : *Différence culturelle. Lévinas et la phénoménologie de la rencontre*, Dans *Territoires de l'interculturalité : expériences et explorations*, sous la direction de Mourad Ali-Khodja et al., Les Presses de l'Université Laval, 2013.
7. **Introduction**, *Après tout, la littérature. Parcours d'espaces interdisciplinaires*. Sous la direction de Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Presses de l'Université Laval, 2011.
8. **Chapitre de livre** : *Le plus vieux débat. Méfiance et complicité de la philosophie et de la littérature*. Dans *Après tout, la littérature. Parcours d'espaces interdisciplinaires*. Sous la direction de Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, PUL, 2011.

A.4 Communications scientifiques

1. *Narrativité et résilience chez Paul Ricoeur*, 4^{ème} Congrès Mondial sur la Résilience Marseille, juin 2018 .
2. *De l'étrangeté en nous. Qu'est-ce que l'éthique de l'hospitalité?* Colloque international Médiation interculturelle : Éthique et vulnérabilité, Université du Québec à Rimouski, 27-28 mars 2017.
3. *Nous et les autres. Réflexion sur le cosmopolitisme aujourd'hui.* Cercle de philosophie, Université de Moncton, campus de Moncton, mars 2016.
4. *Littérature et philosophie : La réalité peut-elle se passer de la fiction ?* Faculté des lettres, Université Acadia, Nouvelle-Écosse, septembre 2013.
5. *Comprendre notre temps. Daniel Innerarity et la nouvelle invisibilité du social*, Académie des Sciences bulgare, Sophia, Bulgarie, mars 2012.
6. *La métamorphose des médias et les nouveaux espaces publics.* Panel in Internet et le futur de la démocratie, organisé par l'*Instituto de Gobernanza Democrática*, Parlement Basque Vitoria-Gasteiz, Espagne, 19 décembre 2011.
7. *L'éthique dans tout ses états.* Colloque Recevoir l'autre à l'intérieur des temps du monde. L'éthique de l'hospitalité et les réceptions de Daniel Innerarity, Université St-Paul, Ottawa, 4 novembre, 2011.

A.5 Traductions scientifiques²

1. **Livre** : *La société invisible (La sociedad invisible)* de Daniel Innerarity. Traduction de l'espagnol par Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2013.
2. **Conférence savante**, pour le cycle des *Grandes conférences de la Fondation Glashmacher*, Université Saint-Paul, Ottawa. Traduction de l'espagnol au français du texte de conférence : « Nous et les autres » de Daniel Innerarity, novembre 2011.

² Toutes les traductions de cette rubrique ont été faites en équipe de recherche avec la professeure-chercheuse Blanca Navarro Pardiñas.

3. **Livre** : *Éthique de l'hospitalité (Ética de la hospitalidad)*, de Daniel Innerarity, Traduction de l'espagnol par Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2009.

7B. Contributions sans comité de lecture

B.1 Communications libres

1. *Crise migratoire et devoir d'hospitalité. Une perspective philosophique*, Les Journées de la recherche, UMCE, février 2016.
2. *La philosophie, l'argumentation et l'art de l'auto-défense*, présentée dans le cadre des Journées Portes ouvertes l'UMCE, 2017 à 2011.
3. *La culture francophone au Canada*, Collège Aragón et Collège Mesa y López, Las Palmas, Espagne, mars 2012.

B. 2 Autres

1. Production d'un vidéo-clip sur le livre *La société invisible* de Daniel Innerarity pour Les Presses de l'Université Laval, 2012.

8. Identification des cinq plus importantes contributions à la RDC

1. Livre : *Le temps de l'hospitalité. Réception de l'œuvre de Daniel Innerarity* (PUL, 2015). Ce livre présente la question de l'hospitalité comme l'une des plus vieilles notions éthiques que l'histoire de l'humanité nous ait données. Conscient de cette particularité, le philosophe espagnol Daniel Innerarity propose un repositionnement anthropologique de l'hospitalité qui ébranle sérieusement les assises théoriques des perspectives classiques de l'identité, de la subjectivité, de la conscience de l'espace et, particulièrement, celle du temps. Daniel Innerarity repose la question de l'hospitalité dans une époque déboussolée qui est la nôtre. Il introduit l'idée d'une hospitalité à partir de ce que nous pourrions nommer « une ouverture à l'impromptu ». Une ouverture à la contingence; une éthique de la réception de la fortune; l'hospitalité comme une occasion d'accueillir ce qui arrive sans notre consentement comme étant une opportunité qui nous est offerte.

Pour Daniel Innerarity, notre monde « sans centre » et « sans environs », tiraillé entre « les impératifs de la modernisation et de la croissance et les exigences d'une éthique de la conservation, de la prudence et de la protection » nous invite avant tout à développer de

nouvelles attitudes et aptitudes interprétatives. Ce livre n'a pas pour objet l'étude exégétique de l'essai *Éthique de l'hospitalité* de Daniel Innerarity, mais cherche plutôt à l'inscrire dans un jeu de dialogues avec des chercheurs de différents horizons qui ont comme sens commun de faire résonner le concept d'hospitalité dans leurs perspectives distinctes. Ce jeu de dialogues se termine sur un texte inédit de Daniel Innerarity sur l'hospitalité.

2. Traduction scientifique (livre) : *La société invisible (La sociedad invisible)* de Daniel Innerarity. Traduction de l'espagnol par Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2013.

Ce livre a obtenu le Prix Espasa de l'Essai en Espagne en 2004. Il est le second essai d'une trilogie du philosophe espagnol Daniel Innerarity qui est, sans aucun doute, l'un des philosophes européens actuels les plus importants. La traduction française de cet ouvrage propose différentes clefs philosophiques pour s'orienter dans un monde qui est devenu particulièrement complexe, de plus en plus idéologiques, et qui n'obéit pas aux ordres d'une bureaucratie sans faille. Bien observer la réalité est une tâche interprétative qui exige de développer des habitudes similaires à celles de l'espionnage, surtout à un moment où les choses les plus immédiates sont aussi les plus trompeuses et que la complexité croissante de la réalité ne se résout pas à coup de données ou d'informations, mais plutôt à l'aide d'une bonne capacité d'interprétation.

3. Livre : *Après tout, la littérature. Parcours d'espaces interdisciplinaires.* Sous la direction de Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses de l'Université Laval, 2011.

L'histoire des relations de la littérature avec les autres disciplines est remplie des sentiments les plus variés, voire les plus opposés, allant de la fascination extrême au simple rejet. Voilà la thématique qu'explore ce livre. Il met en évidence notamment le fait que, bien souvent, le discours littéraire a été oublié ou tout simplement écarté sans grande justification des débats sur la connaissance. À partir d'une distinction nette entre ce qui est du côté de la réalité et ce qui est du côté de la fiction, la littérature est encore aujourd'hui plutôt perçue comme une entreprise fictionnelle sans droit de séance parmi les discours soit disant «officiels» du savoir. Rangée dans la catégorie des «arts et lettres», la littérature est pourtant présente d'une manière ou d'une autre dans toutes les grandes disciplines classiques que l'on enseigne aujourd'hui dans les universités, aussi bien dans les domaines des sciences humaines et sociales que dans les sciences pures et appliquées. Comment comprendre ce paradoxe? Si le monde objectif de la science positive commence toujours par l'invention d'un monde possible, ou par un fragment d'un monde possible ou imaginaire, la frontière entre ce qu'on désigne comme fiction et ce qu'on appelle réalité serait-elle trop étanche?

4. Livre : *Lire Daniel Innerarity*, Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Les Presses Universitaires Laval, Québec, 2010.

Ce livre propose des clés de lecture de l'oeuvre de Daniel Innerarity, l'un des philosophes espagnols contemporains les plus importants actuellement. L'authenticité et la véracité n'appartiennent pas à l'immédiateté. Il y a une nouvelle opacité du social qui requiert une attitude permanente et indispensable de suspicion. Face aux anciennes utopies, le philosophe espagnol nous propose «une nouvelle sagesse des limites». Lire Daniel Innerarity c'est réfléchir au monde actuel dans toute sa complexité, dans toute son opacité, dans tout son caractère énigmatique. Cette brève introduction que nous proposons ici aux lecteurs, en parcourant les différents ouvrages de Daniel Innerarity, propose des éléments qui nous permettent non pas de *comprendre* notre temps, mais plutôt de mieux le *pressentir*, dans toute son ambiguïté. Nous voici face à un exercice qui témoigne d'une des préoccupations les plus constantes dans l'histoire de l'humanité : le désir de comprendre notre temps pour mieux anticiper notre futur.

5. Livre : *De la vérité du récit. Hommage à Thierry Hentsch*, sous la direction de Luc Vigneault et Blanca Navarro Pardiñas, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.

Le récit à l'épreuve de la vérité: voilà le propos de ce collectif dont j'ai produit deux chapitres et l'introduction. Rendre hommage, c'est penser à la fois avec passion et sensibilité, c'est reconnaître l'homme mais, surtout, célébrer la pensée qu'il nous a léguée en toute simplicité. Ce livre veut rendre hommage à Thierry Hentsch mais en poursuivant une piste qu'il a défrichée; un concept de l'identité occidentale qui, nourri aux sources de l'imaginaire, se définit essentiellement par sa qualité narrative. Thierry Hentsch (1941-2005) a enseigné la pensée politique durant près de trente ans. Il a écrit plusieurs livres qui nous indiquent un même filon: la réalité ne peut pas se passer de la fiction. L'imaginaire est une fonction essentielle de notre représentation de la réalité. L'originalité de Thierry Hentsch aura été de lire la conflictualité politique d'un point de vue narratif. Les grands récits de notre histoire nous en apprennent plus sur nous que tout les résultats de nos méthodes scientifiques.

9. Autres preuves de contributions et d'incidences des travaux de RDC

A. Évaluation et rapports de recherche:

1. Rapport d'évaluation pour un article : *Participation politique et milieu populaire*, pour les Éditions du Carré rouge, Montréal, janvier 2015 (production d'un rapport de 4 pages).
2. Rapport d'évaluation pour le C.R.S.H. (concours Savoir) pour une demande de subvention en herméneutique ayant pour titre *Herméneutique et philosophie* (dossier 90108244-1), janvier 2014 (production d'un rapport de 6 pages).

3. Rapport d'évaluation pour un article (écrit en espagnol) : *Conflictos, vida y conducta: claves para pensar lo político*, de Luciana Alvarez, pour la Revue Cosmopolis, Bruxelles, Belgique. Août, 2014 (rapport de 5 pages).
4. Rapport d'évaluation pour le C.R.S.H. (concours Savoir) pour une demande de subvention en philosophie politique éthique ayant pour titre *Hannah Arendt, Fernand Dumont, Marcel Gauchet : trois regards croisés sur la crise de la culture moderne* (dossier 435-2012-1395), janvier 2012 (production d'un rapport de 5 pages).
5. Rapport d'évaluation pour le C.R.S.H. pour une demande de subvention en herméneutique ayant pour titre *Ricoeur et Gadamer : l'histoire d'une polémique herméneutique* (dossier 410-2011-0414), janvier 2011 (production d'un rapport de 5 pages).
6. Rapport d'évaluation pour la revue scientifique *Histoire Engagée*, texte *Le voile: quelques perspectives historiques*, janvier 2011 (production d'un rapport de 4 pages).

B. Contribution à la formation de chercheuses et de chercheurs:

1. Co-directeur de doctorat en philosophie : Mathieu Lang, *Le programme de philosophie pour enfant de M. Lipmann : la compatibilité entre la démocratie et la recherche*. Faculté de philosophie, Université Laval, 2010.
2. Co-directeur de doctorat en philosophie: Sophie Cloutier, *Pluralisme politique et pluralité : une lecture arendtienne du multiculturalisme*. Faculté de philosophie, Université Laval, 2008.
3. Co-directeur de maîtrise en philosophie, *Le concept de violence chez P. Ricoeur et H. Arendt*. Cyndi Harquail. Faculté de philosophie, Université Laval, 2007.
4. Lecteur et membre du jury pour thèse de doctorat en philosophie de Jules Bourque, *L'humour et l'histoire de la philosophie*, Faculté de philosophie, Université Laval, 2009.
5. Direction du Mémoire de baccalauréat (MULT 4013) : *Kant et la subjectivité esthétique*. Mélanie Madore, Université de Moncton, campus d'Edmundston, 2008.

C. Organisation et animation d'événements scientifiques

1. Co-organisateur, en collaboration avec Sophie Cloutier (Université St-Paul, Ottawa) Dominic Desroches (Collège Ahuntsic, Montréal) et Blanca Navarro Pardinias (Université de Moncton, campus d'Edmundston), du Colloque international *Recevoir l'autre à l'intérieur des temps du monde. L'éthique de l'hospitalité et les réceptions de Daniel Innerarity*, Université St-Paul, Ottawa, 3-4 novembre, 2011.

2. Co-organisateur, en collaboration avec Blanca Navarro Pardiñas, du Colloque international *Philosophie et littérature: narrativité, imaginaire et identité. Hommage à Thierry Hentsch*, Colloque no. 317, 74^e Congrès de l'ACFAS, Université McGill, Montréal, mai 2006.

3. Café philosophique. Depuis 2003, j'anime de façon régulière un à deux cafés philosophiques par année. Ces activités contribuent de façon concrète à la diffusion de la philosophie et de notre secteur des sciences humaines. Université de Moncton, campus d'Edmundston.

D. Associations

Membre du *Groupe de recherche en philosophie du droit DIKÈ*, Chaire d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique, Université du Québec à Montréal.

Membre du *Citizenship Education Research Network (CERN)*, Réseau pan-canadien pour la recherche sur l'éducation à la citoyenneté, Université de Calgary.

Membre du *Groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact (GRICC)*, Université de Moncton.

Membre de la *Société Philosophique du Québec*.

Membre de l'*Association Canadienne de Philosophie*.

11. Signature:

30 avril 2019

Luc Vigneault, Ph.D.

Professeur titulaire de philosophie
Université de Moncton, campus d'Edmundston

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS
[2014 à 2019]

1. IDENTIFICATION DU PROFESSEUR

Mallet, Michel

Professeur adjoint

Département de traduction et des langues

Faculté des arts et des sciences sociales

Dates de premières embauches

- comme chargé d'enseignement : 2012 – 2013, 2013 – 2014
- comme professeur adjoint (temporaire) : 2014 – en cours

2. FORMATION UNIVERSITAIRE

Doctorat	Doctorat de philosophie : Études allemandes	Université McGill	Canada	2014
Maîtrise	Maîtrise ès Arts : Études allemandes, profil littérature	Université de Montréal	Canada	2007
Mineure	Mineure en Études italiennes	Université de Montréal	Canada	2007
Baccalauréat	Baccalauréat spécialisé en Études allemandes	Université de Montréal	Canada	2003
D.É.C.	Diplôme d'études collégiales (CÉGEP) – Arts et lettres, profil langues (allemand)	CÉGEP de Rimouski	Canada	2000

3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Enseignement au niveau universitaire

Professeur adjoint	Langue allemande ; Civilisations allemande et occidentale	Université de Moncton	Depuis juillet 2014
Chargé d'enseignement	Langue et civilisation allemandes	Université de Moncton	Décembre 2012 à juin 2014
Chargé de cours	Littérature allemande	Université McGill	Hiver 2012
Chargé de cours	Langue allemande	Université McGill	2007 - 2008 ; 2008 - 2009 ; 2009 - 2010 ; 2010 – 2011
Assistanat (Enseignement, tutorat et corrections)	Introduction to Sexual Diversity Studies	Université McGill	Automne 2008, 2009, 2010

Enseignement au niveau collégial, assistantat et autres

Chargé de cours	Langue allemande	Collège de Maisonneuve	Automne 2012
Assistant de recherche	Réalisation de l'index d'un ouvrage : Michael Cowan, « Cult of the Will : Nervousness and German Modernity ». Penn State University Press, 2008	Université McGill	2008
Chargé de cours	Langue allemande	École Polytechnique - Montréal (cours non-crédités offerts par l'association étudiante)	Hiver 2007
Chargé de cours	Langue allemande	Service d'activités culturelles (SAS) – Université de Montréal	Année universitaire 2006 – 2007
Correcteur et assesseur	Diplôme d'études de langue française	Institut français de Berlin, Allemagne	Hiver 2006
Assistant d'enseignement	Français langue étrangère	Konrad-Wachsmann Oberschule (Lycée), Berlin, Allemagne	Année scolaire 2005 – 2006

4. CRÉDITS DE DÉGRÈVEMENT ET CONGÉS OBTENUS

--- (2019) 3 crédits de dégrèvement obtenus pour le projet de recherche : « 'Wie ein Kompromiss' : (Yugo)nostalgias and Unfulfilled (Heimat) Dreams in Daniela Pilic's *Sommer vorm Balkan* and Melinda Narj Aboji's *Tauben fliegen auf* ».

--- (2018) 3 crédits de dégrèvement obtenus pour le projet de recherche : « La (Yougo)nostalgie dans la littérature migrante germanophone contemporaine ».

--- (2017) 3 crédits de dégrèvement obtenus pour le projet de recherche : « Hétérotopies et autres non-lieux dans l'œuvre de Herta Müller ».

5. INSCRIPTION À UN PROGRAMME D'ÉTUDES

--- s/o

6. FINANCEMENT DÉTENU OU DEMANDÉ EN RDC (2014 - 2018)

Date de la demande	Type de demande	Organisme financeur	Montant demandé	Montant obtenu
2019	Programme spécial d'aide à la diffusion en RDC	FESR	750\$	750\$
2019	Concours régulier de subventions de recherche	FESR	2000\$ (1000\$ x 2 années)	1000\$ année
2019	<i>Stipendium für CASLT Teilnahme - 2019</i>	Institut Goethe - Montréal	Bourse de 1500\$	Bourse de 1500\$
2019	<i>Fortbildungsseminar in Deutschland 2019</i>	Institut Goethe - Allemagne (Séminaire offert à Berlin, Allemagne)	Bourse de 500 € + frais de participation (valeur de 1375,- €)	Bourse de 500 € + frais de participation (valeur de 1375,- €)
2019	Exposition « Calliope Autriche : Les femmes dans la société, la culture et les sciences »	FASS	250\$	250\$
2018	Programme spécial d'aide à la diffusion en RDC	FESR	750\$	750\$
2018	Concours régulier de subventions de recherche	FESR	1000\$	0\$
2017	Connexion (à titre de collaborateur avec Denise Merkle, Chercheure principale)	CRSH	22 586\$	20 226\$
2017	Concours régulier de subventions de recherche	FESR	1000\$	1000\$
2017	Financement d'un colloque international à Londres, R.-U. (à titre de coorganisateur avec Brigid Haines et Jenny Watson)	FASS	815\$	400\$
2017	Financement d'un colloque international à Londres, R.U. (à titre de coorganisateur avec Brigid Haines et Jenny Watson)	Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	415\$	415\$
2016	Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC	FESR	750\$	750\$

2015	Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC	FESR	750\$	750\$
2015	Demande de subvention pour un colloque à l'Université de Montréal (à titre de coorganisateur et de demandeur principal et de coorganisateur avec Fabien Théofilakis)	DAAD (Deutscher Akademischer Austausch Dienst) - Allemagne	5000\$	3700\$
2015	Demande de subvention pour un colloque à l'Université de Montréal (à titre de demandeur principal et de coorganisateur avec Fabien Théofilakis)	Ministère des Anciens Combattants	4200\$	2500\$
2015	Demande de subvention pour un colloque à l'Université de Montréal (à titre de demandeur principal et de coorganisateur avec Fabien Théofilakis)	BRI - Université de Moncton	250\$	250\$
2014	Institut Goethe, Allemagne Programme <i>Fortbildungsseminar</i> en Allemagne 2015	Institut Goethe (Séminaire offert à Munich, Allemagne)	Bourse de 350 € + frais de participation (1375,- €)	Bourse de 350 € + frais de participation (1375,- €)
2014	Demande de subvention pour Symposium (50 ^e anniversaire de l'allemand à l'UdeM - à titre d'organisateur principal)	DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst) - Allemagne	2000\$	2000\$
2014	Demande de subvention pour Symposium (50 ^e anniversaire de l'allemand à l'UdeM - à titre d'organisateur)	FASS	600\$	600\$
2014	Demande de subvention pour Symposium (50 ^e anniversaire de l'allemand à l'UdeM - à titre d'organisateur)	BRI – Université de Moncton	250\$	250\$

7. LISTE DES CONTRIBUTIONS À LA RDC (2014-2019)

Nota :

Pour toutes les contributions à auteurs multiples, l'ordre est alphabétique, la participation de chaque co-auteur est égale, sauf mention contraire.

A. Brevets

s/o

B. CONTRIBUTIONS AVEC COMITÉ DE LECTURE

B1. Publications

B1.1 Articles

Mallet, Michel (2019): « Eine Klarheit in gedeckten Farben : Colours of Despair in Herta Müller's Narratives. *Seminar – A Journal of Germanic Studies*, University of Toronto Press, pp. 37 – 53.

Mallet, Michel (2018) : « Auf frischer tat ertappt : Ces lieux hantés par l'interdit dans la *Bascule du souffle* » Dans « Échanges et transferts culturels entre la Roumanie et les pays germanophones de 1880 à nos jours ». *Germanica* Numéro 62, Université de Lille SHS, pp. 127 – 140.

B1.2 Édition d'un numéro spécial dans une revue scientifique

Mallet, Michel (2018), avec Gillian Lane-Mercier et Denise Merkle : *Lost and Found in (Self-) Translation: From Colonial to Post-colonial Contexts - L'(auto-)traduction en contextes coloniaux et postcoloniaux : s'y perdre et s'y retrouver*. Dans : *TranscUlturAl*, Vol 10, No 1. (25%)

B1.3 Chapitres

B1.4

Articles dans des actes

Comptes rendus

B1.5 Rapports de recherche

B1.6 Autres

Mallet, Michel (2018) (avec Gillian Lane-Mercier et Denise Merkle) : « Introduction ». Dans : *Lost and Found in (Self)Translation: From Colonial to Post-colonial Contexts - L'(auto-)traduction en contextes coloniaux et postcoloniaux : s'y perdre et s'y retrouver*. Dans : *TranscUlturAl*, Vol 10, No 1. (10%)

B2. Communications

Mallet, Michel (2018) : « 'Tu aimeras ton prochain comme toi-même' : L'image de soi et de l'autre dans *Heimatland* (2010) ». *Congrès des sciences humaines 2018*. University of Regina, Regina, SK.

Mallet, Michel (2018) : « 'Wie ein Kompromiss' : Negotiating Plural Identities in Danijela Pilić's *Sommer vorm Balkan* ». *49th Annual Convention NeMLA*. University of Pittsburgh, Pittsburgh, PA.

Mallet, Michel (2017) : « Qui est mon voisin ? La négociation de l'identité suisse dans *Le patriote* (2010) ». Colloque international : *La traduction transculturelle et interlinguistique : s'y perdre et s'y retrouver*. Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick.

Mallet, Michel (2017) : « 'Pris en flagrant délit' : Ces lieux hantés par l'interdit chez Müller ». Colloque international : *Herta Müller and the Currents of European History*. University of London. Londres, Royaume-Uni.

Mallet, Michel (2016) : « The Duplicity of Heimat, Language, and Silence in Herta Müller's Narratives ». Colloque international : *MLA International Symposium 2016 – Other Europes : Migrations, Translations, Transformations*. Heinrich Heine Universität Düsseldorf. Düsseldorf, Allemagne.

Mallet, Michel (2015) : « Die Farbe des Heimat Mythos in den Werken Herta Müllers. » Colloque international : *Raum-Gefühl-Heimat: Literarische Repräsentationen nach 1945*. Universidad del País Vasco. Vitoria-Gasteiz, Espagne.

Mallet, Michel (2015) : « Heimat as Schein: Tracing the Debunking of Heimat in Herta Müller's Narratives. » Colloque international : *Linking Past, Present and Future: The 25th Anniversary of Regime Change in Romania and Moldova (1989/1991)*. Université de Bucarest, Roumanie.

Mallet, Michel (2015) : « What Lurks Behind the Myth of Heimat in Herta Müller's Narratives ». *46th Northeast Modern Language Association Convention*. Toronto, Ontario.

C. CONTRIBUTIONS SANS COMITÉ DE LECTURE

C1. Publications

C1.1 Articles

C1.2 Livres

C1.3 Chapitres

C1.4 Articles dans des Actes & comptes rendus

C1.5 Rapports de recherche

C1.6 Autres (chroniques)**C.2 CONFÉRENCES SANS COMITÉ DE LECTURE (SOUS INVITATION)**

Mallet, Michel (2018) : « Espaces, mobilité et sentiments d'appartenance dans la littérature et le cinéma germanophones ». La recherche émergente à la Faculté des arts et des sciences sociales – Université de Moncton.

Mallet, Michel (2017) : « Topographies de l'exil dans la vie et l'œuvre de Klaus Mann ». Conférence organisée par le GRICC – Université de Moncton.

Mallet, Michel (2016) : « Les conflits identitaires et la notion de « Heimat » dans l'œuvre de Herta Müller ». Conférence organisée par le GRICC – Université de Moncton.

Mallet, Michel (2015) : « Le pouvoir mythique d'un site commémoratif ou quand les Canadiens combattent à Vimy. » Colloque international : *Des champs de bataille aux salles de musée : la Grande Guerre dans une perspective*. Université de Montréal. Montréal, Québec.

C.3 ATELIERS

Mallet, Michel (avec Karin James – University of Manitoba) (2016) : « Workshop : Werbung für Deutsch. » Kreativität im DaF-Unterricht. *Canadian Association of Teachers of German Annual Convention*. Montréal, Québec. 50%

8. IDENTIFICATION DES PLUS IMPORTANTES CONTRIBUTIONS À LA RDC (présentation chronologique, de la plus récente vers la plus ancienne)

Mes **articles** dans le numéro spécial de la revue *Seminar* (paru en février 2019) et dans *Germanica* (paru en juin 2018) sont deux contributions importantes à la RDC.

1) Premièrement, mon **article** intitulé «Eine Klarheit in gedeckten Farben: Colours of Despair in Herta Müller's Narratives» est une contribution significative pour les études germaniques au Canada et à l'échelle internationale. Rédigé en anglais, cet article est paru en février 2019 dans de la revue canadienne *Seminar – A Journal of Germanic Studies*, une des revues les plus réputées à l'échelle internationale dans le domaine des études germaniques.

Dans cet article, j'analyse notamment les rôles que jouent la couleur et de la lumière dans l'imagerie verbale de Herta Müller. En prenant en considération des textes théoriques reflétant les propriétés de la lumière et des couleurs, tels que le fragment de Walter Benjamin intitulé «*Die Farbe vom Kinde aus betrachtet*» (1914-1915), ainsi que le tableau des polarités de couleur de Wassily Kandinsky tiré de son ouvrage *On the Spiritual In Art* (1911-1912), cet article montre comment l'imagerie verbale - et plus particulièrement les représentations visuelles de l'environnement spatial dépeint par Müller - reflète et dénonce les politiques totalitaires auxquelles sont confrontées les personnages de ses récits. M'intéressant particulièrement aux romans qui se déroulent dans la Roumanie de Ceausescu tels que *Niederungen* (1984) et *Der Fuchs war damals schon der Jäger* (1992), je démontre ici comment ces images et ces représentations visuelles sont en fait des tableaux codés qui ont pour but de déjouer et de dénoncer les mécanismes d'oppression et de censure.

2) Deuxièmement, mon **article** intitulé «*Pris en flagrant délit : Ces lieux hantés par l'interdit dans La bascule du souffle de Herta Müller*», est une contribution significative à la fois pour les études allemandes et roumaines, puisque l'œuvre de Müller fait partie de la littérature dite transnationale. Cet article est paru en juin 2018 dans un numéro spécial de la revue française *Germanica*, revue thématique bi-annuelle dont le champ d'investigation est constitué par la littérature, la culture et l'histoire des idées des pays germanophones aux XX^e et XXI^e siècles. Portant sur la thématique des transferts culturels entre la Roumanie et les pays de langue allemande de 1880 à nos jours, ce numéro spécial s'intéresse notamment aux processus d'appropriation d'éléments culturels de « l'autre ». Cette contribution est de grande importance pour les études allemandes et roumaines, car à ce jour, les publications portant sur l'œuvre de Herta Müller en langue française sont encore peu nombreuses. En publiant mon article dans cette revue française de renommée internationale, je me joins ainsi aux germanistes francophones se spécialisant sur les échanges culturels et littéraires entre la Roumanie et l'Allemagne, contribuant plus particulièrement à la littérature secondaire portant sur l'œuvre de Herta Müller, récipiendaire du Prix Nobel de littérature en 2009.

9. CONTRIBUTIONS À LA FORMATION DE CHERCHEUSES OU DE CHERCHEURS/DE CRÉATRICES OU DE CRÉATEURS (2009-2014)

Automne 2018 – en cours	Codirection (avec Joceline Chabot) d'un séminaire de maîtrise (HIST 6030 – études dirigées) dans le cadre d'une codirection de thèse de maîtrise (avec Joceline Chabot) intitulée : « Un regard croisé sur le traité d'Heligoland-Zanzibar (1890) à partir de la presse britannique et allemande », Paul Cormier (étudiant au deuxième cycle)
Hiver 2018	Direction d'un travail de recherche présenté au colloque des jeunes chercheurs de la FASS. Présentation intitulée : « Heligoland : le pouvoir mythique d'une île isolée en Mer du Nord », Paul Cormier (étudiant au premier cycle)
Hiver 2018	Direction d'un travail de recherche dans le cadre du programme <i>Mineure en langues étrangères – profil allemand</i> . Projet intitulé : « Heligoland : le pouvoir mythique d'une île isolée en Mer du Nord », Paul Cormier (étudiant au premier cycle)

2017-2018	Direction d'une assistante de recherche dans le cadre de mes recherches portant sur le thème « Hétérotopies et autres non-lieux dans l'œuvre de Herta Müller ».
2017	Direction de cinq travaux dirigés portant sur la thématique « L'allemand des affaires – concentration tourisme ». Les travaux de cinq étudiant.e.s ont été dirigés lors d'un séjour en Allemagne au printemps 2017 Hochschule Augsburg, Augsburg, Allemagne.

10. AUTRES PREUVES DE CONTRIBUTIONS ET D'INCIDENCES DES TRAVAUX DE RDC

Dans la section suivante, je souligne quelques projets en cours (publication en préparation, participation à des colloques, organisations d'évènement à venir).

PUBLICATIONS À VENIR

ARTICLES

Mallet, Michel (accepté): « Was glänzt, das sieht »: Mechanisms of Surveillance and Oppression in Herta Müller's *Der Fuchs war damals schon der Jäger*. À paraître dans le numéro spécial « Herta Müller and the Currents of European History » dans la revue britannique *German Life and Letters*. Date de parution prévue : janvier 2020.

Mallet, Michel (en préparation) : « Absence et présence de langues dans la réflexion sur l'altérité en Suisse: *Heimatland*, du film d'animation (2010) au film catastrophe (2015) ». Article en préparation pour la *Revue transatlantique d'études suisses*.

CHAPITRES

Mallet, Michel (en préparation): « The City as Collage in Herta Müller's *Reisende auf einem Bein* ». À paraître dans « Late Modernism and Expatriation », édité par Lauren Arrington (en préparation). Clemson University Press. (Date prévue : 2020)

ÉDITION D'UN NUMÉRO SPÉCIAL DANS UNE REVUE

Mallet, Michel (avec Brigid Haines, Karin Bauer et Jenny Watson) : Coéditeur d'un numéro spécial (en préparation) intitulé « Herta Müller and the Currents of European History ». Numéro spécial à paraître dans la revue *German Life and Letters* en 2020. 25%

COMMUNICATIONS À VENIR

Co-organisation d'un panel international (à venir) en collaboration avec Florian Gassner, (UBC). « Haunting Memories: German-language Literature from Eastern and Southeastern Europe ». *Congrès des sciences humaines*. University of British Columbia, Vancouver, BC.

ORGANISATION DE COLLOQUES

Co-organisation d'une séance de communication (2019) (en collaboration avec Aleksandra Starcevic, Georgetown University). « Migrant Works in German-Language Literature: Loss of Heimat and (Yugo)nostalgia ». NeMLA 50th Anniversary Convention. Gaylord National Resort Center, Washington D.C.

Co-organisation d'un colloque annuel du ACTG (2018) (en collaboration avec Marlis Lade, St Francis Xavier University). « Kooperation im und um den Deutschunterricht : Fächerübergreifende Aktivitäten ». ACTG – Tagung 2019. St Francis Xavier University. Antigonish, Nouvelle-Écosse.

Co-organisation d'un colloque international (2017) (à titre de collaborateur, en collaboration avec Denise Merkle, chercheure principale). Colloque international : *La traduction transculturelle et interlinguistique : s'y perdre et s'y retrouver*. Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick.

Co-organisation d'un colloque international (2017) (en collaboration avec Brigid Haines, University of Swansea et Jenny Watson, University of Sheffield, Royaume-Uni). *Herta Müller and the Currents of European History*. University of London. Londres, Royaume-Uni.

Co-organisation d'une séance de communications (2016) (en collaboration avec Jenny Watson, University of Swansea, Royaume-Uni). « Writing Europe, Writing Justice : Herta Müller, Transnationalism in Microcosm ». *MLA International Symposium 2016 – Other Europes : Migrations, Translations, Transformations*. Heinrich Heine Universität Düsseldorf. Düsseldorf, Allemagne.

Co-organisation d'un Projet commémoratif international (2015) en collaboration avec Fabien Théofilakis, professeur invité du Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD) au Centre Canadien d'Études Allemandes et Européennes (CCEAE - Université de Montréal). D'autres membres de la communauté universitaire participeront à ce projet. En effet, la professeure Joceline Chabot (Département d'histoire et de géographie) et Pascale Landry, étudiante à la maîtrise en histoire à l'Université de Moncton, présenteront des communications dans une conférence organisée dans le cadre de ce projet interuniversitaire d'envergure internationale (Canada- France – Allemagne). Université de Montréal. Montréal, Québec.

Co-organisation d'un symposium (2014) (en collaboration avec Denise Merkle, professeure titulaire au Département de traduction et des langues). Cette activité avait pour but de souligner le 50e anniversaire de l'enseignement de l'allemand à l'Université de Moncton. Pour l'occasion, un conférencier a été invité pour donner un discours d'ouverture. Intitulée « Histoire de la langue et langue de l'histoire : l'allemand, pratiques et usages », ce discours fut livré par Fabien Théofilakis, professeur invité du Deutscher Akademischer Austausch Dienst (DAAD) au Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE) à l'Université de Montréal; chercheur associé à l'Institut d'histoire du temps présent (Paris, CNRS). Une table ronde portant sur le rôle qu'occupent les universités et les pays germanophones sur la scène académique et internationale, de même que sur le rôle que

continue de jouer la langue allemande en cette ère de la mondialisation, a suivi ce discours d'ouverture. Celle-ci a aussi dressé un portrait des échanges bilatéraux qui unissent les institutions académiques de la francophonie canadienne à celles des pays germanophones. Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick.

Co-organisation d'une conférence à vocation commémorative (2014) (en collaboration avec Marie-Lise Auvray (doctorante en études françaises à l'Université de Moncton, Département d'études françaises). Cette activité interdisciplinaire, dans laquelle des œuvres littéraires de langue française et allemande portant sur la période historique 14-18 ont été discutées, se voulait une activité de commémoration soulignant le centenaire de la Première Guerre mondiale.

Université de Moncton. Moncton, Nouveau-Brunswick.

ORGANISATION D'ACTIVITÉS DIVERSES

Co-organisation d'une exposition à la Bibliothèque Champlain (2019) : *Calliope Autriche : Les femmes dans la société*, la culture et les sciences. Du 1^{er} février au 1^{er} mars à la Bibliothèque Champlain. Exposition créée et financée par le Forum culturel de l'Ambassade d'Autriche à Ottawa.

SERVICES À LA COLLECTIVITÉ (VOLET SCIENTIFIQUE UNIQUEMENT)

Président (2017 – en cours) de l'Association des enseignants d'allemand des provinces de l'Atlantique (ACTG).

Vice-Président (2018 – en cours) de l'Association des Professeurs d'Allemand du Canada (CATG).

Secrétaire (2017 – en cours) de l'Association des Professeurs d'Allemand des Universités Canadiennes (CAUTG).

Membre du Comité exécutif du GRICC (2017 – en cours). Université de Moncton.

Membre du Comité de rédaction de la *Revue de l'Université de Moncton* (2018 – en cours), Université de Moncton.

Membre du Comité organisateur du CJCC (2018 – en cours). 30^e *Colloque des jeunes chercheurs et jeunes chercheuses* de la FESR, Université de Moncton.

Évaluateur (2018). Évaluation anonyme d'un article soumis pour publication à la revue *TTR*.

Évaluateur (2017). Évaluation anonyme d'un article soumis pour publication à la revue *Critical Multilingualism Studies*.

Président du Jury : Sciences humaines et sociales - Cycles supérieurs (2016). 27^e *Colloque des jeunes chercheurs et jeunes chercheuses* de la FESR, Université de Moncton.

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DE COURS OFFERTS PAR D'AUTRES DISCIPLINES

Département de linguistique (2019) Activité d'introduction à la phonétique allemande dans le cadre du cours LING2820 Phonétique-Phonologie de la professeure Isabelle LeBlanc.

Département de linguistique (2017). Activité d'introduction à la morphologie allemande dans le cadre du cours LING3821 Morphologie de la professeure Émilie Urbain.

Département de musique (2017). Séance d'aide à la prononciation d'œuvres chantées en allemand dans le cadre des cours de chant de la professeure Monette Gould.

Département de linguistique (2016) Activité d'introduction à la phonétique allemande dans le cadre du cours LING2820 Phonétique-Phonologie de la professeure Laurence Arrighi.

Département de linguistique (2015) Activité d'introduction à la morphologie allemande dans le cadre du cours LING3821 Morphologie de la professeure Laurence Arrighi.

11. CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES

Par la présente, je confirme avoir vérifié l'authenticité des éditeurs des contributions qui figurent dans la section 7 et la Politique sur les éditeurs malhonnêtes de la FESR.

12. SIGNATURE ET DATE



Le 8 mai 2019

CURRICULUM VITAE

Anahita Shafie
anahita.shafie @umoncton.ca

Compétences

Enseignement de français langue étrangère et de français langue seconde.
Enseignement de littérature, culture et civilisation françaises.
Formation de formateurs de FLE ; organisation d'ateliers pédagogiques et d'activités culturelles.

Langues

Persan, français : avancé
Anglais : intermédiaire
Arabe : avancé en compréhension et production écrites

Formations

- 2015-présent** Doctorante en études littéraires, Université de Moncton. Titre du projet de thèse : Étude de la franco-américanité dans la saga *La diaspora des Desrosiers* de Michel Tremblay.
- Juin 2017** Bourse de stage en études québécoises et montréalaise, Université McGill.
- 2014** Maîtrise en langue et littérature française, Université Azad, Ispahan, Iran. Titre du mémoire : Étude comparative de *La Petite Fille de Monsieur Linh* de Philippe Claudel et *Là où la neige ne fond pas* de Kamran Mohammadi.
- 2012, 2014** Stages de perfectionnement de FLE et Formation de formateurs, Université de Franche-Comté, Besançon, France.
- 2009** Stage de perfectionnement de FLE dans le cadre du CECR et Formation de formateurs, Service de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France à Téhéran, Iran.
- 2008** Licence de traduction de français/persan, Université Azad, Téhéran, Iran.
- 2006-1997** Baccalauréat de sciences humaines, Lycée Golestan, Ispahan, Iran.

Expériences professionnelles des dix dernières années

- Hiver 2019** Chargée de cours, Département d'études françaises, Université de Moncton.
Cours enseignés : **LITT3810**- Littérature au niveau secondaire
- Automne 2018** Chargée de cours, FASS, Université de Moncton.
Cours enseignés : **MULT1013**-Cultures et civilisations.
- 2018-présent** Chargée de cours, Éducation permanente, Université de Moncton.
Cours enseignés : **FRLS1601-FRLS1602-FRLS2502**.
- 2015-présent** Chargée de cours de français, Université de Moncton.
Cours enseignés : **FRAN1003**-Éléments de la grammaire moderne (**2 fois**).
- 2015-présent** Assistante de recherche du professeur Jean Morency, Université de Moncton.
Titre du projet de recherche : Édition critique des classiques acadiens.
- 2017-présent** Assistante de recherche et membre du comité de coordination du groupe de recherche interdisciplinaire sur les cultures en contact (GRICC), Faculté des arts et des sciences sociales, Université de Moncton.
- Fév. Mars 2017** Assistante de recherche du professeur Benoit Doyon-Gosselin, Université de Moncton. Titre du projet de recherche : Établissement de la bibliographie complète de France Daigle.
- 2016-2018** Représentante des étudiants des études de cycles supérieurs au Département d'études françaises de l'Université de Moncton.
- 2015-2016** Assistante de recherche du professeur David Décarie, Université de Moncton.
Titre du projet de recherche : Éditions critiques des œuvres complètes de Germaine Guèvremont.
- 2009-2015** Directrice des programmes et formatrice, Département de français de l'Institut des langues étrangères de l'Université d'Ispahan (JDI), Iran. Description de la tâche : planification des cours, logistique des cours, responsabilité des tests de classement et de niveau, formation pour les professeurs.
- 2009-2015** Enseignante de FLE et de FLS, Département de français de l'Institut des langues étrangères de l'Université d'Ispahan (JDI), Iran. Cours enseignés (échantillon) : Ateliers et cours de communication orale, cours de grammaire, Cours préparatoires aux examens de TEF et TEFAQ.
- 2009-2015** Superviseure de publications traduites français/persan, Édition JDI. Université d'Ispahan, Iran.

Annexe C

Plans de cours (campus d'Edmundston et de Moncton)

- MULT1013 (*Civilisations et cultures*)
- MULT4003 (*Séminaire de synthèse*)
- MULT4013 (*Mémoire de fin d'études*)

MULT 1013 : Civilisations et cultures

Hiver 2018

Crédits : 3

Professeur : Michel Mallet
Bureau : Arts 255
Téléphone : (506) 858-4354
Courriel : michel.mallet@umoncton.ca
Heures de bureau : Lundi : 13 : 30 à 16 : 30
Mercredi : 14 : 00 à 17 : 00
& sur rendez-vous

I. Description

Introduction aux bases historiques, géographiques, sociales et politiques de la civilisation occidentale et à ses différentes cultures. Réflexion sur les concepts de culture, multiculturalisme, différences culturelles. Présentation des fondements de l'apparition des civilisations et de leurs caractéristiques particulières telles que le sacré, le scientifique, le symbolique et le technique.

II. Objectif du cours

L'objectif de ce cours a pour but d'introduire les étudiant.e.s aux fondements, aux valeurs et aux caractéristiques qui ont – et qui continuent de forger la civilisation occidentale. Le cours se veut une introduction permettant aux étudiant.e.s d'acquérir une vision d'ensemble des divers éléments qui caractérisent la civilisation et les cultures dites occidentales, soit des origines à ce jour. Dans ce cours, les étudiant.e.s seront encouragés à se familiariser avec une sélection d'ouvrages littéraires, artistiques et médiatiques portant sur la civilisation et les cultures occidentales et choisis selon des contextes socio-historiques variés.

III. Contenu

Le contenu de ce cours s'organisera autour de dix grandes périodes, chacune correspondant aux étapes marquantes qui ont contribué à la construction de la civilisation occidentale et des cultures qui la composent :

1. Les précurseurs de l'Antiquité
2. La Grèce antique
3. La Rome antique - L'émergence et l'apogée de l'Empire romain
4. Le Moyen Âge
5. La Renaissance et ses grandes découvertes
6. Réforme et contre-réforme
7. Lumières, révolutions et les débuts du concept d'État-nation
8. La Modernité et ses bouleversements socio-économiques
9. Les Grandes Guerres mondiales
10. De la Guerre froide à aujourd'hui

IV. Méthode d'apprentissage

Puisqu'il s'agit d'un panorama de la civilisation et des cultures occidentales, ce cours procédera de façon chronologique. Les faits d'ordre politique, socio-économique et linguistique, de même que les principaux mouvements religieux, culturels, artistiques et intellectuels qui ont forgé les cultures occidentales seront abordés dans le contexte de documents écrits ou audiovisuels sélectionnés pour ce cours. Des lectures seront assignées pour chaque rencontre afin de préparer l'étudiant à la matière discutée en classe. Par ailleurs, ce cours accordera une place importante à la discussion, permettant ainsi aux étudiant.e.s de participer aux échanges et d'articuler leur réflexion.

V. Méthodes d'évaluation

Tests (2 x 20%)	40%
Examen final	30%
Fiche technique (Exposé oral)	10%
Exposé oral	20%

VI. Ouvrages littéraires à se procurer à la Librairie Acadienne :

- Ernst Gombrich, *Une brève histoire du monde*

VII. Notation :

A+	4,3	90-100 %	Excellent
A	4,0	87-89,9 %	
A-	3,7	84-86,9 %	
B+	3,3	81-83,9 %	Très bien
B	3,0	78-80,9 %	
B-	2,7	75-77,9 %	
C+	2,3	72-74,9 %	Bien
C	2,0	69-71,9 %	
C-	1,7	66-68,9 %	
D+	1,3	63-65,9 %	Passable
D (note de passage)	1,0	60-62,9 %	
E	0-0,99	0-59,9 %	Échec

VIII. Services aux étudiantes et étudiants

- Si vous éprouvez des difficultés, le Centre d'aide en français (CAF) situé au local 182 de la bibliothèque Champlain offre un service de tutorat et il propose des outils de travail afin d'améliorer la qualité de la langue parlée et écrite. Pour vous prévaloir de ces services, envoyez un courriel au caf@umoncton.ca ou téléphonez au 858-4319.
- Si vous éprouvez des difficultés avec la matière relative aux méthodes d'études, un service de coach à l'apprentissage est disponible pour vous aider à réviser la matière et répondre à vos questions. Des ateliers sur les méthodes d'études et la gestion du stress sont également offerts aux étudiantes et étudiants intéressés. Pour bénéficier de ces services, prenez rendez-vous avec les Services aux étudiantes et étudiants (SAEE) en envoyant un courriel au infosae@umoncton.ca ou en téléphonant au 858-3707.

- Si vous considérez avoir besoin de mesures d'adaptation, le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage offre un programme d'appui à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui éprouvent des difficultés. Pour connaître les mesures d'adaptation dont vous pourriez bénéficier et y avoir droit, envoyez un courriel au service.acces.umcm@umoncton.ca ou téléphonez au 858-3794.
- Les étudiantes et les étudiants qui ont un diagnostic et qui ont besoin de services particuliers ou de mesures d'adaptation sont invités à me rencontrer afin de me remettre la lettre préparée par le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage précisant les mesures recommandées. Si vous n'avez pas cette lettre, envoyez un courriel au service.acces.umcm@umoncton.ca ou téléphonez au 858-3794.

IX. Règlements universitaires¹

I. Absence à un cours

- À moins de raisons exceptionnelles, il faut assister à tous les cours. Trois absences pour un cours de 75 minutes entraînent l'application du règlement 10.9.1 du Répertoire de l'Université de Moncton. Voir le règlement 10.9.1 dans le *Répertoire universitaire 2016-2017* de l'Université de Moncton.

II. Absence à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail

- En vertu du règlement 10.9.2 (*Répertoire universitaire 2016-2017*), « toute absence à une épreuve de contrôle jugée importante entraîne l'attribution de la lettre E pour cette épreuve, à moins que l'étudiante ou l'étudiant en ait avisé la professeure ou le professeur ou sa doyenne, son doyen, sa directrice ou son directeur, et ne démontre que cette absence découle de circonstances indépendantes de sa volonté. Tout travail pratique important non remis à la date prévue et sans motif indépendant de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant entraîne également l'attribution de la lettre E ».

III. Fraude

- Le règlement 10.9.3 sur la fraude (*Répertoire universitaire 2016-2017*) précise : « L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme ». Voir le règlement 10.9.3 dans le *Répertoire universitaire 2016-2017* de l'Université de Moncton.

L'étudiante ou l'étudiant qui est coupable de fraude **peut se voir attribuer la lettre E** pour l'épreuve d'évaluation ou pour le cours, selon la gravité. Elle ou il peut, dans les dix jours ouvrables après réception de sa note, faire appel de la décision auprès du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, Jean-François Thibault

¹ Les « Règlements universitaires du premier cycle » se trouvent dans le *Répertoire universitaire 2016-2017* de l'Université de Moncton. Leur connaissance et l'obligation de s'y conformer sont une responsabilité individuelle.

Horaire des lectures :

Thème 1 : *Les premières civilisations de l'Antiquité*
(8 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 1 à 6

Thème 2 : *Les premières civilisations de l'Antiquité (partie 2)*
(10 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 7 et 8
David Bellingham : « Les Grecs : culture et mythes » (Clic)
Salvatore D'Onofrio : « Les héros civilisateurs » (Clic)

Thème 3 : *La Grèce antique*
(15 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 9 à 12
Nicolas Tran : « Un empire d'inégalités » (Clic)

Thème 4 : *La Rome antique - L'émergence et l'apogée de l'Empire romain*
(17 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 13 à 15
Andrew Curry : « Frontières romaines » (Clic)

Thème 5 : *De la Perse à l'Iran : 2500 ans d'histoire (intervention d'Anahita Shafie)*
(22 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 16 à 18
Henry Bogdan : « Les Germains à l'assaut du monde romain » (Clic)

Thème 6 : *La chute de Rome - Le Moyen Âge (partie 1)*
(24 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 19 à 23
Martin Gravel : « Charlemagne : Un empire au Moyen Âge » (Clic)

Thème 7 : *Le Moyen Âge (partie 2)*
(29 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 22 à 25
Pascale Desclos: « Les villes, graines de liberté » (Clic)

Thème 8 : *La Renaissance (partie 1)*
(31 janvier)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 26

Volker Saux : « Laurent le Magnifique, habile prince des arts » ([Clic](#))

Stéphane Gacon : « La Renaissance ou l'affirmation de l'homme » ([Clic](#))

Thème 9 : *La Renaissance (partie 2)*
(5 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 27

Barreau et Bigot : « Les grandes découvertes et la mort des civilisations précolombiennes » ([Clic](#))

Contrôle de lecture 1 – 20 % : 7 février (Chapitres 1 à 27)

Thème 10 : *Luther, la Réforme et la Contre-Réforme*
(7 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 28 et 29

Matthieu Arnold : « La tunique déchirée de la chrétienté » ([Clic](#))

Thème 11 : *La Guerre de Trente ans et ses répercussions*
(12 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 30 à 32

Gérald Chaix : « Guerre de Trente Ans : La catastrophe » ([Clic](#))

Thème 12 : *Les Lumières - L'indépendance américaine et l'impact pré-Révolution française en Europe*
(14 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 33

Barreau et Bigot : « Le siècle des Lumières » ([Clic](#))

(19 février) *Journée de la Famille (congé)*

Thème 13 : *La Révolution française et ses conséquences*
(21 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 34 et 35

Barreau et Bigot : *La Grande Révolution ; L'Empire*

Thème 14 : *Napoléon et le Congrès de Vienne*
(26 février)

Lectures : *Gérard Raulet* : « La patrie du romantisme » (Clic)

Madame de Staël : « De la poésie classique et de la poésie romantique » (Clic)

Contrôle de lecture 2 – 20 % : 28 février (Chapitres 28 à 35)

Thème 15 : *Le Classicisme et le Romantisme*
(28 février)

Lectures : *Gombrich* : chapitres 36 à 38

Stéphane Gacon : « L'âge industriel ou le triomphe de la modernité (Clic) »

Étienne François : « De la Prusse au Reich : la longue marche vers l'unité »

Semaine de lecture : 5 & 7 mars

Exposés oraux : sujets des exposés oraux à remettre au professeur le 12 mars

Thème 16 : *La Modernité – L'Europe des nations*
(12 mars)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 39

Barreau et Bigot : La conquête coloniale. Le Japon (Clic)

Thème 17 : *Le rôle des langues dans la construction de l'identité nationale (intervention de Laurence Arrighi)*
(14 mars)

Lectures : *Gombrich* : chapitre 40

Stefan Zweig : « Le Monde d'hier (Extraits) » (Clic)

Siegfried Sassoon : « Morts de blessures » et « Suicide dans les tranchées » (Clic)

Virginia Woolf : « Mrs. Dalloway (Extraits) » (Clic)

Thème 18 : *La Première Guerre mondiale et l'entre-deux guerres*
(19 mars)

Lectures : *Gerd Krumeich* : « Questions brûlantes sur la Grande Guerre » (Clic)

Thème 19 : *La Deuxième Guerre mondiale et la Guerre froide*
(21 mars)

Lectures : *Johann Chapoutot* : « Nazisme : L'effondrement d'une civilisation » (Clic)
Barreau & Bigot : « La guerre froide » (Clic)

Thème 20 : *L'ex-Yougoslavie : région aux confins de l'Occident et de l'Orient* (intervention de *Nicolas Jelic*)
(26 mars)

Lectures : *Barreau & Bigot* : « La décolonisation, La guerre d'Algérie » (Clic)
Eric Hobsbawn : « Le nationalisme à la fin du XX^e siècle » (Clic)

Exposés oraux (partie 1)
(28 mars)

Exposés oraux (partie 2)
(4 avril)

Lectures : *Barreau & Bigot* : « La chute de l'URSS, la mondialisation » (Clic)
Julia Ioffe : « Pourquoi les jeunes Russes soutiennent Poutine » (Clic)

Exposés oraux (partie 3)
(9 avril)

Exposés oraux (partie 4)
(11 avril)

Lectures : *Denis Duclos* : « La pluralité est l'avenir de la civilisation humaine »

Thème 21 : *Quel avenir pour la civilisation et les cultures occidentales ?*
(16 avril) Retour sur le cours et révision pour l'examen final.

Civilisations et cultures (MULT 1013)



http://www.histoire-et-civilisations.com/articulo/articles/1180/grande_muraille_une_frontiere_trompe-lil.html#gallery-1

Identification :

Professeur :	René Blais
Bureau :	PSL237
Titre du cours :	Civilisations et Cultures
Sigle du cours :	MULT 1013
Programmes :	Vise principalement les étudiants du B.A. multidisciplinaire
Préalable :	Aucun
Horaire:	Mardi 15h00-16h15 (PSL 406) Jeudi 15h00-16h15 (PSL 406)

Bureau du VRER - page 075



Descriptif:

Qui sommes-nous ? Qu'est-ce que l'Homme ? Quelle est notre Histoire ? Celle de l'Humanité ! Il y a douze mille ans un tournant décisif se produit: Homo sapiens jette les bases des premières civilisations. En quelques milliers d'années il se sédentarise et invente l'agriculture, l'élevage, l'architecture, le commerce, la roue, l'alliage des métaux, les religions ... Il construit des cités et imagine une société complexe, organisée et hiérarchisée. Il communique grâce à l'écriture, échange ses biens et son savoir à travers les continents.

Choisir l'invention des civilisations comme «cadres intelligibles» du monde actuel, c'est dépasser le mouvement rapide des évènements, mais aussi des temps allongés des épisodes, pour s'inscrire dans les temps longs, ralentis ou paresseux des civilisations. Partir des civilisations c'est aussi tenter une interprétation et des explications globales, c'est-à-dire à l'échelle de la planète. Et cela semble d'autant plus pertinent que le phénomène de la mondialisation s'intensifie chaque jour davantage. Il sera évidemment obligatoire de faire des choix: les limites imposées par la durée même du cours nous forcent à privilégier certaines civilisations et certains faits de civilisation. Ces choix sont totalement arbitraires et ne s'expliquent nullement de manière purement rationnelle. Nous ne parlerons d'ailleurs que très brièvement de ces civilisations à un moment et dans des lieux précis de leur histoire. Nous mettrons en évidence le rôle déterminant des techniques de production et d'encadrement, des villes, de la religion et de l'État.

Il s'agit d'un cours multidisciplinaire. Aucune approche disciplinaire ne sera donc privilégiée: nous aborderons les civilisations tantôt avec le regard de l'historien, du sociologue, du politicologue, de l'économiste, de l'anthropologue, du géographe (bien évidemment!), etc. La tâche est donc exigeante, voire presque impossible. Le peu de temps qui nous est alloué, jumelé à la quantité de thèmes et de civilisations que nous voulons traiter, et cela à travers une multitude d'approches nous ramènent vite à l'humilité. Il s'agit bien ici d'une introduction au sens fort du terme, c'est-à-dire qui prépare à la connaissance (qui elle est beaucoup plus exigeante). Ce que je vous propose c'est donc une entrée en matière, des explications préliminaires, une base sur laquelle on peut, par la suite, construire.

Nous avons choisi un cadre souple de présentation : une «déconstruction» des civilisations à travers une série de thèmes qui s'étalent sur plusieurs périodes historiques. Ainsi seront présentés par exemples trois (3) grandes routes de circulation des hommes au cours de trois périodes historiques différentes: l'Antiquité, le Moyen-Âge, et les Temps Modernes. Nous procéderons de la même manière avec les thèmes suivants: personnages, villes, discours, guerres, inventions, textes, voyages. Ce qui va nous permettre de discuter de plusieurs civilisations en montrant plusieurs continuités et ruptures dans l'Histoire de l'humanité.

2



Bureau du VRER - page 076



Objectifs généraux :

La personne qui s'inscrit à ce cours veut...

1. Se donner une définition formelle des/de la culture(s) et des/de la civilisation(s);
2. Se sensibiliser à la diversité, à l'originalité et à la richesse des cultures;
3. Réfléchir aux concepts de «Temps» et d'«Espace» pour pouvoir parler de l'humanité;
4. S'initier à quelques grandes civilisations de l'Histoire, les situées dans l'espace et le temps;
5. Montrer l'importance de certains personnages dans la marche de l'histoire;
6. Réfléchir sur l'importance de phénomènes techniques pour le développement des civilisations;
7. Circonscrire les caractères qui valent à un groupement humain le titre de civilisation;
8. Insister sur les rapports entre civilisations et en faire la démonstration;
9. Démontrer l'héritage des anciennes civilisations dans notre quotidien;
10. Mieux comprendre «qu'est-ce que l'homme ?»; «qu'est-ce que l'humanité ?»

Contenu :

1. Introduction: Le Monde ?

- a. Le Monde n'existe pas ?
- b. La Nature n'existe pas?
- c. Qu'est-ce que l'Homme ?
- d. Qu'est-ce qu'une civilisation ?
- e. Qu'est-ce qu'une culture ?

2. L'Espace et le Temps :

- a. L'Espace de l'Homme !
- b. La mesure du Monde : Eratosthène et Ptolémée
- c. Qu'est-ce que le Temps ?
- d. La mesure du temps ...la durée de Bergson
- e. Pachamama: La culture Inca ne distingue pas l'espace et le temps

3. Trois commencements du Monde :

- a. L'émergence africaine
- b. L'agriculture comme commencement du Monde
- c. Villes et premières civilisations



Bureau du VRER - page 077



- 4. Trois découpages du Monde :**
 - a. Orient/Occident
 - b. Ancien Monde/Nouveau Monde
 - c. Nord/Sud

- 5. Trois discours qui ont changé le monde :**
 - a. Hitler et la guerre (<https://www.youtube.com/watch?v=NeWdJOoEM4o>)
 - b. Roosevelt et le «New deal» (<https://www.youtube.com/watch?v=h5Pls1Xc3bw>)
 - c. Le rêve de Martin Luther King
(<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20130823181200/>)

- 6. Trois Routes :**
 - a. La Pax Romana
 - b. La Route de la Soie
 - c. La «Trade Winds»

- 7. Trois voyages :**
 - a. Strabon aux sources du Nil
 - b. Marco Polo à Cathay
 - c. Colomb à Cipango

- 8. Trois villes :**
 - a. Harappa
 - b. Venise
 - c. Tokyo

- 9. Trois personnages :**
 - a. Alexandre le Grand
 - b. Gengis Khan
 - c. Alexander von Humboldt

- 10. Trois textes fondateurs :**
 - a. Le Code d'Hammourabi
 - b. Les 95 thèses de Luther
 - c. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

- 11. Trois inventions :**
 - a. La roue
 - b. La poudre à canon
 - c. La machine à vapeur

- 12. Trois guerres :**
 - a. Guerre du Péloponnèse
 - b. Guerre de Cent Ans
 - c. La Grande Guerre





Démarche pédagogique :

Pour atteindre les objectifs du cours, l'étudiante ou l'étudiant doit :

1. Assister aux « cours magistraux »
2. Effectuer (3) exercices
3. Rédiger deux (2) examens de contrôle

Évaluation :

L'évaluation repose sur les éléments suivants :

- | | |
|--------------------------|-----|
| 1. Examen I (22 février) | 35% |
| 2. Exercices (3) | 30% |
| 3. Examen II | 35% |

Bibliographie:

- Arendt, H. (1983). Condition de l'homme moderne. Calmann-Lévy, 406 p.
- Bairoch, P. (1985). De Jéricho à Mexico: villes et économie dans l'histoire. Paris, Gallimard, 705 p.
- Benedict, R. (1934). Patterns of culture. New York, Mentor Book, 272 p.
- Bergson, H. (1907). L'évolution créatrice. Paris, PUF, 254 p.
- Blij, H. J. de (1995). Human geography : culture, society and space. John Wiley & Sons, 531 p.
- Braudel, F. (1993). Grammaire des civilisations. Paris, Flammarion, 624 p.
- Breton, R. (19). Géographie des civilisations. Paris, P.U.F., Que sais-je? 127 p.
- Caillois, R. (1950), L'homme et le sacré. Paris, Gallimard, 238 p.
- Campeau, R. et al. (1998). Individu et société : introduction à la sociologie. Montréal, Gaëtan Morin, 433 p.
- Chardin, Pierre Teilhard de (1955). Le phénomène humain. Paris, Seuil, 318 p.



Bureau du VRER - page 079



Colleyn, J.-P. (1979). Éléments d'anthropologie sociale et culturelle. Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 202 p.

Diamond, J. (2005). L'effondrement. Paris, Gallimard, 646 p.

Dardel, E. (1990). L'homme et la terre. Paris, CTHS, 199 p.

Eliade, M. (1965). Le sacré et le profane. Paris, Gallimard, 186 p.
(1959). Initiation, rites, sociétés secrètes. Paris, Gallimard, 282 p.
(1957) Mythes, rêves et mystères. Paris, Folio, 279 p.

Garaudy, R. (1977). Pour un dialogue des civilisations. Paris, Denoël, 233 p.

Girard, R. (1978). Des choses cachées depuis la fondation du monde. Paris, Grasset, 636 p.

Gottlieb, R. S. (1996). This sacred Earth; Religion, Nature, environment. London, Routledge, 673 p.

Guilaine, J. et Coppens, Y. (2007). Le sacré de l'homme. Paris, Flammarion, 181 p.

Guillebaud, J.-C. (2008). Le commencement du monde. Paris, Seuil, 390 p.

Humbolt, A Von (2000). Cosmos. Essai d'une description physique du Monde, 4 vol., Paris, 1847-1859, rééd. Éditions Utz, 2000.

Kottak, C. P. (2000). Cultural Anthropology. New York, Mcgraw-Hill, 536 p.

Malinowski, B. (1968). Une théorie scientifique de la culture. Paris, Maspero, 183 p.

Mead, M. (1964). Continuities in cultural evolution. New Haven, Yale university Press, 471 p.

Morris, D. (1968). Le singe nu. Paris, Grasset, 318 p.

Mumford, L. (1950). Technique et civilisation. Paris, Seuil, 414 p.

Park, C. (1994). Sacred Worlds. London, Routledge, 332 p.

Simard, M. et Laville, C. (1999). Histoire de la civilisation occidentale : une perspective mondiale. Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique inc., 466 p.

Toynbee, A. (1953). Guerre et civilisation. Paris, Gallimard, 247 p.
(1964). Le monde et l'Occident. Paris, Éditions Gonthier, 189 p.

Tarnier, J.-P. (1999). La mondialisation de la culture. Paris, La Découverte, 116 p.

Vattel, O. (2001). Les religions grecque et romaine. Paris, A. Colin, 95 p.

Bonne session d'hiver 2017 !!!



Bureau du VRER - page 080



Services d'appui à la réussite

Si vous éprouvez des difficultés, le *Centre d'aide en français et en anglais* du *Campus d'Edmundston* offre un service de tutorat et des outils de travail afin d'améliorer la qualité de votre langue parlée et écrite. Pour vous prévaloir de ces services, veuillez communiquer avec le coordonnateur du *Centre*, M. Jonathan Landry, au local PSL419 (courriel : jonathan.landry@umoncton.ca ; téléphone : 737-5050, poste 5200).

Si vous éprouvez des difficultés sérieuses avec la matière du cours, un service de tutorat est disponible pour vous aider à réviser la matière et répondre à vos questions. Des ateliers sur les méthodes de travail et la gestion du stress sont également offerts sur demande aux étudiantes et étudiants intéressés. Pour utiliser ces services, vous devez prendre rendez-vous avec le directeur des Services aux étudiantes et étudiants, M. François Pelletier auprès de M^{me} Sylvie Charest au local CÉ-A-115A (courriel : sylvie.charest@umoncton.ca ; téléphone : 737-5074).

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, le Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap offre un programme d'appui à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui éprouvent des difficultés liées à l'une ou l'autre des conditions suivantes : trouble de santé mentale, handicap auditif ou visuel, handicap physique, problème de santé chronique, traumatisme crânien, trouble d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention, trouble envahissant du développement (autisme, Asperger). Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez prendre un rendez-vous avec la conseillère en intégration au Service aux étudiantes et étudiants ayant un handicap, M^{me} Linda Tardif, au local CÉ-A-115K (courriel : linda.tardif@umoncton.ca ; téléphone : 737-5050, poste 5110).

Absence au cours

En matière d'assiduité, le règlement 10.9.1 (Université de Moncton 2014. *Répertoire 1^{er} cycle 2014-2015*) énonce: «un trop grand nombre d'absences à un cours peut entraîner, après un avertissement écrit de la ou du professeur, l'obligation pour l'étudiante ou l'étudiant de se retirer du cours. La décision définitive au sujet du retrait est prise par la doyenne, le doyen, la directrice ou le directeur».

Absence à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail

En vertu du règlement 10.9.2 (Université de Moncton 2014. *Répertoire 1^{er} cycle 2014-2015*) «toute absence à une épreuve de contrôle jugée importante entraîne l'attribution de la **lettre E** pour cette épreuve, à moins que l'étudiante ou l'étudiant en ait avisé la professeure ou le professeur ou sa doyenne, son doyen, sa directrice ou son directeur, et ne démontre que cette absence découle de circonstances indépendantes de sa volonté. Tout travail pratique important non remis à la date prévue et sans motif indépendant de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant entraîne également l'attribution de la **lettre E**».

Fraude

Le règlement 10.9.3 sur la fraude (Université de Moncton 2014. *Répertoire 1^{er} cycle 2014-2015*): «L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme».

Quant à l'article 10.9.3.1 (Université de Moncton 2014. *Répertoire 1^{er} cycle 2014-2015*). Il donne une définition de la fraude : «Fait preuve de tricherie, de plagiat ou de malhonnêteté intellectuelle, celui ou celle qui, notamment, mais non exclusivement :





- a) reproduit textuellement un passage provenant d'un texte dont elle ou il n'est pas l'auteur ou l'auteur sans indiquer clairement la source ou reproduit des idées ou des faits dans ses propres mots sans indiquer clairement leurs sources (il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de connaître les règles de base associées à la rédaction d'un travail universitaire);
- b) copie ou tente de copier le texte d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant, ou participe à ce copiage d'une manière quelconque;
- c) sollicite ou a recours à toute aide expressément interdite, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- d) utilise ou tente d'utiliser, lors d'une épreuve de contrôle, tout document ou matériel non autorisé par la professeure ou le professeur;
- e) présente à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, un même travail, travail dirigé ou mémoire, intégralement ou en partie, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement;
- f) falsifie un document ou toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- g) fait écrire son épreuve de contrôle par une autre personne;
- h) écrit une épreuve de contrôle à la place d'une autre personne;
- i) trafique après correction le texte d'une épreuve de contrôle;
- j) prétend faussement avoir fait, entre autres, une entrevue, une visite clinique ou une observation;
- k) obtient de façon illicite, par des moyens techniques ou autres, l'accès à des documents, des données ou tout autre matériel, afin de commettre toute infraction visée par ce règlement. »

L'étudiant ou l'étudiante qui est coupable de fraude reçoit la **note E** pour l'épreuve d'évaluation ou pour le cours, selon la gravité. Il ou elle peut, dans les dix jours ouvrables après réception de sa note, faire appel de la décision auprès de la doyenne des Études, madame Pierrette Fortin (PSL211).

Évaluation du français - normes linguistiques de l'Université de Moncton et barème (SAC-010503)

L'évaluation de la partie linguistique porte sur une TRANCHE DE 400 MOTS. Si l'examen ou le travail compte moins de 400 mots, le barème sera réduit proportionnellement à la longueur du texte évalué. S'il compte plus de 400 mots, l'évaluation se limite à une tranche de 400 mots située n'importe où dans le texte.

Comptabilisation des fautes

Faute de grammaire et de syntaxe 1 point

Impropriété 1 point

Incompréhension totale 2 points

Barème pour le calcul de la pénalité (sur 400 mots)

Examen en temps limité, sans grammaire ni dictionnaire

Total de 12 à 17 points : réduction d'un tiers de lettre (ex. : la note passe de B à B-).

Total de 18 à 23 points : réduction de deux tiers de lettre (ex. : la note passe de B à C+).

Total de 24 points et plus : réduction d'une pleine lettre (ex. : la note passe de B à C).



Bureau du VRER - page 082



Examen en temps limité, grammaire et dictionnaire autorisés

Total de 8 à 11 points : réduction d'un tiers de lettre (ex. : la note passe de B à B-).

Total de 12 à 15 points : réduction de deux tiers de lettre (ex. : la note passe de B à C+).

Total de 16 points et plus: réduction d'une pleine lettre (ex. : la note passe de B à C).

Travail sans contrainte de temps, documentation permise

Total de 4 ou 5 points : réduction d'un tiers de lettre (ex. : la note passe de B à B-).

Total de 6 ou 7 points : réduction de deux tiers de lettre (ex. : la note passe de B à C+).

Total de 8 points et plus : réduction d'une pleine lettre (ex. : la note passe de B à C).

Le présent rappel de certains règlements, définitions et procédures ne vous dégage en rien de votre obligation de prendre connaissance et de vous conformer aux *Règlements universitaires du premier cycle* (Université de Moncton 2014. *Répertoire 1^{er} cycle 2014-2015*).





Nouveaux règlements 8.5.3

Barème de conversion de pourcentage en lettre

8.5.3.1 Conversion de pourcentage en lettre

Lorsque la conversion des résultats d'une évaluation de fait à partir d'une échelle en pourcentage, la professeur ou le professeur doit convertir la note de pourcentage en lettre en utilisant le barème de conversion de la faculté responsable du cours. Le règlement 8.5.3 ne s'applique pas à la Faculté de droit.

8.5.3.2 Barème de conversion

Barème A	Barème AB
Pour toutes les facultés et campus, sauf les cours ingénierie	Cours en ingénierie
90-100% = A+ 87-89,9% = A 84-86,9% = A- 81-83,9% = B+ 78-80,9% = B 75-77,9% = B- 72-74,9% = C+ 69-71,9% = C 66-68,9% = C- 63-65,9% = D+ 60-62,9% = D Moins de 60% = E	90-100 % =A+ 87-89,9% = A 84-86,9% = A- 80-83,9% = B+ 77-79,9% = B 74-76,9% = B- 70 – 73,9% = C+ 67 – 69,9% = C 64-66,9% = C- 60 – 63,9% = D+ 55-59,9% = D Moins de 55% = E



MULT4003 – Séminaire de synthèse

Hiver 2019

(3-0) 3 cr.

Cynthia Potvin, Ph.D., professeure adjointe
Département de traduction et des langues
Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau : 289 A (Édifice des Arts) Tél. : 858-4311
Courrier électronique : potvinc@umoncton.ca

Secrétariat du département de traduction et des langues
Bureau : 259 A (Édifice des Arts)
Tél. : 858-4214

Disponibilités pour consultation : lundi et mercredi (13 h 15 – 16 h 15)

Description du cours :

« Séminaire de lecture d'un ensemble d'œuvres et rédaction d'un travail de synthèse englobant au moins deux des trois mineures du programme. Exploration d'une thématique spécifique par la ou le professeur et présentation d'une recherche multidisciplinaire par les étudiantes et étudiants » (Répertoire universitaire 2018-2019, Université de Moncton (2018)).

Méthodologie :

- ❖ Pour atteindre les objectifs du cours, l'étudiant.e et la professeure se rencontreront une fois par semaine afin de discuter des lectures ainsi que de l'avancement de la rédaction du travail.
- ❖ L'étudiant.e devra à chaque semaine faire des lectures ou visionner des documents audiovisuels afin de s'appropriier les connaissances caractéristiques à son sujet de recherche.
- ❖ L'étudiant.e est libre de choisir la langue (français ou espagnol) dans laquelle s'effectuera les rencontres hebdomadaires ainsi que la langue (français ou espagnol) de rédaction de son travail.

Mesures d'adaptation pour les étudiant.e.s ayant un handicap :

- ❖ L'étudiant.e. qui a un diagnostic et qui a besoin de services particuliers ou de mesures d'adaptation est prié.e de me rencontrer afin que nous discutons des mesures recommandées par le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA). Si aucune information à ce sujet ne m'a été envoyée par le SASA, prière de communiquer avec eux en composant le 506-858-3794 ou en envoyant un courriel à service.acces.umcm@umoncton.ca.

Pour de l'aide dans le cheminement académique des étudiant.e.s, consultez cette adresse : <http://www.umoncton.ca/umcm-reussite/>.

1

¡Buen cuatrimestre!

Bureau du VRER - page 085

Règlements universitaires¹ :❖ **Absence**

L'assiduité (Règlement **10.9.1** du Répertoire universitaire 2018-2019 (Université de Moncton, 2018)) est de mise afin de ne pas nuire à son apprentissage. L'étudiant.e qui s'absente doit en aviser la professeure. Conjointement, l'étudiant.e et la professeure détermineront d'un autre moment plus opportun pour reprendre la rencontre hebdomadaire.

❖ **Absence à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail**

Seul un certificat médical justifiera une absence lors d'une évaluation, qu'il s'agisse d'un examen ou d'un travail à remettre. Aucun travail en retard ne sera accepté, sauf dans le cas où l'étudiant.e apporte la preuve que ce retard est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté (Règlement **10.9.2** du Répertoire universitaire 2018-2019 (Université de Moncton, 2018)).

❖ **Fraude**

« L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme » (Règlement **10.9.3** sur la fraude du Répertoire universitaire 2018-2019 (Université de Moncton, 2018)). L'étudiant.e coupable de fraude se verra attribuer la lettre E pour l'épreuve d'évaluation en question, ou pour le cours, selon la gravité de la fraude en question. Dans les dix jours ouvrables après réception de sa note, l'étudiant.e coupable de fraude peut faire appel de la décision auprès du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, M. Jean-François Thibault.

¹ La connaissance et l'obligation de se conformer aux « Règlements universitaires du premier cycle » disponibles dans le *Répertoire universitaire 2018-2019* (Université de Moncton, 2018) sont de la responsabilité de chaque étudiant.e.

¡Buen cuatrimestre!

Bureau du VRER - page 086

Objectifs généraux et spécifiques :

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
1. L'étudiant.e connaîtra les principales caractéristiques et concepts qui définissent les deux domaines de son sujet d'étude.	1. L'étudiant.e identifiera et énumérera les principales caractéristiques et concepts des deux domaines de son sujet d'étude à partir d'un corpus de lectures pertinentes.
2. L'étudiant.e comprendra les relations entre les deux domaines de son sujet d'étude.	1. L'étudiant.e identifiera les relations entre les deux domaines de son sujet d'étude. 2. L'étudiant.e expliquera les relations entre les deux domaines de son sujet d'étude.
3. L'étudiant.e utilisera les connaissances issues d'un corpus de lectures pertinentes.	1. L'étudiant.e décrira une ou des situations communes et problématiques aux deux domaines de son sujet d'étude. 2. L'étudiant.e trouvera une ou des solutions aux situations problématiques identifiées.
4. L'étudiant.e analysera les informations sur les deux domaines à l'étude.	1. L'étudiant.e identifiera les causes des situations problématiques. 2. L'étudiant.e résumera les causes des situations problématiques. 3. L'étudiant.e expliquera les causes des situations problématiques.
5. L'étudiant.e synthétisera, à l'oral et à l'écrit, ses connaissances, analyse, réflexions et conclusions par rapport à son sujet d'étude.	1. L'étudiant.e produira un travail de synthèse dans lequel ressortiront les connaissances acquises sur les deux domaines, sa compréhension des relations entre eux et des situations communes et problématiques, son analyse des causes de ces dernières, ainsi que ses réflexions et conclusions finales.

Évaluations :

Évaluations/Tests	Objectif général à atteindre	Composantes	%
Évaluation 1 : Lectures	1, 2, 3, 4 et 5	❖ Corpus de lectures – bibliographie ❖ Plan du travail	10
Évaluation 2 : Deux domaines	1 et 2	❖ Caractéristiques, concepts et relations entre les deux domaines à l'étude	15
Évaluation 3 : Situations problématiques	3 et 4	❖ Situations communes et problématiques aux deux domaines et leurs causes	15
Évaluation 4 : Présentation orale	5	❖ Synthèse orale du travail avec support visuel dans un laps de temps prédéterminé. ❖ Réponse aux questions lors de la période de question.	20
Évaluation finale : Travail de synthèse	5	❖ Synthèse écrite du travail	40

¡Buen cuatrimestre!

Notation :

Excellent	A+	4,3	90-100 %
	A	4,0	87-89,9 %
	A-	3,7	84-86,9 %
Très bien	B+	3,3	81-83,9 %
	B	3,0	78-80,9 %
	B-	2,7	75-77,9 %

Bien	C+	2,3	72-74,9 %
	C	2,0	69-71,9 %
Passable	C-	1,7	66-68,9 %
	D+	1,3	63-65,9 %
	D (note de passage)	1,0	60-62,9 %
Échec	E	0-0,99	0-59,9 %

Calendrier général :

Janvier	Février	Mars	Avril
17 : Plan de cours 23 : Lectures générales – Mexique 30 : Lectures générales – culture (générale et de la pédagogie) Évaluation 1 (pour mardi le 5)	6 : Portrait socioéconomique 13 : Éducation – niveaux individuel, familial, sociétal 20 : Acteurs de l'éducation 27 : Évaluation 2	6 : Semaine de lecture 13 : Éducation – niveau national 20 : Autre(s) thème(s) 27 : Évaluation 3	3 : Rédaction et correction 10 : Évaluation 4 18-30 avril : Travail de synthèse

Matériel obligatoire :

- ❖ Lectures
- ❖ Documents audiovisuels
- ❖ Autres sources d'information nécessaires à l'élaboration du travail

Bibliographie – La bibliographie sera élaborée autour des thèmes et sous-thèmes de la liste suivante (Pour la bibliographie complète, voir Annexe 1)

- 1) Lectures générales – Mexique
- 2) Lectures générales – culture (générale et de la pédagogie)
 - Enseignement au Mexique
 - Matériel/manuel scolaire
 - Accès à la technologie
 - Enseignement primaire, secondaire et supérieur
- 3) Portrait socioéconomique du Mexique

¡Buen cuatrimestre!

Bureau du VRER - page 088

MULT4003 – Séminaire de synthèse

Hiver 2019

(3-0) 3 cr.

- Accès à l'éducation
- Alphabétisation et l'éducation bilingue (indigène)
- 4) Éducation – niveaux individuel, familial et sociétal
 - Statistiques
 - Cas vécus – réussite, échec
 - Diversité linguistique, culturelle, ethnique, etc.
- 5) Acteurs de l'éducation
 - Enseignant
 - Direction
 - Service d'appui – psychologue, travailleur social, etc.
 - Implication des parents
- 6) Éducation – niveau national
 - Système éducatif
 - Droit à l'éducation
 - Réformes du système d'éducation du Mexique (et manifestation)

5

¡Buen cuatrimestre!

Bureau du VRER - page 089

MULT 4003
Séminaire de synthèse
Hiver 2019

École des hautes études publiques
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Professeur :	Gabriel Arsenault
Bureau :	Taillon 472
Téléphone :	(506) 858-4508
Courriel:	gabriel.arsenault@umoncton.ca
Disponibilité :	Vendredi, 14h-16h

Séminaire de lecture d'un ensemble d'œuvres et rédaction d'un travail de synthèse englobant au moins deux des trois mineures du programme. Exploration d'une thématique spécifique par la ou le professeur et présentation d'une recherche multidisciplinaire par les étudiantes et étudiants.
--

1. Présentation générale

Que penserait Hobbes de l'idée d'un gouvernement mondial?

Dans ce cours, l'étudiante sera appelée à développer sa propre réponse à cette question en se basant notamment sur une lecture attentive de certains écrits du philosophe britannique Thomas Hobbes – en particulier *Le Léviathan* – et de la littérature en science politique sur l'idée d'un gouvernement mondial.

2. Format

Ce cours prendra la forme d'un tutorat. Le professeur et l'étudiant se rencontreront sur une base hebdomadaire au bureau du professeur pour discuter des lectures effectuées et de l'évolution des travaux.

3. Objectifs d'apprentissage

Objectifs d'apprentissage généraux	Objectifs d'apprentissage spécifiques
------------------------------------	---------------------------------------

Se familiariser avec la pensée de Hobbes et la littérature sur l'idée d'un gouvernement mondial	<ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure d'articuler une interprétation particulière de la pensée de Hobbes - Être en mesure d'identifier les grands termes du débat autour de l'idée d'un gouvernement mondial
Développer des habiletés de lecture	<ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure d'identifier, de façon autonome et indépendante, les idées maîtresses des textes lus - Être en mesure d'expliquer dans ses mots ces idées maîtresses
Développer des habiletés d'écriture	<ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure de rédiger des fiches de lecture dans une langue française soignée - Être en mesure de rédiger un long texte argumentatif dans une langue française soignée
Développer des habiletés d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure de reconstituer l'argumentaire des textes lus - Être en mesure d'argumenter une interprétation particulière des textes à l'étude
Développer des habiletés de synthèse	<ul style="list-style-type: none"> - Être en mesure de dégager l'essentiel du superflu dans les textes à l'étude - Être en mesure de classer les textes assignés à l'intérieur de grandes familles interprétatives

4. Modalités d'évaluation

	Date	Pondération
Bibliographie commentée	15 février	30%
Plan argumentatif	15 mars	30%
Travail final	19 avril	40%

Bibliographie commentée : l'étudiante devrait remettre une fiche de lecture synthèse d'environ 500 mots pour au moins 5 textes d'importance centrale pour le travail final.

Critères d'évaluation : (i) les fiches sont clairement construites à partir de la question de recherche à la base de ce cours; (ii) respect de l'esprit des textes à l'étude; (iii) qualité de l'expression écrite; et (iv) qualité de la présentation (voir Guide de présentation d'un travail universitaire selon la méthodologie APA, de l'Université de Moncton).

Plan argumentatif : l'étudiante devrait identifier sa thèse (c.-à-d. sa réponse à la question de recherche) ainsi que les principaux arguments appuyant logiquement cette thèse en prenant bien soin de se référer aux textes retenus dans la bibliographie commentée. Le plan ne peut compter plus de 1 000 mots.

Critères d'évaluation : (i) qualité de la thèse; (ii) qualité des arguments; (iii) respect de l'esprit des textes cités; (iv) qualité de l'expression écrite; et (v) qualité de la présentation (voir Guide de présentation d'un travail universitaire selon la méthodologie APA, de l'Université de Moncton).

Travail final : d'une longueur de 8 000 mots maximum (incluant la bibliographie et les notes de bas de page), l'étudiant devrait répondre à la question de recherche à la base du cours (voir plus haut). Le travail final est un texte argumentatif dont la forme s'assimile à celle d'un article scientifique.

Le travail final sera évalué en fonction des critères suivants : (i) la qualité de l'argumentation ; (ii) l'ancrage de l'argumentation dans la lecture de la littérature secondaire; (iii) l'ancrage de l'argumentation dans la lecture des écrits de Machiavel; (iv) la logique et la structure du travail; (v) la qualité de l'expression écrite; et (vi) la qualité de la présentation (voir Guide de présentation d'un travail universitaire selon la méthodologie APA, de l'Université de Moncton).

5. Thèmes des séances et références des lectures obligatoires et complémentaires

La lecture du *Léviathan*

La liste des autres textes à lire se fera en collaboration entre l'étudiant et le professeur.

Le calendrier des lectures se fera également en collaboration entre l'étudiant et le professeur.

6. Avis importants

La fraude

Je vous invite fortement à relire l'article 10.9.3 des Règlements universitaires du premier cycle de l'Université de Moncton, disponibles sur le site web institutionnel. Vous y trouverez notamment une définition du plagiat et la politique de l'Université en matière de fraude académique.

Barème de conversion de pourcentage en lettre

Je vous invite à consulter l'article 8.5.3 des Règlements universitaires du premier cycle de l'Université de Moncton, disponibles sur le site web institutionnel, afin de bien comprendre la conversion des notes de pourcentage en lettre.

Mesures d'adaptation pour les étudiantes et étudiants avec un handicap

J'invite les étudiants concernés à se familiariser avec la *Politique relative aux étudiantes et étudiants ayant un handicap* ainsi qu'avec le *Guide pour les étudiantes et les étudiants ayant un handicap* de l'Université de Moncton, disponibles en ligne. Dans sa foire aux questions, le site web de l'U de M contient également une section pertinente sur les *Étudiantes et étudiants ayant une incapacité permanente*.

Normes linguistiques

Enfin, sachez que ce cours respecte les normes linguistiques du Conseil de la langue française de l'Université de Moncton, dont le contenu est également disponible sur le site de l'Université. En vertu de ces normes, par exemple, un texte rédigé à la maison qui contiendrait quatre fautes de français et plus par tranche de 200 mots serait pénalisé à la hauteur d'une lettre.

MD 4003

Séminaire de synthèse :

*L'imaginaire et les grands récits de l'Occident
Réflexion sur l'identité narrative*

Plan de cours

Secteur des sciences humaines

**Campus d'Edmundston
Université de Moncton**

Automne 2017

Professeur: Luc Vigneault
Bureau: PSL 243
Téléphone : 737-5190
Courriel: luc.vigneault@umoncton.ca

Bureau du VRER - page 094

I. But du cours

Projet de lectures dirigées proposées par une équipe de professeurs et professeures et englobant au moins deux des trois concentrations. Rapport de lecture et travail de synthèse.

II. Thématique

L'imaginaire occidentale à travers ses grands récits : une lecture de l'identité narrative

La question de l'identité narrative est d'abord un croisement de la littérature et de la philosophie. Mais elle a la beauté de convoquer également l'histoire, la sociologie, la psychologie, la psychanalyse et l'anthropologie. En fait, l'idée même d'une construction narrative de l'identité est aussi vieille que la littérature, comme témoignage de notre passé. Par l'invention du récit, la littérature nous plonge dans les plus lointaines contrées de ce qu'est l'homme. En même temps, bien qu'elle ait fait de littérature sa plus grande alliée, la philosophie a toujours entretenu un rapport ambigu avec la littérature sous toutes ses formes: romanesque, poétique; la narration au sens large du terme. Au nom d'une rationalité immanente et transcendante devant gouverner les actions humaines, la philosophie n'a-t-elle pas minimisé l'importance de cette structure narrative, de cette fiction de l'imaginaire inhérente aux grands récits littéraires dans la l'idée même que nous nous faisons de nous-mêmes? Justement, parce que la structure du récit narratif n'est pas limitée par les règles de l'entendement, la philosophie en a eu souvent recours pour suppléer, compléter et illustrer un fondement rationnel. Nous n'avons qu'à penser aux allégories de Platon, ou mieux encore, à l'œuvre romanesque d'un Sartre ou d'un Camus; mais aussi à l'implication philosophique, sociale, politique et psychologique de récits comme ceux d'Homère, de Sophocle, de la Genèse ou même de l'Évangile.

La dichotomie qui séparait jadis la philosophie comme recherche de vérité et la littérature comme créatrice de récits et de fictions n'a peut-être plus lieu d'être, enfin aussi tranchée, à partir du moment où l'une comme l'autre se définissent comme une quête de sens. Depuis Nietzsche qui vient à la fois dénoncer la spéciosité de cette recherche de vérité de la philosophie, mais surtout à confondre dans un seul discours littérature et philosophie (pensons seulement à son Zarathoustra) la philosophie et la littérature croisent le même chemin: le chemin du sens de notre identité occidentale qui inclut, forcément, la représentation que nous avons de tout ce qui n'est pas occidental.

L'idée d'une construction narrative de l'identité se trouve au carrefour de cet enjeu et interpelle l'ensemble des sciences et des arts qui se préoccupent de la question de l'homme. Les grands récits de l'Occident nous racontent *qui* nous sommes à travers une fiction, un imaginaire qui, parfois, n'est que trop près de la réalité. Ce séminaire propose un travail d'interprétation critique de quelques-uns de ces grands récits à partir d'une lecture des deux volumes de Thierry Hentsch, qui nous a laissé une oeuvre magnifiques: *Raconter et mourir. Aux sources narratives de l'imaginaire occidental* (Presses de l'Université de Montréal, 2002) et *Le temps aboli* (Ed. Bréal, PUM, 2005).

III. Objectifs du cours

Objectifs de connaissance:

- a) acquérir une connaissance théorique et pratique de l'origine des relations entre la philosophie et la littérature en Occident
- b) reconnaître la spécificité d'une question philosophique et littéraire, identifier, comparer et discuter de textes fondamentaux et classiques
- c) s'introduire à l'histoire des grands récits de la culture occidentale par une étude sur l'imaginaire

Objectifs d'habilités intellectuelles:

- a) s'exercer à la réflexion critique et à la manière de traiter méthodologiquement d'un problème ou d'un thème
- b) produire une dissertation de 25 pages
- c) analyser, critiquer et comparer nos jugements sur les différents sujets abordés

IV. Contenu:

A. Leçons

Introduction

L'imaginaire sous une question : quels sont les grands récits de l'Occident et pourquoi le sont-ils?

I. Philosophie et littérature

- 1. Lecture, imaginaire et interprétation
- 2. L'identité narrative

II. Théories de la narrativité: Aristote et Paul Ricoeur

1. La poétique d'Aristote: la comédie, le drame, la tragédie.
2. La mise en intrigue du récit: Paul Ricoeur

III. L'immortalité et la vie

1. L'épopée de Gilgamesh
2. Les chants d'Homère
3. La copie de Virgile

IV. Le drame de l'origine de la connaissance

1. La Torah, la Genèse et la question de la vérité du récit biblique
2. La tragédie grecque : Sophocle et Oedipe
3. Le Banquet de Platon : l'éros et son rapport avec la connaissance
4. Les Évangiles : la vérité ou la mort

V. Le roman moderne: l'irruption du doute

1. Cervantès: Don Quichotte
2. Shakespeare: Hamlet
3. Descartes: le récit de la raison et du doute

VI. L'évangile sans dieu: le Zarathoustra de Nietzsche

B. Présentation des étudiants-tes

L'étudiant aura à choisir et à exposer un récit parmi ceux présentés dans les deux volumes obligatoires. Le récit choisi doit être analysé et interprété selon au moins deux perspectives disciplinaires (historique, littéraire, philosophique, politique, psychologique, religieuse, sociologique, etc.).

V. Lectures obligatoires:

1. Hentsch, Thierry, *Raconter et mourir*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 431 p.
2. Hentsch, Thierry, *Le Temps aboli*, Éditions Bréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2005, 411 p.

VI. Mode et critères d'évaluation:

La proposition est la suivante :

- 1 présentation en séminaire : 30%
- 1 dissertation sur le sujet choisi : 50 %
- 1 résumé synthèse sur une présentation: 20 %

VII. Quelques règles et services :

Barème de conversion

Les valeurs suivantes sont attribuées aux lettres : 90-100% = A+; 87-89,9% = A; 84-86,9% = A-; 81-83,9% = B+; 78-80,9% = B; 75-77,9% = B-; 72-74,9% = C+; 69-71,9% = C; 66-68,9% = C-; 63-65,9% = D+; 60-62,9% = D; moins de 60% = E. Conformément au règlement 8.6.1 de l'Université de Moncton (Université de Moncton 2017. *Répertoire 1^{er} cycle 2017-2018*), votre note finale sera calculée à partir des valeurs numériques des lettres obtenues lors de chaque épreuve.

Services d'appui à la réussite

Si vous éprouvez des difficultés, le *Centre d'aide en français et en anglais* du *Campus d'Edmundston* offre un service de tutorat et des outils de travail afin d'améliorer la qualité de votre langue parlée et écrite. Pour vous prévaloir de ces services, veuillez communiquer avec le coordonnateur du *Centre*, M. Francis-Adrien Morneault, au local PSL-419 (courriel : francis-adrien.morneault@umoncton.ca); téléphone: 737-5050, poste 5200).

Si vous éprouvez des difficultés sérieuses avec la matière du cours, un service de tutorat est disponible pour vous aider à réviser la matière et répondre à vos questions. Des ateliers sur les méthodes de travail et la gestion du stress sont également offerts sur demande aux étudiantes et étudiants intéressés. Pour utiliser ces services, vous devez rencontrer M. Francis-Adrien Morneault, au local PSL-419 (courriel : francis-adrien.morneault@umoncton.ca); téléphone: 737-5050, poste 5200).

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage offre un programme d'appui à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui éprouvent des difficultés liées à l'une ou l'autre des conditions suivantes : trouble de santé mentale, handicap auditif ou visuel, handicap physique, problème de santé chronique, traumatisme crânien, trouble d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention, trouble envahissant du développement (autisme, Asperger). Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez prendre un rendez-vous le plus tôt possible avec Mme Kim Duchesne-Caron, conseillère en intégration au Service d'accès et de soutien à l'apprentissage, au local CÉ-A-115 (courriel : kim.duchesne-caron@umoncton.ca); téléphone : 737-5050, poste 5110.

Absence au cours

En matière d'assiduité, le règlement 10.9.1 (Université de Moncton 2017. *Répertoire 1^{er} cycle 2017-2018*) énonce: «un trop grand nombre d'absences à un cours peut entraîner, après un avertissement écrit de la professeure ou du professeur, l'obligation pour l'étudiante ou l'étudiant de se retirer du cours. La décision définitive au sujet du retrait est prise par la doyenne, le doyen, la directrice ou le directeur».

Absence à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail

En vertu du règlement 10.9.2 (Université de Moncton 2017. *Répertoire 1^{er} cycle 2017-2018*), «toute absence à une épreuve de contrôle jugée importante entraîne l'attribution de la **lettre E** pour cette épreuve, à moins que l'étudiante ou l'étudiant en ait avisé la professeure ou le professeur ou sa doyenne, son doyen, sa directrice ou son directeur, et ne démontre que cette absence découle de circonstances indépendantes de sa volonté. Tout travail pratique important non remis à la date prévue et sans motif indépendant de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant entraîne également l'attribution de la **lettre E**».

Fraude

Le règlement 10.9.3 sur la fraude (Université de Moncton 2017. *Répertoire 1^{er} cycle 2017-2018*): «L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme».

Quant à l'article 10.9.3.1 (Université de Moncton 2017. *Répertoire 1^{er} cycle 2017-2018*). Il donne une définition de la fraude: «Fait preuve de tricherie, de plagiat ou de malhonnêteté intellectuelle, celui ou celle qui, notamment, mais non exclusivement:

- a) reproduit textuellement un passage provenant d'un texte dont elle ou il n'est pas l'auteure ou l'auteur sans indiquer clairement la source ou reproduit des idées ou des faits dans ses propres mots sans indiquer clairement leurs sources (il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de connaître les règles de base associées à la rédaction d'un travail universitaire);
- b) copie ou tente de copier le texte d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant, ou participe à ce copiage d'une manière quelconque;
- c) sollicite ou a recours à toute aide expressément interdite, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- d) utilise ou tente d'utiliser, lors d'une épreuve de contrôle, tout document ou matériel non autorisé par la professeure ou le professeur;
- e) présente à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, un même travail, travail dirigé ou mémoire, intégralement ou en partie, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement;
- f) falsifie un document ou toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- g) fait écrire son épreuve de contrôle par une autre personne;
- h) écrit une épreuve de contrôle à la place d'une autre personne;
- i) trafique après correction le texte d'une épreuve de contrôle;
- j) prétend faussement avoir fait, entre autres, une entrevue, une visite clinique ou une observation;

k) obtient de façon illicite, par des moyens techniques ou autres, l'accès à des documents, des données ou tout autre matériel, afin de commettre toute infraction visée par ce règlement. »

L'étudiant ou l'étudiante qui est coupable de fraude reçoit la **note E** pour l'épreuve d'évaluation ou pour le cours, selon la gravité. Il ou elle peut, dans les dix jours ouvrables après réception de sa note, faire appel de la décision auprès de la doyenne des Études, madame Pierrette Fortin (PSL211).

Évaluation du français - normes linguistiques de l'Université de Moncton et barème (SAC-150305)

L'évaluation de la partie linguistique porte sur une tranche de 200, 400, 600 ou 800 mots uniquement pour les **travaux écrits faits à la maison**. La tranche de mots et le nombre de mots sont laissés à la discrétion de la professeure ou du professeur.

Le tableau ci-dessous indique le barème à appliquer pour ces travaux écrits. Les unités académiques peuvent adopter des politiques plus exigeantes si elles le désirent, pour des raisons de préparation liées à la discipline, afin de moduler la sévérité du barème en fonction des années d'étude.

Par ailleurs, si les erreurs¹ commises sont trop nombreuses au point de rendre la compréhension du texte difficile, en plus de sanctionner le travail selon le barème, la professeure ou le professeur se réserve le droit de demander à l'étudiante ou l'étudiant de corriger les fautes avant d'attribuer une note. Si le nombre d'erreurs demeure plus ou moins le même après cette correction, la professeure ou le professeur rencontrera l'étudiante ou l'étudiant afin de discuter de ses difficultés. Lors de cette rencontre, on demandera à l'étudiante ou l'étudiant de consulter le Centre d'aide en français qui l'aidera à établir un plan d'amélioration dont l'étudiante ou l'étudiant sera entièrement responsable.

Barème pour le calcul de la pénalité

Pénalités / nombre de mots dans le travail	200 mots	400 mots	600 mots	800 mots
-1/3 lettre	à partir de 2 erreurs	à partir de 4 erreurs	à partir de 6 erreurs	à partir de 8 erreurs
-2/3 lettre	à partir de 3 erreurs	à partir de 6 erreurs	à partir de 9 erreurs	à partir de 12 erreurs
- 1 lettre	4 erreurs et plus	8 erreurs et plus	12 erreurs et plus	16 erreurs et plus

¹ Erreurs d'orthographe, de ponctuation, d'impropriété (anglicismes), de syntaxe (construction de la phrase) ou grammaticales (accord en genre, nombre, terminaison des verbes). Une erreur d'orthographe d'usage commise plus d'une fois pour le même mot n'est pénalisée qu'une seule fois. Exemples d'erreurs d'orthographe d'usage : littéraire, j'ai aperçu

Secteur des sciences humaines
Campus d'Edmundston
Université de Moncton

Plan de cours

A. Identification

Date : Hiver 2018

Sigle du cours : MULTI4013

Titre du cours : Mémoire de fin d'études

Heures et local: horaire à déterminer avec la directrice ou le directeur du mémoire

Professeures et professeur : Pénélope Cormier (penelope.cormier@umoncton.ca); Nicole Lang (nicole.lang@umoncton.ca); Sylvie Morin (sylvie.morin@umoncton.ca); Luc Vigneault (luc.vigneault@umoncton.ca) et Denis Wolfshagen (denis.wolfshagen@umoncton.ca)

Disponibilités : à déterminer avec la directrice ou le directeur du mémoire

B. Objectifs

Dans le cadre de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant rédigera un mémoire de fin d'études d'une trentaine de pages sous la supervision d'une professeure ou d'un professeur. Le mémoire portera sur un thème ou sur une approche disciplinaire.

Ce cours permettra à l'étudiante et à l'étudiant d'acquérir les qualités essentielles à la recherche fondamentale : méthode de travail, esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, objectivité, sens critique, expression écrite, etc.

C. Évaluation

Le mémoire de fin d'études (50% de la note finale) – à remettre le 20 avril

La présentation publique du mémoire (20% de la note finale) – durée de la présentation : 30 minutes et de la période de questions : 10 minutes. La présentation aura lieu durant la semaine du 9 au 13 avril.

Troisième évaluation (30% de la note finale) : type d'évaluation à déterminer par chaque directrice ou directeur de mémoire (ex : lectures et rapports de lectures à l'oral ou à l'écrit).

Barème de conversion

Les valeurs suivantes sont attribuées aux lettres : 90-100% = A+; 87-89,9% = A; 84-86,9% = A-; 81-83,9% = B+; 78-80,9% = B; 75-77,9% = B-; 72-74,9% = C+; 69-71,9% = C; 66-68,9% = C-; 63-65,9% = D+; 60-62,9% = D; moins de 60% = E. Conformément au règlement 8.6.1 de

l'Université de Moncton (Université de Moncton 2018. *Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019*), votre note finale sera calculée à partir des valeurs numériques des lettres obtenues lors de chaque épreuve.

Services d'appui à la réussite

Si vous éprouvez des difficultés, le *Centre d'aide en français et en anglais* du *Campus d'Edmundston* offre un service de tutorat et des outils de travail afin d'améliorer la qualité de votre langue parlée et écrite. Pour vous prévaloir de ces services, veuillez communiquer avec madame Brigitte Sirois, coordonnatrice du *Centre d'aide en français et en anglais* au local PSL-419 (téléphone: 737-5050, poste 5200).

Si vous éprouvez des difficultés sérieuses avec la matière du cours, un service de tutorat est disponible pour vous aider à réviser la matière et répondre à vos questions. Des ateliers sur les méthodes de travail et la gestion du stress sont également offerts sur demande aux étudiantes et étudiants intéressés. Pour utiliser ces services, vous devez vous informer auprès de madame Brigitte Sirois au local PSL-419 (téléphone: 737-5050, poste 5200).

Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, le Service d'accès et de soutien à l'apprentissage offre un programme d'appui à toutes les étudiantes et tous les étudiants qui éprouvent des difficultés liées à l'une ou l'autre des conditions suivantes : trouble de santé mentale, handicap auditif ou visuel, handicap physique, problème de santé chronique, traumatisme crânien, trouble d'apprentissage, trouble déficitaire de l'attention, trouble envahissant du développement (autisme, Asperger). Si vous avez besoin de mesures d'adaptation, veuillez prendre un rendez-vous le plus tôt possible avec la ou le conseiller en intégration au Service d'accès et de soutien à l'apprentissage, situé au local CÉ-A-115, téléphone : 737-5050, poste 5110.

Si vous éprouvez des ennuis de santé physique ou mentale, un service d'infirmière, de médecin et de psychologue vous est également offert en toute confidentialité. Pour obtenir un rendez-vous, vous devez vous présenter aux Services aux étudiantes et aux étudiants, au local CÉ-A-115 ; téléphone 737-5074.

Vous avez également accès au *Programme de soutien aux étudiantes et aux étudiants (PSE)* pour de l'aide au niveau psychologique. Ce service accessible et confidentiel est offert par la firme Morneau Shepell. Vous pouvez y accéder en téléchargeant gratuitement l'application *Mon PSE*, en joignant le numéro 1-855-649-8641 ou *en accédant au site Web : monsoutienetudiant.com*

Absence au cours

En matière d'assiduité, le règlement 10.9.1 (Université de Moncton 2018. *Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019*) énonce: « un trop grand nombre d'absences à un cours peut entraîner, après un avertissement écrit de la professeure ou du professeur, l'obligation pour l'étudiante ou l'étudiant de se retirer du cours. La décision définitive au sujet du retrait est prise par la doyenne, le doyen, la directrice ou le directeur ».

Absence à une épreuve de contrôle ou défaut de remettre un travail

En vertu du règlement 10.9.2 (Université de Moncton 2018. *Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019*), «toute absence à une épreuve de contrôle jugée importante entraîne l'attribution de la **lettre E** pour cette épreuve, à moins que l'étudiante ou l'étudiant en ait avisé la professeure ou le professeur ou sa doyenne, son doyen, sa directrice ou son directeur, et ne démontre que cette absence découle de circonstances indépendantes de sa volonté. Tout travail pratique important non remis à la date prévue et sans motif indépendant de la volonté de l'étudiante ou de l'étudiant entraîne également l'attribution de la **lettre E**».

Fraude

Le règlement 10.9.3 sur la fraude (Université de Moncton 2018. *Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019*): «L'Université de Moncton interdit à ses étudiantes et à ses étudiants de tricher, de plagier ou de faire preuve de malhonnêteté intellectuelle lors de toute épreuve de contrôle, peu importe sa forme».

Quant à l'article 10.9.3.1 (Université de Moncton 2018. *Répertoire 1^{er} cycle 2018-2019*). Il donne une définition de la fraude: «Fait preuve de tricherie, de plagiat ou de malhonnêteté intellectuelle, celui ou celle qui, notamment, mais non exclusivement:

- a) reproduit textuellement un passage provenant d'un texte dont elle ou il n'est pas l'auteure ou l'auteur sans indiquer clairement la source ou reproduit des idées ou des faits dans ses propres mots sans indiquer clairement leurs sources (il est de la responsabilité de l'étudiante ou de l'étudiant de connaître les règles de base associées à la rédaction d'un travail universitaire);
- b) copie ou tente de copier le texte d'une autre étudiante ou d'un autre étudiant, ou participe à ce copiage d'une manière quelconque;
- c) sollicite ou a recours à toute aide expressément interdite, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- d) utilise ou tente d'utiliser, lors d'une épreuve de contrôle, tout document ou matériel non autorisé par la professeure ou le professeur;
- e) présente à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, un même travail, travail dirigé ou mémoire, intégralement ou en partie, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement;
- f) falsifie un document ou toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé ou d'un mémoire;
- g) fait écrire son épreuve de contrôle par une autre personne;
- h) écrit une épreuve de contrôle à la place d'une autre personne;
- i) trafique après correction le texte d'une épreuve de contrôle;
- j) prétend faussement avoir fait, entre autres, une entrevue, une visite clinique ou une observation;
- k) obtient de façon illicite, par des moyens techniques ou autres, l'accès à des documents, des données ou tout autre matériel, afin de commettre toute infraction visée par ce règlement. »

L'étudiant ou l'étudiante qui est coupable de fraude reçoit la **note E** pour l'épreuve d'évaluation ou pour le cours, selon la gravité. Il ou elle peut, dans les dix jours ouvrables après réception de sa note, faire appel de la décision auprès de la doyenne des Études, madame Pierrette Fortin (PSL211).

Évaluation du français - normes linguistiques de l'Université de Moncton et barème (SAC-150305)

L'évaluation de la partie linguistique porte sur une tranche de 200, 400, 600 ou 800 mots uniquement pour les **travaux écrits faits à la maison**. La tranche de mots et le nombre de mots sont laissés à la discrétion de la professeure ou du professeur.

Le tableau ci-dessous indique le barème à appliquer pour ces travaux écrits. Les unités académiques peuvent adopter des politiques plus exigeantes si elles le désirent, pour des raisons de préparation liées à la discipline, afin de moduler la sévérité du barème en fonction des années d'étude.

Par ailleurs, si les erreurs¹ commises sont trop nombreuses au point de rendre la compréhension du texte difficile, en plus de sanctionner le travail selon le barème, la professeure ou le professeur se réserve le droit de demander à l'étudiante ou l'étudiant de corriger les fautes avant d'attribuer une note. Si le nombre d'erreurs demeure plus ou moins le même après cette correction, la professeure ou le professeur rencontrera l'étudiante ou l'étudiant afin de discuter de ses difficultés. Lors de cette rencontre, on demandera à l'étudiante ou l'étudiant de consulter le Centre d'aide en français qui l'aidera à établir un plan d'amélioration dont l'étudiante ou l'étudiant sera entièrement responsable.

Barème pour le calcul de la pénalité

Pénalités / nombre de mots dans le travail	200 mots	400 mots	600 mots	800 mots
-1/3 lettre	à partir de 2 erreurs	à partir de 4 erreurs	à partir de 6 erreurs	à partir de 8 erreurs
-2/3 lettre	à partir de 3 erreurs	à partir de 6 erreurs	à partir de 9 erreurs	à partir de 12 erreurs
- 1 lettre	4 erreurs et plus	8 erreurs et plus	12 erreurs et plus	16 erreurs et plus

D. Organisation

À déterminer avec la directrice ou le directeur du mémoire.

¹ Erreurs d'orthographe, de ponctuation, d'impropriété (anglicismes), de syntaxe (construction de la phrase) ou grammaticales (accord en genre, nombre, terminaison des verbes). Une erreur d'orthographe d'usage commise plus d'une fois pour le même mot n'est pénalisée qu'une seule fois. Exemples d'erreurs d'orthographe d'usage : littéraire, j'ai aperçu

E. Matériel didactique

Textes (articles, chapitres de livres, etc.) déposés sur CLIC.

F. Bibliographie

Chaque directrice et chaque directeur fournira une bibliographie en lien avec le thème et l'approche choisis.

Annexe D

Rapports de la bibliothèque

- Rapport de la Bibliothèque Champlain (Moncton)
- Rapport de la Bibliothèque Rhéa-Larose (Edmundston)

**Rapport d'évaluation des bases de données, périodiques et monographies
des bibliothèques de Campus de Moncton pour : Baccalauréat
multidisciplinaire**

Marthe Brideau, Bibliothécaire en chef

Nathalie Parent, Chef du Service de la gestion documentaire

Marc Harper, Bibliothécaire de référence

Nathalie Richard, Bibliothécaire de référence

Pierre Goguen, Bibliothécaire de référence

Le 26 juin 2019

Bureau du VRER - page 107

Table des matières

Services et budget	3
Services	3
Budget	4
Services publics.....	5
Périodiques et bases de données.....	10
Liste des titres de périodiques et bases de données pour le Baccalauréat multidisciplinaire .	10
Évaluation des monographies	11
Évaluation des monographies par cours	12

Services et budget

Services

En lien avec les ressources documentaires disponibles aux usagers, il est important de noter que la Bibliothèque Champlain est membre du Canadian Research Knowledge Network/Réseau canadien de documentation pour la recherche (CRKN/RCDR) au niveau national et du Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CAUL-CBUA) au niveau régional.

Ces partenariats nous permettent de bénéficier d'avantages tels que:

- le privilège d'emprunt de documents à travers la région de l'Atlantique et du Canada et l'obtention de copie d'articles par voie électronique;
- l'accès, par serveur mandataire (24/7) ou sur place, à des ressources documentaires électroniques ou imprimées;
- et finalement à l'achat regroupé en consortium de monographies et de périodiques en format électronique.

Nos usagers ont accès au Service du prêt entre bibliothèques (PEB), sur place ou par le biais de nos pages web, afin de se procurer les ressources qui ne sont pas disponibles à la Bibliothèque Champlain. Avec la venue de l'électronique, le service de PEB est de plus en plus rapide et donne accès à de multiples ressources que nous ne pourrions pas nous permettre autrement.

Budget

Les tableaux suivants démontrent l'apport financier accordé par la Bibliothèque Champlain au développement de la collection pour la Faculté des arts et sciences sociales:

Budget des monographies

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Monographies	46 042.16	41 437.95	40 505.60	38 480.31	38 480.31

Budget des périodiques

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Périodiques	28 064.18	23 310.00	23 310.00	N/D	N/D

Budget des bases de données 2018-19 pour l'ensemble de l'université :

1 012,647\$

Le budget alloué à l'achat des monographies à la Bibliothèque Champlain est distribué en début d'année financière dans les différentes facultés et écoles selon une formule établie depuis plusieurs années. Par la suite, chaque faculté ou école distribue ces montants dans ses divers départements. Notons qu'à la Bibliothèque Champlain, comme dans les autres bibliothèques universitaires, nous devons suivre la tendance pour répondre à la communauté universitaire et acheter de plus en plus de bouquets de livres électroniques et de périodiques électroniques qui couvrent les diverses spécialités enseignées à l'Université de Moncton. Depuis maintenant plusieurs années, presque tous les abonnements en format papier ont été annulés pour privilégier des « bouquets électroniques » qui desservent les sujets des diverses disciplines offertes à l'Université. Cela nous donne accès à des milliers de titres plein-texte que nous n'aurions pas si nous achetions seulement de l'imprimé. La communauté universitaire a accès à plus de 100 000 titres de ressources électroniques, monographies, banques de données et périodiques confondus, pour un budget de près de 1, 300,000\$. Toutes ces ressources sont accessibles de n'importe quel accès Internet et ce 24/7.

Nous participons également au programme de PDA (patron driven acquisitions – service d'achat initié par l'utilisateur) qui permet à nos usagers d'acheter un livre électronique à la pièce et qui répond à leurs besoins immédiats. Ces livres électroniques sont ajoutés à nos collections une fois que l'utilisateur en a fait le choix.

Services publics

Les services publics de la Bibliothèque Champlain offrent plusieurs services aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs leur permettant d'entreprendre des recherches et produire des travaux de qualité.

Service du prêt

Le [Service du prêt](#) permet aux étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle d'emprunter jusqu'à 25 documents à la fois pour une période de 21 jours avec six renouvellements.

L'horaire régulier du service est :

Jour	Horaire
Lundi	8 h 30 – 23 h 00
Mardi	8 h 30 – 23 h 00
Mercredi	8 h 30 – 23 h 00
Jeudi	8 h 30 – 23 h 00
Vendredi	8 h 30 – 20 h
Samedi	10 h 00 – 20 h 00
Dimanche	10 h 00 – 20 h 00

Pendant les examens, le service est ouvert jusqu'à 24h.

Service de prêt entre bibliothèques

Le [Service de prêt entre bibliothèques](#) est offert à l'ensemble de la communauté universitaire et permet aux usagers d'emprunter des documents ou d'obtenir une copie papier ou électronique d'articles de périodiques/journaux ou chapitre d'un livre non disponible à la Bibliothèque Champlain.

Les étudiantes et étudiants au 1^{er} cycle ont droit à 15 demandes gratuites par année académique respectivement pour des documents/articles se trouvant dans une bibliothèque canadienne. Il y a un coût de 3 \$ pour chaque demande subséquente. Pour les documents se trouvant dans les institutions américaines, il y a des frais de 15\$ par

article ou 25\$ par livre et pour les documents se trouvant dans des institutions internationales, les frais sont de 25\$ par article et 50\$ par livre.

Les étudiantes et étudiants peuvent faire la demande de prêt entre bibliothèques en utilisant le [formulaire de prêt entre bibliothèques](#) qui se trouve en ligne et est accessible hors-campus.

Service de Référence

Le [Service de référence](#) aide les usagers dans l'exploitation des ressources documentaires de la Bibliothèque. Considéré à juste titre comme le point de départ de toute recherche en bibliothèque, le Service de référence s'appuie sur une collection d'ouvrages variés allant des encyclopédies et des dictionnaires aux documents électroniques en passant par les annuaires, les atlas, les bibliographies, etc., ainsi que sur des outils de recherche tels que les bases de données, l'Internet et les catalogues. L'équipe du Service de référence est composée de bibliothécaires, de trois techniciens en documentation, ainsi qu'une aide-bibliothécaire et une équipe d'étudiants (de septembre à avril).

Les heures du service sont :

Jour	Horaire
Lundi	8 h 30 à 23 h 00
Mardi	8 h 30 à 23 h 00
Mercredi	8 h 30 à 23 h 00
Jeudi	8 h 30 à 23 h 00
Vendredi	8 h 30 à 20 h 00
Samedi	10 h 00 à 20 h 00 (*)
Dimanche	10 h 00 à 20 h 00 (*)

(*) Personnel étudiant de 17 h 30 à 20 h 00.

Collection de référence

La [collection de référence](#) de la Bibliothèque Champlain comprend près de 4500 titres et contient des dictionnaires, encyclopédies, bibliographies et d'autres types de documents permettant aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs de faire de la recherche et préparer leurs travaux.

Nous avons aussi l'outil Credo Reference qui permet de faire des recherches dans plus que 1,000 dictionnaires et encyclopédies simultanément.

Portails « Ressources par discipline »

Étant donné l'ampleur de la collection de référence et le nombre de bases de données disponibles à la Bibliothèque Champlain, des [portails](#) pour chaque discipline ont été créés. Vous pouvez consulter par discipline sur notre site à partir de "Accès rapide" / "Ressources par discipline" / "Choisir une discipline". Les disciplines de la Faculté des arts et sciences sociales (FASS) ont [leurs propres portails](#). À partir d'ici, les étudiantes et étudiants peuvent retrouver les coordonnées et les heures de bureau de leur bibliothécaire, les ouvrages de référence et les bases de données qui se rapportent aux disciplines de la FASS. Aussi, ces portails permettent aux étudiantes et étudiants qui suivent des cours dans d'autres disciplines de facilement repérer les outils les plus utiles, peu importe le cours.

De plus, la Bibliothèque Champlain est dotée de EBSCO Discovery Service, un outil de découverte permettant d'effectuer des recherches dans la grande majorité de nos bases de données, ainsi que le catalogue Éloïze, simultanément à partir d'une seule interface.

Formation documentaire

Le Service de la référence offre des visites guidées et des séances d'initiation à la recherche documentaire à tous les membres de la communauté universitaire (étudiantes et étudiants, professeures et professeurs, chercheuses et chercheurs, etc.).

Visites guidées

Les visites guidées sur place sont disponibles à la Bibliothèque Champlain pour les membres de la communauté universitaire.

Formations documentaires pour groupes offertes à l'année

Pendant toute l'année, les groupes d'utilisateurs qui en font la demande (prévoir un délai d'une semaine) peuvent bénéficier de formations documentaires dont le contenu est établi selon le niveau universitaire et les intérêts des participantes et participants. Ces formations peuvent aussi s'offrir dans des laboratoires et salles de classe à l'extérieur de la Bibliothèque. Dans ces cas, il incombe à la professeure ou au professeur de trouver un local approprié avec ordinateur, projecteur et écran pour le formateur ou la formatrice. Les demandes de formations documentaires abondent en début d'année académique,

alors il est fortement recommandé de réserver une plage horaire aussi tôt que possible, car le calendrier de formation se remplit rapidement.

Formations documentaires individuelles destinées aux professeures et professeurs

Les sessions de formation offertes aux professeures et professeurs sur une base individuelle dans leur bureau gagnent en popularité chaque année. Elles permettent aux membres du corps professoral de se familiariser avec les outils nécessaires pour naviguer plus efficacement dans les nombreuses bases de données et autres ressources électroniques accessibles à partir du bureau ou même de son domicile. Une fois ces connaissances de base acquises, il est beaucoup plus facile pour la professeure ou le professeur de trouver l'information récente touchant son champ de recherche, en plus bien sûr d'être mieux outillé pour diriger les étudiantes et étudiants vers une utilisation plus rationnelle de la Bibliothèque et de ses ressources.

Il est recommandé de faire une demande au moins une semaine à l'avance (le délai peut être plus long en début d'année académique).

Bibliothécaires intégrés

Dans le but de mieux répondre aux besoins informationnels et de recherche changeante de la communauté universitaire, la Bibliothèque Champlain a mis sur pied un modèle de service appelé « Bibliothécaire intégré ». Les bibliothécaires de référence à la FASS travaillent au sein de la faculté, afin d'offrir des formations et des services personnalisés aux étudiantes et étudiants, professeures et professeurs et chercheuses et chercheurs, basés sur leurs uniques besoins et compétences en matière de la recherche documentaire, de la production des bibliographies et du développement des collections, entre autres. Une bibliothécaire offre des heures de consultations à la Faculté chaque semaine de septembre à avril.

FASS 1000 - Initiation au travail intellectuel

Le cours FASS 1000 est un cours obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits dans un programme de premier cycle à la Faculté des arts et sciences sociales. Dans ce cours, les bibliothécaires intégrés à la Faculté offrent plusieurs séances en présentiel touchant à différentes composantes des compétences informationnelles tel que la recherche d'information, la pensée critique, les styles bibliographiques, ainsi qu'aux technologies pertinentes. Les bibliothécaires participent pleinement au développement du plan de cours, et sont responsables pour les évaluations liées aux compétences informationnelles.

Centre d'aide en français (CAF)

En plus des services de monitorat, de perfectionnement individuel, de dépannage linguistique et des ateliers, le CAF offre des services d'aide à la rédaction et en grammaire. Le service de tutorat est gratuit à toutes les étudiantes et tous les étudiants du campus.

Jour	Horaire*
Lundi	13 h 30 à 19 h 30
Mardi	13 h 30 à 19 h 30
Mercredi	13 h 30 à 19 h 30
Jeudi	13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	13 h 30 à 16 h 30

* Horaire pendant la session d'hiver 2019

Périodiques et bases de données

Liste des titres de périodiques et bases de données pour le Baccalauréat multidisciplinaire

Étant donné la nature particulière du Baccalauréat multidisciplinaire, ce n'est pas possible de préparer une liste pertinente des périodiques et bases de données.

La liste des bases de données auxquelles on est abonnés peut être consultée en allant par ordre alphabétique, ou en consultant une discipline particulière. Cette liste est accessible en cliquant sur l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-champlain/ressources-par-discipline>

La liste des périodiques auxquels on est abonnés est présentement disponible à l'adresse suivante : [Périodiques A à Z](#). Nous sommes présentement en transition vers un autre outil pour offrir l'accès à nos périodiques électroniques et cet accès devrait être disponible en septembre 2019. L'adresse pour accéder à la liste des périodiques n'est pas encore connue et sera disponible à partir de la page principale de la Bibliothèque Champlain <https://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-champlain/>.

Évaluation des monographies

Un rapport complet portant sur les services et les ressources de la Bibliothèque comprend normalement une évaluation compréhensive de la collection des monographies. Un tel exercice évalue le nombre de volumes que la Bibliothèque Champlain possède et dont les sujets se rapportent directement aux thèmes présentés dans les descriptions de cours du programme évalué, ainsi que le taux d'actualisation du contenu (ouvrages récents). Les monographies peuvent être en format imprimé ou numérique (livres électroniques). L'actualisation de la collection est le pourcentage des ouvrages se situe en moyenne dans les dix (10) dernières années (le nombre d'années pour l'actualisation peut varier selon la discipline).

Le Baccalauréat ès arts multidisciplinaire est particulier du fait que les crédits sont répartis sur trois mineures au choix de l'étudiante ou étudiant, dont deux doivent être à la Faculté des arts et sciences sociales (FASS) mais la troisième mineure peut être choisie parmi les autres facultés du campus. Cette réalité ne nous permet pas de cibler une sous-collection de monographies portant sur une discipline particulière (telle que la sociologie, la musique, etc.), car toutes les sous-collections pourraient s'avérer utiles selon les mineures choisies par les étudiantes et étudiants.

Ceci étant dit, force est de constater que plusieurs programmes de la FASS ont fait objet d'une accréditation ou d'une évaluation interne dans les dernières années, et en nous appuyant sur les données produites ainsi que les commentaires reçus des comités d'évaluation, nous estimons que **nos collections sont en bon état, avec un nombre suffisant de volumes et un bon taux d'actualisation (publié dans les dix dernières années), la grande majorité des collections de monographies étant supérieur à 20 %**. Les sujets qui nécessitent un effort supplémentaire de renouvellement de la collection (soit en nombre de volumes, soit pour augmenter le taux d'actualisation du contenu) auraient été identifiés pour chaque sous-collection thématique dans les rapports produits pour chacun des programmes évalués.

La collection des monographies évolue principalement grâce aux demandes d'achat que les professeurs et professeurs des divers départements nous font parvenir. Les bibliothécaires intégrés font des recommandations et veillent à ce que la collection entière réponde aux besoins d'apprentissage et de recherche des étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes, ainsi qu'aux besoins de recherche du corps professoral. Dans un contexte universitaire, il s'agit de fournir une quantité suffisante de documentation pertinente pour chaque cours, ainsi que de maintenir une quantité acceptable de documentation publiée récemment. De façon générale, l'achat de titres de langue française est privilégié dans le développement de nos collections. Il est tout de même pertinent de souligner que pour certaines disciplines, la langue anglaise demeure dominante.

Évaluation des monographies par cours

À titre d'exemple, les monographies pour deux des trois cours du tronc commun du programme ont été évaluées. Le cours MULT4003 a été exclu puisqu'il s'agit d'un séminaire de synthèse basé sur les mineures choisies, et donc ce cours pourrait toucher à n'importe quelle discipline enseignée sur le campus. En termes du nombre de volumes et de l'actualisation de la collection, les résultats de cette évaluation, jumelé avec les évaluations antérieures de programmes spécifiques, les résultats sont généralement très satisfaisants. Une analyse typique basée sur les sujets (vedettes-matières) a été effectuée en utilisant le catalogue informatisé.

MULT1013 Civilisations et cultures

Introduction aux bases historiques, géographiques, sociales et politiques de la civilisation occidentale et à ses différentes cultures. Réflexion sur les concepts de culture, multiculturalisme, différences culturelles. Présentation des fondements de l'apparition des civilisations et de leurs caractéristiques particulières telles que le sacré, le scientifique, le symbolique et le technique.

	Qté de monographies	Publiées depuis 2009	% publié depuis 2009
Culture	3371	1384	41%
Multiculturalisme	521	202	38.7%
Interculturalisme	17	13	76.4%
Diversité culturelle	156	70	44.8%
Civilisation occidentale	184	28	15.2%
Total	4249	1697	39.9%

PHIL1100 – Initiation à la philosophie

Il s'agit d'acquérir une idée substantielle de cette discipline théorique et pratique qu'est la philosophie. L'étudiant ou l'étudiante prendra contact avec la philosophie par un exercice d'information (la définition de la philosophie en Occident, les questions qu'elle aborde, les concepts qu'elle met en oeuvre...), et par des exercices de réflexion personnelle (travaux écrits, discussions de groupes...).

	Qté de monographies	Publiées depuis 2009	% publiées depuis 2009
Philosophie	7415	2776	37.4 %
Idée (Philosophie)	20	3	15,0 %
Philosophes	341	69	20.2 %
Philosophie – Histoire	1582	281	17.8 %
Philosophie et civilisation	133	26	19.5 %
Total	9491	3155	33.2 %

BIBLIOTHÈQUE RHÉA-LAROSE
UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS D'EDMUNDSTON
Évaluation – Baccalauréat ès arts multidisciplinaire
Aménagement, services et collections de la Bibliothèque Rhéa-Larose
Document préparé par Émilie Lefrançois, directrice de la bibliothèque
Le 9 juillet 2019

La Bibliothèque Rhéa-Larose a été inaugurée en 1968 et elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton. Elle dessert la population étudiante de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, ainsi que celle du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus d'Edmundston, dans le cadre d'une entente de cohabitation.

Aménagement

Emplacement

La bibliothèque occupe deux étages qui totalisent une superficie de plus de 2 000 m². Ses installations sont modernes et elle répond aux besoins des étudiantes et étudiants en offrant une superficie de travail adéquate, l'accessibilité technologique, l'accès immédiat et direct à la documentation et à l'expertise appropriée, ainsi qu'un environnement confortable et plaisant.

La bibliothèque compte plus de 200 places assises qui sont réparties dans des espaces pouvant répondre aux divers besoins : espaces pour le travail collaboratif et individuel, quatre salles de travail pour groupes équipées d'ordinateurs avec grand écran, ainsi qu'une salle de formation avec équipement pouvant accueillir une quarantaine de personnes.

Accessibilité

La bibliothèque est située dans le pavillon Louis-A.-LeBel et Bibliothèque Rhéa-Larose et elle est reliée par une passerelle au pavillon principal du campus, ainsi qu'au pavillon de l'École de foresterie. Elle est ouverte sept jours par semaine pour un total de 68.5 heures. Elle offre une gamme complète de services sur place ainsi qu'à distance via son site web. Les ressources électroniques sont accessibles hors campus via un serveur mandataire partagé par le réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton.

Personnel

La bibliothèque compte une bibliothécaire, deux techniciennes en documentation, une aide-bibliothécaire et une employée responsable du service du prêt et du prêt entre bibliothèques.

Services

Service du prêt et du prêt entre bibliothèques

La bibliothèque offre un service de prêt et de prêt entre bibliothèques (PEB). Elle participe à l'entente relative au privilège d'emprunt réciproque des bibliothèques universitaires canadiennes pour le service du PEB.

La bibliothèque met à la disposition des étudiantes, étudiants, professeures, professeurs, chercheuses et chercheurs l'équipement suivant : dix ordinateurs, cinq ordinateurs portables, un iPad pour la consultation du catalogue Éloize, un appareil multifonction, un numériseur grand format ainsi qu'un lecteur de microfilms.

Service d'aide à la recherche

Le personnel du service d'aide à la recherche est disponible du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Il produit et met à jour un portail spécialisé pour chaque discipline du baccalauréat ès arts multidisciplinaire composé de bases de données et d'ouvrages de référence.

Formation documentaire

La formation documentaire est intégrée au baccalauréat ès arts multidisciplinaire dans le cadre du cours FASS1000, *Initiation au travail intellectuel*. La technicienne en documentation du service d'aide à la recherche présente le volet recherche documentaire qui est réparti sur deux périodes d'une durée de 75 minutes chacune.

Sur invitation, le personnel d'aide à la recherche se rend dans les salles de cours pour offrir de la formation à la recherche documentaire afin de répondre à des besoins spécifiques.

La bibliothèque supporte le logiciel de gestion bibliographique Zotero. Ce service est offert à l'ensemble de la communauté universitaire.

Collections¹

Livres imprimés et électroniques

La collection générale comprend environ 50 000 volumes imprimés. Elle est classifiée selon le système Dewey et décrite selon les normes *Anglo-American Cataloguing Rules* (AACR2) et *Resource Description and Access* (RDA). Elle peut être consultée sur place ou à distance via le catalogue Éloize du système Symphony de SirsiDynix. Le catalogue Éloize est un catalogue collectif des bibliothèques de l'Université de Moncton et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.

La collection de livres électroniques se chiffre à un peu plus de 120 000 ouvrages et elle est accessible par l'entremise du catalogue Éloize.

¹ Il n'est pas possible de faire état des collections spécifiques au baccalauréat ès arts multidisciplinaire en raison de sa nature.

Périodiques imprimés et électroniques

La collection de périodiques imprimés comprend un peu plus d'une soixantaine d'abonnements courants alors que celle des périodiques électroniques compte plus de 105 000 titres accessibles directement à partir de fournisseurs de bases de données ou encore par l'entremise de l'outil Périodiques A à Z. À cela s'ajoutent l'archivage et la consultation de centaines de titres de périodiques en format électronique via le fournisseur JSTOR. On y retrouve aussi l'accès à plus de 1 500 journaux en format électronique, dont on peut obtenir le texte intégral en ligne, ainsi que les informations abrégées des journaux en format imprimé et sur support microfilms.

Bases de données

La bibliothèque est, par l'entremise du réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton, membre de consortiums, dont le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR/CRKN) et le Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique (CUBA/CAUL). Ces consortiums permettent l'accès à une multitude de bases de données multidisciplinaires dont :

- Biological Abstracts
- Cairn
- Cambridge Journals
- Curio
- DOAJ : Directory of Open Access Journals
- Érudit
- Eureka
- IngentaConnect
- Institute of Physics (IOPscience)
- JSTOR
- ProQuest
- PsychARTICLES
- PsychINFO
- Sage Journals Online
- Science Direct / Elsevier
- Social Work Abstract
- SpringerLink
- Taylor & Francis Online
- Wiley Online Library

Enfin, la bibliothèque donne accès à l'outil de découverte EBSCO Discovery Service (EDS) qui permet d'effectuer des recherches dans la grande majorité de nos bases de données ainsi que le catalogue Éloïze, et ce, de façon simultanée à partir d'une seule interface.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Titre du ou des programmes :

Baccalauréat ès arts multidisciplinaire



Équipe d'évaluation :

Clint Bruce, Université Sainte-Anne

Guy Chiasson, Université du Québec en Outaouais

Date : **10 janvier 2020**

1. Introduction

- Mise en contexte de l'évaluation
- Facteurs ayant influencé la réalisation du mandat, le cas échéant
- Autres points

Le présent rapport fait part des résultats d'une évaluation du programme de Baccalauréat ès arts multidisciplinaire (BaM) offert par l'Université de Moncton à ses campus de Moncton et d'Edmundston¹. Conformément à la Politique d'évaluation des programmes de 1^{er} cycle de l'Université, ce rapport s'appuie tout d'abord sur un rapport d'autoévaluation préparé par Mathieu LeBlanc, vice-doyen à la Faculté des Arts et des Sciences sociales, en collaboration avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines du campus d'Edmundston. Ce dernier document précise la structure du programme, sa vision et ses objectifs, son évolution depuis la dernière évaluation réalisée en 2012 – tant en ce qui a trait à l'organisation du programme qu'à la fréquentation étudiante –, les ressources humaines et matérielles reliées au programme ainsi que, en point de conclusion, un ensemble de développements pressentis. Mentionnons déjà que cette autoévaluation a été fort éclairante pour l'exercice qui nous a été confié.

L'évaluation présentée ici reflète également les constats recueillis lors d'une visite de l'équipe aux campus d'Edmundston et de Moncton, les 2 et 3 décembre 2019, respectivement. À Edmundston, nous avons rencontré tout d'abord la direction du programme, c'est-à-dire la doyenne ainsi que l'ancienne et le nouveau responsables du secteur des Sciences humaines; l'équipe de professeur·e·s impliqué·e·s dans le programme; trois ancien-ne-s étudiant·e·s; et finalement la direction des divers services aux étudiant·e·s offerts sur le campus (Bibliothèque Rhéa-Larose, orientation, accompagnement des étudiant·e·s en difficulté, etc.). À Moncton, nous avons rencontré le doyen et le vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (qui assure la direction du programme

¹ À noter qu'il est possible de suivre la première année du BaM au campus de Shippagan.

à Moncton), ainsi que la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales; un professeur qui enseigne le premier cours du programme; quatre étudiantes, dont trois actuellement inscrites au programme et une ancienne; le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche; et la direction de la Bibliothèque Champlain. Cette visite a bien permis de contextualiser le portrait brossé dans le rapport d'autoévaluation et notamment de mieux saisir les différences entre le programme tel qu'il est dispensé à Edmundston et à Moncton. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes ces personnes pour le temps qu'ils nous ont accordé et pour leur engagement envers le BaM.

S'ajoute également une série de documents qui nous ont été transmis par le bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement et à la recherche et par d'autres responsables du programme à Edmundston et à Moncton. Ceux-ci, qui concernent la planification stratégique de l'Université, la réflexion sur l'avenir de la Faculté des Arts et sciences sociales, des chiffres relatifs aux inscriptions, et les profils et la diplomation dans le programme, ont également été très utiles pour compléter les renseignements obtenus lors de la visite.

La dernière évaluation de ce programme, réalisée par Serge Talbot, remonte à 2012. Depuis le rapport de M. Talbot des changements importants ont été apportés au BaM dans le cadre d'une réforme de l'ensemble des programmes de l'Université de Moncton. Cette réforme s'est traduite par une restructuration significative du BaM. Le rapport d'autoévaluation résume ces modifications dans les termes suivants:

Alors que le programme était auparavant constitué de *concentrations* (concentrations disciplinaires et concentrations thématiques originales), il est aujourd'hui composé de *mineures* conformément au régime pédagogique. Il est à noter que les autres universités francophones qui offrent un programme semblable, notamment les universités québécoises, proposent des programmes composés de trois mineures. (p. 8)

La visite de l'équipe aura permis de constater que, si le programme était valorisé aussi bien à Edmundston qu'à Moncton, cette transformation était vécue et comprise très différemment dans les deux sites. Les spécificités du campus d'Edmundston par rapport au campus de Moncton font en sorte que les défis qu'amène la restructuration divergent considérablement entre les deux sites. Les différences observables nous semblent constituer une des lignes de force de l'évolution récente de ce programme et occuperont donc une place importante dans le présent rapport. À notre avis, si ces divergences appellent dans certains cas une concertation plus soutenue entre les deux campus, dans d'autres elles ouvrent la possibilité de transférer certains apprentissages réalisés dans un site ou dans l'autre.

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1. Le contenu du ou des programmes et leur évolution (ref : Questions 1 a, b, c, d et 2 a, b, c)

2.1.1. Observations générales

Le dernier rapport de *Planification académique de l'Université de Moncton* (juin 2016) explique :
Le programme de baccalauréat multidisciplinaire vise l'acquisition d'une capacité de conceptualisation ainsi qu'une connaissance spécialisée dans au moins trois disciplines ou

champs d'études. Ce programme permet à l'étudiante ou l'étudiant de s'insérer dans le milieu du travail ou d'intégrer un programme d'études plus approfondies dans une des disciplines ou dans un champ d'études. (p. 68)

Depuis la réforme du BaM, son cheminement est composé, d'une part, d'une formation fondamentale combinant trois mineures, dont une peut provenir d'une autre faculté, et d'un tronc commun constitué de trois cours obligatoires et de trois cours à option, dont un mémoire de fin d'études; et d'autre part, d'une formation générale. Ce cursus équivaut à 120 crédits pour la diplomation.

Notre première observation générale consiste à signaler la forte valorisation du programme : pour plusieurs raisons, le BaM fait l'objet d'une grande appréciation tant au niveau que l'administration qu'au sein du corps professoral, chez les étudiant·e·s et, semble-t-il, dans le milieu local, et ce aussi bien à Moncton qu'à Edmundston. Il est à souligner que son caractère pluridisciplinaire répond à l'un des objectifs majeurs de la planification académique élaborée en 2016 (1.2.1 – « Importance de l'interdisciplinarité et de la multidisciplinarité », p. 13). Tout indique qu'un bel avenir est promis au BaM, d'autant qu'il rejoint les aspirations d'un certain nombre d'étudiant·e·s aussi bien que la vision stratégique de l'Université de Moncton sur les prochaines années.

Notre deuxième observation concerne les retombées de la réforme du programme, réforme qui a eu un impact différent sur les deux campus que nous avons visités. Si cette transformation semble avoir produit les résultats escomptés et espérés au campus de Moncton, où l'attractivité du BaM s'est vue renforcée par la création de nouvelles mineures, le bilan s'est fait beaucoup plus mitigé à Edmundston, où le nombre d'inscriptions est passé d'une cinquantaine en 2013 à 13 seulement en 2019, essentiellement au profit du Baccalauréat d'études individualisées. Il est à souhaiter que la mise en œuvre des développements futurs profitera aux deux campus.

Enfin, notre troisième observation abonde dans le même sens que les réflexions qui ont été formulées par plusieurs, et qui semblent fonder un consensus général, au sujet de la cohérence du cheminement et de l'esprit d'appartenance au programme. Ces deux dimensions, à notre avis conjointes, auront besoin d'être mieux développées afin de réaliser le plein potentiel du BaM.

2.1.2. Forces

La structure en vigueur depuis 2014-2015, suite au « nettoyage » ou l'« encadrement beaucoup plus serré des dossiers », a réussi à simplifier le programme, tant pour les étudiant·e·s que pour les responsables, tout en épurant les effectifs. Ce n'est plus un programme de transition à Moncton, où la diminution des inscriptions, passées de 154 en 2014 à 91 en 2018, est tenue pour salubre. Autrement dit, les étudiant·e·s du programme ont désormais l'intention de rester dans le programme parce qu'elles et ils veulent la formation offerte par le programme.

Au sein de la FASS, le BaM constitue un programme phare dans la mesure où il est appelé à contribuer à « une véritable transition dans les mentalités en direction d'une plus grande et réelle multidisciplinarité » (*Rapport du décanat*, p. 5). Comme déjà indiqué, la liberté de combiner les trois disciplines est fortement appréciée, notamment des étudiant·e·s avec qui nous sommes entretenus. La liste des diplômés récents montre qu'un certain nombre d'entre elles et eux profitent de la possibilité de rajouter une discipline appliquée, souvent d'une autre faculté, à deux

mineures dans des disciplines « classiques » : par exemple, Histoire / Langues étrangères / Développement personnel et social.

Ces formations jouissent d'une perception très positive sur le marché de l'emploi : cela est souligné dans l'autoévaluation (p. 3) et nous l'avons entendu à plusieurs reprises sur les deux campus – mais davantage à Edmundston en raison de la proximité du milieu. Soulignons aussi que pour plusieurs étudiant·e·s le BaM constitue une préparation de haute qualité pour passer aux études supérieures, y compris en droit.

2.1.3. Éléments à renforcer

Il reste à mener une réflexion plus poussée sur la constitution multidisciplinaire du BaM par rapport à sa vocation interdisciplinaire. L'une n'équivaut pas à l'autre, et la cohérence du programme en souffre jusqu'ici. Dans cette même lignée, il faudra se pencher davantage sur la place du projet de mémoire ou d'un projet de recherche de fin d'études – et, partant, sur les fonctions respectives des cours MULT 4003 – Séminaire de synthèse, et MULT 4013 – Mémoire de fin d'études.

Le contact avec le milieu et la préparation à la vie professionnelle pourront être enrichis par l'accentuation de l'apprentissage expérientiel tel que préconisé dans le rapport d'autoévaluation, notamment par l'ajout de stages.

La structure basée sur la combinaison de trois mineures a nui à l'attractivité du programme au campus d'Edmundston, au point d'en compromettre la viabilité sur le moyen terme. Sur ce point, voir nos remarques et recommandations formulées plus loin.

2.1.4 Recommandations

Nous recommandons la mise en œuvre des développements pressentis qui ont été exposés dans le rapport d'autoévaluation, à savoir :

- la création d'un profil «beaux-arts» qui viendra remédier à la rareté relative des mineures dans ce domaine, et ce en réponse à un intérêt dûment constaté;
- ainsi que l'incorporation d'une option stages et, plus largement, une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel.

Nous souhaitons également proposer d'autres recommandations en vue de renforcer la cohérence du cheminement du BaM :

- la création de deux autres cours MULT, de deuxième et de troisième années
- et l'incorporation dans ces cours d'un projet de réflexion individualisée sur le programme d'études et ses finalités. Cette « feuille de route » requerrait une réflexion sur l'interaction des disciplines choisies par l'étudiant·e et sur les finalités de cette interdisciplinarité. Ce document serait à revisiter d'un cours MULT à l'autre et constituerait un préambule à un mémoire ou autre projet de fin d'études;
- la possibilité pour les étudiants de faire un stage de type recherche;
- l'attribution d'un poste de professeur·e au programme, affectation qui n'existe pas actuellement, viendrait améliorer les conditions du programme.

2.2. La direction et les ressources professorales (ref : Questions 3 a, b et 4 a, b, c)

2.2.1. Observations générales

Le programme du BaM relève directement du décanat de la FASS. Sa coordination est assurée par le vice-doyen, Matthieu LeBlanc, chargé du suivi des dossiers et de l'encadrement des étudiant·e·s. À Edmundston, le programme relève du Secteur des sciences humaines, même si celui des Arts et lettres y participe pleinement. C'est Pierrette Fortin, doyenne des Études, qui en a actuellement la responsabilité. La gestion du programme reçoit un appui administratif sur les deux campus.

Pour ce qui est de la vision et de l'unité du programme, celles-ci sont énoncées et comprises par ses responsables, à un point tel que les étudiant·e·s que nous avons rencontré·e·s étaient aussi capables de s'exprimer sur ces points d'une façon claire et convaincante. Sur le plan de l'engagement du corps professoral, il y a un décalage net entre le campus d'Edmundston et celui de Moncton. À Edmundston, l'ensemble des professeur·e·s des deux secteurs connaissent le BaM et sont conscient·e·s des besoins des étudiant·e·s. Elles et ils sont davantage enclin·e·s à impliquer les étudiant·e·s dans leurs projets de recherche. À Moncton, où les professeur·e·s sont naturellement préoccupé·e·s des majeures relevant de leurs disciplines, c'est moins le cas, sans qu'il y ait de mauvaise volonté ou de négligence voulue. Nous en concluons à un rapport inverse entre l'engagement et les ressources professorales, d'un campus à l'autre : à Edmundston, où il y a moins de professeur·e·s et moins de mineures offertes intégralement, l'engagement envers le programme est plus élevé pour les raisons que nous expliquerons plus loin.

2.2.2. Forces

L'ensemble des professeur·e·s avec qui nous nous sommes entretenus ont fait part de leur attachement au BaM. Étant donné notre constat général sur le défi de l'engagement professoral au campus de Moncton, il y a tout lieu de souligner l'enthousiasme pour le programme qui a été exprimé par le professeur Michel Mallet, qui dispense régulièrement le cours MULT 1013 – Civilisations et cultures. Celui-ci est à la base du tronc commun dans le cadre du BaM. Au campus d'Edmundston, les professeur·e·s tiennent au succès du programme et à la réussite des étudiant·e·s qui sont impliqué·e·s dans leurs projets de recherche. Elles et ils affirment bien connaître le cheminement des étudiant·e·s, étant donné la taille restreinte du campus.

2.2.3. Éléments à renforcer

Au campus de Moncton, le programme bénéficierait d'un travail de sensibilisation auprès du corps professoral. Les étudiantes que nous avons rencontrées ont l'impression que les professeur·e·s de leurs disciplines respectives ne connaissent pas vraiment le programme et ne savent pas nécessairement qu'elles y sont inscrites. (Voir section 2.5.)

La taille restreinte du corps professoral à Edmundston impose des limites au développement du programme et contribue parfois à des redondances au niveau du contenu des cours. Cela est particulièrement vrai des cours de méthodologie.

2.2.4. Recommandations

L'attribution d'un poste de professeur·e au BaM permettra éventuellement de remédier à plusieurs contraintes actuelles. Il faudra réfléchir sérieusement aux tâches administratives qui seront

rattachées à ce poste. Est-ce que ce·tte professeur·e aura la responsabilité de veiller à la visibilité du programme au sein de l'institution ? Est-ce qu'il y aura une redistribution partielle des tâches qui incombent jusqu'ici aux responsables du programme ? Est-ce que ce·tte professeur·e aura une présence au campus d'Edmundston ? Nous encourageons l'administration à tenir compte de ces questions.

2.3. L'enseignement et les conditions associées (ref : Questions 5 a, b et 6 a, b)

2.3.1. Observations générales

Au campus de Moncton, il y a assez peu de professeur·e·s qui sont directement associé·e·s au programme. Le professeur qui enseigne le cours MULT 1013 – Civilisations et cultures, suivi normalement par chaque étudiant·e de première année du programme, est celui qui a un lien direct avec le BaM. En revanche, les cours MULT 4003 et MULT 4013, soit les deux séminaires avancés qui font partie du tronc commun, sont donnés sous forme de tutorat, ce qui ne permet pas vraiment de favoriser une affiliation forte au programme. Au campus d'Edmundston, le BaM a plus de poids pour l'ensemble du corps professoral des secteurs concernés. C'est notamment une des seules occasions d'enseigner à des étudiant·e·s de troisième et quatrième années et donc de traiter des contenus plus avancés dans la discipline des professeur·e·s.

2.3.2. Forces

Pour les professeur·e·s qui dispensent les cours associés au programme ou en fonction des besoins des étudiant·e·s y inscrit·e·s, cette expérience leur permet en quelque sorte de sortir de leur champ disciplinaire, d'interagir avec des étudiant·e·s intéressés par diverses disciplines dans une perspective de « culture générale » ou encore de tenter des croisements disciplinaires. La présence d'une petite équipe à Edmundston facilite également ces croisements, par exemple entre les sciences politiques, l'histoire, la sociologie ou encore les études littéraires – et cela tout à fait conformément à l'esprit multidisciplinaire du programme.

La variété des mineures, dont plusieurs de création récente, constitue un atout au campus de Moncton et, dans la mesure où les étudiant·e·s provenant d'Edmundston et de Shippagan en bénéficient, pour toute l'université. Les quatre étudiantes que nous avons rencontrées à Moncton apprécient tout particulièrement la possibilité de combiner des mineures de la FASS avec une mineure d'une autre faculté.

2.3.3. Éléments à renforcer

L'engagement des professeur·e·s envers le programme devrait être renforcé, surtout à Moncton. La volonté de valoriser le programme auprès des départements et de raffermir l'identification des professeur·e·s à celui-ci fait actuellement l'objet d'une réflexion au sein du décanat.

Pour ce qui est du point 5b du mandat d'évaluation, qui concerne le nombre d'étudiant·e·s dans les cours afin de «favorise[r] un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant», la composition du cours MULT 1013 ne répond qu'imparfaitement à cet impératif. M. Mallet affirme

que, typiquement, entre le tiers et la moitié des étudiant·e·s sont inscrit·e·s au B.A. multidisciplinaire, tandis que les étudiantes de Moncton avec qui nous nous sommes entretenus ont dit s'y être senties minoritaires. À noter que le plafond du nombre d'inscriptions est récemment passé de 60 à 30, ce qui laisse présager une amélioration partielle de la situation.

2.3.4. Recommandations

Nous recommandons l'ajout de cours de niveau 2000 et/ou 3000, et ce afin de favoriser l'approfondissement des approches interdisciplinaires. Il en découlera, nous en sommes certains, un affermissement du sentiment d'appartenance au programme.

Nous voyons aussi d'un bon œil la perspective d'un profil « avec distinction » tel qu'évoqué dans le document de planification de la Faculté. Il s'agirait de « faire 6, 9 ou 12 crédits à option supplémentaires dans la discipline, plus un essai ou un stage » (sec. 25). Même si ce profil avec distinction est normalement prévu pour être combiné à une majeure, il nous apparaît intéressant à combiner avec une mineure de façon à mieux répondre aux besoins des étudiant·e·s qui voudraient faire le passage vers des programmes de maîtrise disciplinaires.

2.4. Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes (ref : Questions 7, 8, et 9)

2.4.1. Observations générales

Il y a une satisfaction générale à l'égard de l'approche générale proposée par le programme : la combinaison de trois disciplines, à parts égales. (Tout·e·s les étudiant·e·s ont reconnu le bien-fondé de cette configuration.) Toutefois, il se fait sentir une tension entre cet aspect positif et une certaine déficience au niveau de la cohérence d'ensemble. Comme nous l'avons affirmé plus haut, un cursus multidisciplinaire n'induit pas forcément une démarche interdisciplinaire à proprement parler.

Le témoignage des étudiant·e·s a été particulièrement éclairant en ce qui a trait à l'atteinte des résultats d'apprentissage. Tout·e·s proclament haut et fort la qualité de la formation reçue grâce au BaM. Les quatre étudiant·e·s diplômé·e·s, et qui sont tout·e·s en train de poursuivre des études de deuxième cycle, disent se sentir extrêmement bien préparé·e·s.

En revanche, l'encadrement du mémoire de fin d'études gagnerait à être revu.

2.4.2. Forces

La réforme en fonction du régime pédagogique de l'université semble servir on ne peut mieux les besoins des étudiant·e·s du campus de Moncton, en même temps qu'elle a rendu la gestion du programme plus efficace. (Ceci n'est pas le cas à Edmundston.) Quant à la variété des disciplines, il y a non seulement les mineures figurant dans le répertoire, mais aussi l'option de créer sur mesure des mineures thématiques, avec accompagnement par le vice-doyen (à Moncton). A été cité l'exemple récent d'une mineure en études féministes.

Les étudiant·e·s que nous avons rencontré·e·s ont tiré profit de l'initiation aux projets de recherche approfondis, surtout par la rédaction d'un mémoire ou de travaux importants dans le cadre du séminaire de synthèse.

2.4.3. Éléments à renforcer

À Edmundston, une frustration a été exprimée à l'égard des cours de méthodologie dans le cadre des mineures. Selon les administratrices, professeur·e·s et étudiant·e·s, la multiplication de ces cours suscite beaucoup de redites tout en limitant la possibilité d'exploiter davantage de cours à base de contenu disciplinaire. Ceci est vu comme un problème majeur. À Moncton, nous avons entendu le contraire : les étudiantes auraient voulu davantage de formation méthodologique avant d'entreprendre leurs projets de mémoire.

Les étudiantes de Moncton ont avoué ne pas comprendre le lien entre leur cursus individuels, qui répondent à leurs aspirations intellectuelles et professionnelles, d'une part, et le contenu du cours d'initiation MULT 1013, d'autre part, même si elles ont admis sa pertinence sur le plan de la culture générale.

Enfin, il serait bon de revoir l'encadrement du mémoire de fin d'études. Au moins trois des étudiant·e·s rencontré·e·s ont dit avoir préparé ou être en train de préparer leur mémoire dans le cadre du séminaire de synthèse (MULT 4003), qui n'a pas cette finalité, en principe. Nous avons l'impression qu'elles et ils choisissent d'esquiver MULT 4013, qui est un cours facultatif, pour élaborer un projet de fin d'études dans le séminaire qui est, lui, obligatoire. Il y a donc un dérapage à corriger.

2.4.4. Recommandations

Nous réitérons notre recommandation de procéder à la mise en œuvre des développements pressentis qui ont été exposés dans le rapport d'autoévaluation : à savoir, la création d'un profil « beaux-arts » et l'incorporation d'une option « stages ». Ces deux filières donneront davantage d'occasions de rapprocher les étudiant·e·s du milieu et de favoriser leur intégration à celui-ci.

Nous conseillons également – et c'est ici l'apport original et, à notre avis, indispensable de cette partie du rapport – la mise sur pied d'un comité de travail Moncton-Edmundston pour trouver une solution au problème soulevé au sujet des cours de méthodologie.

2.5. L'appui aux étudiantes et aux étudiants (ref : Questions 10 et 11)

2.5.1. Observations générales

L'appui aux étudiant·e·s renvoie à plusieurs choses, incluant la gamme de services que l'Université rend disponibles sur les deux campus (bibliothèque, services aux étudiant·e·s, accompagnement pour besoins spéciaux, etc.) ainsi que le soutien et suivi des étudiant·e·s apportés par la direction du programme tant à Edmundston qu'à Moncton. Le suivi des dossiers et le soutien aux étudiants – par exemple, en matière de cheminement dans le programme – est assuré à Moncton par la Faculté

des arts et sciences sociales, où le vice-doyen joue un rôle indispensable, et à Edmundston par le décanat des études, où la ou le chef du Secteur des sciences humaines apporte une contribution cruciale. La gestion des dossiers ne serait pas possible sans le concours des adjointes administratives, Claudette Gallant (Moncton) et Nathalie Dubé (Edmundston).

2.5.2. Forces

Les bibliothèques Champlain et Rhéa-Larose offrent un service important pour les étudiant·e·s des deux campus. La collection disponible, aussi bien sur les rayons qu'en ligne, est considérable et, de toute évidence, bien adaptée aux besoins d'étudiant·e·s s'intéressant à de nombreuses disciplines. De surcroît, les deux bibliothèques ont mis en branle des innovations de façon à mieux répondre à des besoins divers des étudiant·e·s au-delà de la consultation de la collection. On soulignera tout particulièrement l'aménagement de « bulles » en verre, soit des locaux propices au travail collaboratif dans la bibliothèque à Edmundston (et repris par la suite à Moncton). On peut également souligner la présence de bibliothécaires auprès des facultés, ce qui est apte à favoriser une utilisation plus complète de la bibliothèque par les professeur·e·s et étudiant·e·s.

Les cohortes relativement petites d'étudiant·e·s dans le BaM font en sorte que les étudiant·e·s bénéficient d'un suivi attentif par les décanats d'Edmundston et de Moncton.

2.5.3. Éléments à renforcer

Les étudiantes rencontrées à Moncton ont fait remarquer que le fait de cheminer dans un programme multidisciplinaire les empêchait de rester informées de certaines possibilités qui sont offertes à des étudiant·e·s inscrit·e·s dans des programmes disciplinaires. Les Jeux du commerce ou des Jeux de la politique ont été cités parmi d'autres exemples. Bien que la nature du BaM comporte des défis inhérents, il serait souhaitable de voir s'il n'y a pas moyen de favoriser une meilleure circulation de l'information provenant des départements disciplinaires vers les étudiant·e·s du BaM.

Si, au campus d'Edmundston, la ou le chef du Secteur des sciences humaines joue un rôle important dans le suivi du programme au jour le jour, il n'y pas d'équivalent à Moncton où c'est le vice-doyen qui assure cette fonction. L'absence d'un·e professeur·e impliqué·e dans le programme au niveau de la gestion nous semble contribuer à la faible identification des étudiant·e·s au programme à Moncton.

Étant donné le caractère multidisciplinaire du programme, les étudiant·e·s sont appelé·e·s à faire de nombreux choix dans leur parcours, notamment le choix des trois mineures, mais également le choix de prendre ou non l'option « mémoire » (MULT 4013), sans compter le choix du sujet de mémoire. Bien que les étudiant·e·s puissent déjà bénéficier de conseils à ces diverses étapes, il serait utile d'introduire un mécanisme permettant à l'étudiant·e (accompagné·e par un professeur) de clarifier les objectifs de sa formation et d'explicitier une feuille de route pour son programme.

2.5.4. Recommandations

Afin de favoriser une plus grande identification au programme ainsi qu'une plus grande visibilité pour les étudiant·e·s et pour les professeur·e·s, nous recommandons la désignation d'un·e

professeur·e affecté·e spécifiquement au BaM, au campus de Moncton. Ce professeur·e, conjointement avec le vice-doyen, pourra assurer le suivi et le développement du programme.

Nous suggérons, toujours dans l'optique d'assurer un accompagnement personnalisé des étudiant·e·s et de raffermir la cohérence du cursus, d'instaurer un mécanisme par lequel l'étudiant·e sera amené·e à préciser une feuille de route qui va guider ses choix de formation.

2.6. La R-D-C et sa contribution (ref : Questions 12 et 13)

2.6.1. Observations générales

La dimension Recherche-développement-crédation (R-D-C) a été mis de l'avant davantage au campus d'Edmundston qu'au campus de Moncton. À Edmundston, plusieurs professeur·e·s et étudiant·e·s ont évoqué l'implication des étudiant·e·s dans les projets de recherche. Par exemple, des étudiant·e·s ont pu prendre connaissance et ont été impliqués dans du travail en archives dans le cadre de projets de recherche en histoire régionale. Au campus de Moncton, le professeur Michel Mallet a parlé des liens entre ses recherches et le cours MULT 1013 tel qu'il le dispense. Le cours MULT 4013 (projet de mémoire), qui se donne sous forme de tutorat à Moncton, permet aux professeur·e·s d'accompagner l'étudiant·e dans son initiation à la recherche

2.6.2. Forces

Le séminaire de synthèse permet d'exploiter l'expertise des professeur·e·s et de les mettre au service de l'approfondissement des connaissances des étudiant·e·s.

2.6.3. Éléments à renforcer

Nous n'avons pas l'impression que la R-D-C contribue à la visibilité du programme, pas de manière stratégique et voulue, en tout cas.

Les étudiantes du campus de Moncton ont exprimé leur sentiment d'être un peu coupées des activités associées aux départements offrant leurs mineures respectives. Créer davantage d'occasions de voir les liens entre la recherche des professeurs et les opportunités offertes aux étudiants est sûrement souhaitable.

2.6.4. Recommandations

La mise sur pied d'une filière Beaux-Arts comblera davantage le volet Création. Il s'agirait de susciter des occasions de partage des projets pour le public en valorisant spécifiquement ceux liés au BaM ou qui ont été menés dans son esprit de pluri/transdisciplinarité.

Nous recommandons également l'ajout d'un profil « recherche » au niveau des stages. Ce dernier permettrait à certains des étudiant·e·s, notamment celles et ceux qui pensent passer à la maîtrise, d'acquérir des compétences dans le cadre de projets ou d'équipes et ainsi de renforcer le lien entre la formation et les recherches menées par le corps professoral. Au même titre que les stages en

milieu de travail, ce stage recherche devrait être encadré de façon à s'assurer de leur caractère pédagogique et de la possibilité pour les étudiant·e·s de mettre en application les apprentissages fait lors du programme.

2.7. Le ou les programmes et le milieu (ref : Question 14)

2.7.1. Observations générales

Le rapport au milieu revêt un caractère très différent d'un campus à l'autre. À Edmundston, le programme est vu comme un levier pour le développement régional du Madawaska. Si, dans la plupart des programmes du campus d'Edmundston, les étudiant·e·s font deux années d'études et doivent ensuite compléter leur formation à Moncton, dans le cas du BaM elles et ils peuvent prolonger leur séjour au campus d'Edmundston et même dans certains cas y décrocher leur diplôme. La possibilité de faire un baccalauréat intégral en sciences humaines à Edmundston – ou au moins de « rester » plus longtemps au Madawaska – est perçue très positivement par les professeur·e·s impliqué·e·s dans le programme ainsi que par les étudiant·e·s qui apprécient cette possibilité. Plusieurs intervenant·e·s nous ont également dit que les employeurs de la région du Madawaska voyaient d'un très bon œil une formation des étudiant·e·s dans plusieurs disciplines offertes à Edmundston et seraient intéressé·e·s à pouvoir bénéficier de la main d'œuvre qualifiée.

À Moncton, les préoccupations liées au développement régional sont certes moins manifestes. Toutefois, l'intention de cultiver davantage les relations avec le milieu local s'inscrit dans la vision qui est en train de se dessiner pour l'avenir du programme et rejoint la question de l'apprentissage expérientiel valorisé par l'Université.

2.7.2. Forces

Le programme du BaM semble à plusieurs égards bien inséré dans son milieu régional. La formation multidisciplinaire qui est offerte est appréciée et en demande auprès des employeurs de la région du Madawaska. La possibilité pour les étudiants originaires de la région de faire une majeure partie de leur formation, sinon la totalité, rejoint également un objectif de développement régional notable. D'après les témoignages que nous avons entendus à Moncton, un intérêt semblable peut exister dans la mesure où le programme est connu à l'extérieur du campus.

2.7.3. Éléments à renforcer

Faire appel au milieu pour favoriser l'apprentissage expérientiel est sûrement une voie à privilégier pour le cheminement dans le cadre du B.A. multidisciplinaire. Cette volonté a été formulée dans le rapport d'autoévaluation en accentuant l'incorporation éventuelle de stages pratiques dans le cursus, sous forme d'option. Or, l'apprentissage expérientiel peut prendre diverses formes et peut passer aussi par l'intégration dans les cours : à Edmundston, par exemple, il y a des cours où les étudiants travaillent avec la société d'histoire régionale. La création du profil « beaux-arts » servirait à tisser des liens avec le milieu artistique, notamment avec la grappe culturelle de Moncton autour du Centre Aberdeen et de l'Escaouette, et de favoriser l'insertion des étudiant·e·s dans le milieu.

2.7.4. Recommandations

Nous estimons qu'il faut aller de l'avant avec la mise sur pied du programme de stage. Sous ce rapport-là, il nous paraît souhaitable que l'expérience déjà acquise au campus d'Edmundston fasse l'objet d'un partage des meilleures pratiques avec le campus de Moncton. Nous tenons à souligner que la gestion d'un tel volet requerra des ressources humaines pour l'encadrement des étudiant·e·s et pour le dialogue avec les employeurs.

L'apprentissage expérientiel dans les cours est également à encourager, éventuellement à travers de nouveaux cours MULT (niveaux 2000 et 3000). La filière « beaux-arts » donnera une occasion d'exploiter et valoriser les rapports avec les milieux professionnels dans ce domaine.

2.8. Autres interrogations ou observations sur le ou les programmes

La formation multidisciplinaire est un créneau important que l'Université de Moncton cherche à développer, comme en témoigne l'ouverture prochaine d'une maîtrise qui se veut elle aussi multidisciplinaire. Si l'intérêt pour l'Université de Moncton d'offrir des programmes ouverts sur un très grand nombre de disciplines est indéniable, ceux-ci comportent des défis particuliers, notamment au niveau de la cohérence de la formation et de l'identification des étudiant·e·s et des professeur·e·s au programme. Dans le cas du BaM, des approches souvent assez différentes ont été développées à Edmundston et à Moncton pour faire face à ces défis. La question de l'interdisciplinarité de la formation (la capacité d'intégrer les savoirs disciplinaires différents plutôt que de simplement instaurer leur cohabitation) reste tout de même un défi central qui appelle certains renforcements ainsi qu'une attention et un suivi constant de la part des intervenant·e·s du programme. Nous avons pu constater avec intérêt que les intervenant·e·s rencontré·e·s partagent ce souci pour l'interdisciplinarité et sont très proactifs pour trouver des moyens originaux de la renforcer.

3. Conclusion

Tout compte fait, il est évident que le Baccalauréat ès arts multidisciplinaire offert par l'Université de Moncton respecte l'ensemble des principes de qualité qu'il nous a été donné d'évaluer au cours de cet exercice. Qui plus est, le programme s'aligne on ne peut mieux sur la vision stratégique de l'Université de Moncton, vision qui permettra à l'institution de remplir avec brio sa mission particulière au sein du Nouveau-Brunswick et de la francophonie canadienne dans un monde de plus en plus interconnecté. Si nous avons adopté une perspective critique en tant qu'évaluateurs externes, c'est uniquement par notre volonté de fournir aux responsables du programme matière à poursuivre les progrès qui ont été réalisés depuis l'évaluation de 2011-2012. Fruits d'efforts consacrés à un programme d'études fortement apprécié de toutes les parties prenantes, ces progrès sont considérables et impressionnants.

Sur ce, nous reformulerons ici nos principales recommandations, dont les deux premières font écho aux « développements pressentis » dans le rapport d'autoévaluation et les deux suivantes reprennent des éléments recueillis dans nos réunions au campus de Moncton :

- la création d'un profil « beaux-arts » dans le cadre spécifique du BaM
- l'intégration accrue de l'apprentissage expérientiel, notamment par la mise en place d'un volet « stages » (incluant la possibilité d'un stage dans une équipe ou un projet de recherche)
- l'attribution d'un poste de professeur·e rattaché·e directement au BaM
- la création de nouveaux cours MULT aux niveaux 2000 et 3000 afin de renforcer la dimension interdisciplinaire de la formation
- l'instauration d'un mécanisme pour stimuler la réflexion sur le cheminement de chaque étudiant·e, notamment sur le plan de l'interaction des trois disciplines et des finalités du cursus, possiblement sous la forme d'un essai dont l'élaboration ferait partie d'éventuels nouveaux cours MULT de deuxième et troisième années
- la mise sur pied d'un comité *ad hoc* Moncton-Edmundston pour trouver des solutions aux problèmes suscités par la dernière réforme du BaM, d'une part, et pour un partage de meilleures pratiques surtout en ce qui concerne le rapport au milieu, d'autre part.

Il ne faut pas remettre en question le régime pédagogique de l'Université, mais il ne suffit pas non plus de s'y référer sans se pencher sur les réalités contextuelles propres à chaque campus. Dans ce même ordre d'idées, le personnel du campus d'Edmundston nous ont fait part du caractère jugé contraignant des mineures qui, selon leur constat, laissent peu de marge de manœuvre pour les cours à option et, par conséquent, pour d'autres éléments qui pourront être rajouté au BaM. Toute innovation future devra tenir compte des spécificités de chaque campus.

Pour conclure, nous nous devons de féliciter les responsables du programme pour les succès accomplis jusqu'ici et pour leur dévouement au BaM et à la réussite des étudiant·e·s en son sein. Il y va de leur attachement aux plus nobles valeurs associées à la mission de l'université en société démocratique.

Nous restons à la disposition de la FASS et des deux vice-rectorats dont relève ce dossier, pour toute question ou précision.



Réaction du vice-décanat de la Faculté des arts et des sciences
sociales de l'Université de Moncton (campus de Moncton)
au rapport d'évaluation externe du B.A. multidisciplinaire

Février 2020

Bureau du VRER - page 136

1. Introduction

En ma qualité de responsable du B.A. multidisciplinaire au campus de Moncton, je présenterai, dans les lignes qui suivent, mes réactions au rapport des évaluateurs externes du programme qui nous a été soumis en janvier 2020. Je me limiterai aux remarques qui s'appliquent au campus de Moncton, fort conscient du fait que, comme le signalent les évaluateurs, « si le programme [est] valorisé aussi bien à Edmundston qu'à Moncton, cette transformation [les modifications proposées dans le cadre de la reconfiguration des programmes] est vécue et comprise très différemment dans les deux sites » (p. 2).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

2.1.1 Observations générales

Au terme de leur visite à Moncton et à Edmundston, les évaluateurs arrivent à un constat similaire : le programme est fortement valorisé et fait l'objet d'une grande appréciation à la fois par l'administration, les membres du corps professoral et la population étudiante (p. 3). Le caractère multidisciplinaire du programme s'inscrit dans le droit fil des objectifs de la *Planification académique de l'Université de Moncton* élaborée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en 2016. Ils font de plus observer que la reconfiguration du programme, qui s'est notamment traduite par le remplacement des *concentrations* par des *mineures*, a eu pour effet de renforcer le B.A. multidisciplinaire et, surtout, de l'arrimer au régime pédagogique de l'Université.

Enfin, les évaluateurs s'interrogent sur la cohérence du cheminement des étudiantes et étudiants, d'une part, et sur le sentiment d'appartenance au programme, d'autre part. J'y reviendrai.

2.1.2 Forces

Les évaluateurs constatent que le B.A. multidisciplinaire n'est plus le programme de « transition » qu'il a été par le passé, la très grande majorité des étudiantes et étudiants inscrits y étant par choix. Le B.A. multidisciplinaire constitue aujourd'hui l'un des programmes phares de la Faculté des arts et des sciences sociales.

2.1.3 Éléments à renforcer

De l'avis des évaluateurs, il faudrait prêter une plus grande attention à la cohérence du cheminement des étudiantes et étudiants. Ils précisent notamment que la constitution multidisciplinaire du programme « n'équivaut pas » à sa vocation interdisciplinaire et que, partant, la cohérence du programme en souffre. La cohérence du cheminement, il faut préciser, est intimement liée au choix des mineures que fait l'étudiante ou l'étudiant. Il est vrai que cette cohérence est plus visible ou évidente lorsqu'il y a une certaine affinité entre les disciplines choisies (sociologie, science politique et criminologie, p. ex.), mais il arrive parfois, et en fait

régulièrement, que les trois mineures soient très disparates (espagnol, musique et politique publique, p. ex.) et que, par conséquent, cette cohérence soit forcément moins évidente. Mais au final, c'est le propre de tous les programmes multidisciplinaires. Chose certaine, la Faculté n'a aucunement l'intention de contraindre les étudiantes et étudiants à choisir des mineures qui ont un certain degré de parenté, car cela irait à l'encontre de la mission même du programme et nuirait incontestablement au recrutement étudiant. Toujours est-il qu'il est possible de suggérer des cheminements - ou des combinaisons possibles - aux étudiantes et étudiants qui le souhaitent.

Mais surtout, il importe rappeler que, à la base, il s'agit d'un programme *multidisciplinaire* et non pas d'un programme *interdisciplinaire*. Les évaluateurs reviennent souvent sur la question de l'interdisciplinarité qui, pourtant, ne fait pas partie des objectifs explicites du programme.

2.1.4 Recommandations

Sur la question de la cohérence, je suis d'accord avec la recommandation des évaluateurs en ce qui a trait à la création d'une filière « beaux-arts », qui permettrait de reconnaître la spécificité d'un parcours qui réunirait des mineures dans les domaines des arts visuels, de l'art dramatique (mineure en voie de création), de la musique et de la création littéraire. [RECOMMANDATION 1]

Je suis aussi d'accord pour dire que l'ajout de stages pratiques au B.A. multidisciplinaire aura pour effet d'incorporer une dimension expérientielle qui est pour l'instant absente du programme. Il est à noter que deux stages pratiques - l'un de 3 crédits, l'autre de 6 crédits - viennent tout juste d'être créés et seront intégrés au programme le 1^{er} juillet 2020. [RECOMMANDATION 2]

Les évaluateurs proposent également la création de deux cours MULT - l'un de niveau 2000, l'autre de niveau 3000 - dans lesquels seraient incorporés un « projet de réflexion individualisée sur le programme d'études et ses finalités » (p. 4), ce qui inciterait à une « réflexion sur l'interaction des disciplines choisies par l'étudiant-e et sur les finalités de cette interdisciplinarité » (*ibid.*). J'accueille bien cette suggestion, mais en prenant soin de rappeler, encore une fois, que les visées du programme ne sont pas *interdisciplinaires*. Un programme multidisciplinaire réunit plusieurs disciplines, les juxtapose, sans qu'il y ait nécessairement interaction entre elles. En revanche, un programme interdisciplinaire implique, à la base, une démarche de synthèse et d'intégration des savoirs et des méthodes. L'interaction entre les disciplines est ainsi forcément grande. Il y a bien sûr moyen d'intégrer dans un programme multidisciplinaire des notions d'interdisciplinarité, mais les objectifs doivent tout de même être plus modestes étant donné la variété des combinaisons possibles.

Sans vouloir alourdir indûment le cursus des étudiantes et étudiants en proposant un cours MULT obligatoire pour chacune des quatre années du programme, je crois qu'il y aurait lieu de voir de quelle manière l'introduction de deux nouveaux cours - l'un en 2^e année, l'autre en 3^e - pourrait profiter aux étudiantes et étudiants. Si l'on souhaite renforcer la dimension « synthèse des connaissances », il serait possible de créer, en 3^e année, un cours « intégrateur » qui permettrait

la synthèse des savoirs et des liens entre les disciplines. Ce cours servirait de fondement au cours obligatoire MULT4003 (*Séminaire de synthèse*). Autrement dit, il y aurait peut-être lieu d'avoir au programme deux cours de synthèse. [RECOMMANDATION 4] et [RECOMMANDATION 5]

L'idée de rendre possible un stage de type recherche est tout à fait louable. Je suis également d'accord pour que la Faculté affecte au programme une professeure ou un professeur qui à la fois se chargerait, en collaboration avec le vice-doyen, de la coordination du programme, puis assurerait les cours MULT tout au long du cursus.

2.2 La direction et les ressources professorales

2.2.1 Observations générales

Les évaluateurs observent à juste titre que la vision du programme est bien comprise à la fois par les étudiantes et étudiants et par le responsable du programme. Cela dit, vu la taille de la Faculté, les professeures et professeurs, naturellement rattachés à leurs unités et à leurs disciplines, ont peut-être moins tendance à faire participer les étudiantes et étudiants à leurs projets de recherche.

2.2.3 Éléments à renforcer

Les évaluateurs notent que le programme bénéficierait d'un travail de sensibilisation auprès du corps professoral, ce qui, j'en conviens, permettrait d'accentuer le sentiment d'appartenance au programme. Il faut préciser que, contrairement au campus d'Edmundston, les étudiantes et étudiants ne se plaignent pas d'avoir à suivre plus d'un cours de méthodologie, les divers cours offerts au campus de Moncton ayant des approches, des finalités et des contenus différents.

2.2.4 Recommandations

Je suis d'accord avec la recommandation selon laquelle l'ajout d'une professeure ou d'un professeur au programme du B.A. multidisciplinaire permettrait de remédier à un certain nombre de contraintes. [RECOMMANDATION 3]

2.3 L'enseignement et les conditions associées

2.3.1 Observations générales

Les évaluateurs suggèrent qu'il faudrait peut-être revoir le mode de prestation du cours MULT4003 (*Séminaire de synthèse*), qui pour diverses raisons liées à la disponibilité des ressources humaines, a été donné sous forme de tutorat ces dernières années. Le retour à une véritable formule de « séminaire » présenterait de nombreux avantages pédagogiques.

2.3.2 Forces

Les évaluateurs soulignent la grande variété des mineures offertes au campus de Moncton. Certaines sont effectivement de création récente et d'autres entreront en vigueur sous peu. De plus, il y a des étudiantes et des étudiants qui se prévalent des mineures thématiques.

2.3.3 Éléments à renforcer

Voir les remarques sur l'engagement des professeures et professeurs au point 2.2.3.

Les évaluateurs font également remarquer que la taille du cours MULT1003 (*Civilisations et cultures*) a été perçue comme problématique par certaines étudiantes ou certains étudiants. Il faut noter que ce cours a récemment été contingenté à 30 étudiantes ou étudiants. De plus, il n'est pas question de restreindre l'admission à ce cours : il s'agit d'un cours de culture générale pertinent pour la plupart des étudiantes et étudiants, sans compter qu'il peut permettre de recruter des candidates et candidats potentiels au B.A. multidisciplinaire.

2.3.4 Recommandations

Je suis d'accord pour que nous explorions la possibilité de créer de nouveaux cours MULT en 2^e et en 3^e années. Voir 2.1.4.

L'idée de la création d'un profil « avec distinction » ne me paraît pas réaliste. D'abord, ce profil s'apparente aux programmes de *majeure* et représente, en termes de crédits, l'équivalent des programmes de spécialisation. Le B.A. multidisciplinaire, avec ses trois mineures, n'a pas du tout les mêmes objectifs et finalités que la majeure. De plus, le règlement universitaire est formel : les mineures ne comportent pas plus de 24 crédits. Les étudiantes et étudiants qui « voudraient faire le passage vers des programmes de maîtrise disciplinaire » peuvent ou bien s'orienter vers la majeure disciplinaire, ou bien faire une propédeutique au besoin. Il est à noter, par ailleurs, que de plus en plus de programmes de maîtrise acceptent sans propédeutique les diplômés du programme, ce qui atteste de la valeur et de la pertinence des parcours multidisciplinaires.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leur atteinte

2.4.1 Observations générales

Voir les remarques sur le caractère avant tout *multidisciplinaire* du programme au point 2.1.4.

En ce qui concerne l'encadrement du mémoire, il est à noter que ce cours n'a été suivi par aucune de nos finissantes ni aucun de nos finissants.

2.4.2 Forces

Les évaluateurs ont raison de dire que la reconfiguration du programme a bien servi les intérêts des étudiantes et étudiants du campus de Moncton tout en rendant la gestion du programme plus souple (p. 7). La possibilité de créer une mineure thématique constitue également un atout du programme.

2.4.3 Éléments à renforcer

Les évaluateurs font observer que les étudiantes et étudiants du programme auraient souhaité suivre non pas *moins de cours de méthodologie*, mais plutôt *davantage de cours de nature méthodologique*, ce qui illustre qu'ils ne voient aucune redondance entre les divers cours de méthodologie disciplinaires.

De plus, les évaluateurs soulignent qu'il faudrait revoir la méthode de prestation du cours MULT4003 (*Séminaire de synthèse*) de manière à éviter toute confusion entre ce séminaire et le cours MULT4013 (*Mémoire*). Je suis d'accord sur ce point.

2.4.4 Recommandations

Voir 2.1.4 (recommandations relatives à la création d'une filière « beaux-arts » et à l'incorporation des stages).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Les évaluateurs notent que les étudiantes et étudiants du programme bénéficient d'un encadrement personnalisé par le personnel du décanat. Ils font toutefois remarquer qu'il serait souhaitable de mieux intégrer les étudiantes et étudiants aux activités départementales et de mieux les sensibiliser aux différentes possibilités qui s'offrent à eux. Ils rappellent que l'ajout d'une professeure ou d'un professeur affecté au programme aurait pour effet de « favoriser une plus grande identification au programme ainsi qu'une plus grande visibilité pour les étudiant-e-s et pour les professeur-e-s » (p. 9). Voir aussi 2.2.4.

2.6 La RDC et sa contribution

Voir 2.1.4 (mise sur pied d'une filière « beaux-arts » et création d'un stage de recherche).

2.7 Le programme et le milieu

Les évaluateurs notent qu'il serait possible de tisser des liens plus serrés avec le milieu en bonifiant la dimension expérientielle du programme. L'ajout de stages viendra sans l'ombre d'un doute combler cette lacune. Il sera aussi possible d'incorporer des dimensions expérientielles aux cours MULT qui seront éventuellement créés.

2.8 Autres interrogations ou observations sur le programme

Les évaluateurs reviennent sur la question de l'interdisciplinarité en affirmant que « [l]a question de l'interdisciplinarité de la formation (la capacité d'intégrer les savoirs disciplinaires différents plutôt que de simplement instaurer leur cohabitation) reste tout de même un défi central qui appelle certains renforcements ainsi qu'une attention et un suivi constant de la part des intervenant-e-s du programme » (p. 12). Je réitère que la question de l'intégration des connaissances doit faire l'objet d'un examen attentif par les responsables du programme, en rappelant toutefois qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'abord et avant tout d'un programme *multidisciplinaire*. Voir 2.1.4.

3. Conclusion

Les évaluateurs concluent en reconnaissant la grande valeur et la qualité du B.A. multidisciplinaire offert par l'Université, affirmation à laquelle je souscris sans réserve. Solidement ancré à la Faculté, le programme a fait ses preuves et continue d'attirer un bon nombre d'étudiantes et d'étudiants. Ce programme, de par sa nature et ses objectifs, continuera à faire partie des programme prioritaires de la Faculté et de l'Université.

Matthieu LeBlanc
Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Février 2020



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 18 février 2020

Monsieur Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

**Objet : Réaction du décanat de la FASS au rapport des
évaluateurs externes du B.A. multidisciplinaire**

Monsieur le Vice-recteur,

La présente constitue la réaction du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales au rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation du programme de **B.A. multidisciplinaire**. Elle fait suite à une note de service de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales en date du 15 janvier 2020. Cette réaction a été élaborée à la lumière du rapport d'évaluation externe présenté par MM. Clint Bruce et Guy Chiasson, et après lecture des réactions préparées par le décanat des Études et du secteur Sciences humaines du campus d'Edmundston (Pierrette Fortin et Nicole Lang), et le vice-décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales du campus de Moncton (Matthieu LeBlanc), lesquelles sont annexées à la présente réaction. Veuillez noter que, dans la mesure où aucun mécanisme formel n'est prévu à cet effet dans la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton, nous nous autorisons dans cette réaction à exposer plus globalement la perspective du décanat de la Faculté sur la situation du B.A. multidisciplinaire ainsi que sur les modifications que le décanat pourrait proposer à ce programme dans les années à venir.

Précisons d'emblée que nous avons lu avec grand intérêt le rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation. Nous sommes ainsi heureux de noter le sérieux avec lequel ils ont effectué leur travail et le souci qu'ils ont mis à réfléchir aux développements qui pourraient être envisagés pour renforcer le programme et en assurer la pérennité. Sur le fond, l'évaluation qui est faite du programme par les membres de l'équipe d'évaluation nous apparaît très positive.

Comme j'inclus en annexe les réactions détaillées des campus où le programme est offert dans son intégralité, je me limiterai, dans la présente lettre, à présenter mes réactions aux recommandations formelles qui sont formulées à la page 13 du rapport des évaluateurs externes.

18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

Bureau du VRER - page 143

RECOMMANDATIONS	RÉACTIONS DU DÉCANAT
La création d'un profil « beaux-arts » dans le cadre du BaM	J'appuie cette recommandation. L'ajout d'une telle filière (nous éviterons de l'appeler « profil » afin d'éviter toute confusion avec les profils de nos majeures disciplinaires) permettra de reconnaître le cheminement particulier des étudiantes et étudiants qui optent pour des mineures dans le domaine des beaux-arts. Reste également à créer une mineure en art dramatique.
L'intégration accrue de l'apprentissage expérientiel, notamment par la mise en place d'un volet « stages » (incluant la possibilité d'un stage dans une équipe ou un projet de recherche)	J'appuie entièrement cette recommandation en précisant que nous avons déjà procédé à la création de deux stages pratiques.
L'attribution d'un poste de professeur·e rattaché·e directement au BaM	J'appuie cette recommandation qui dépendra toutefois des ressources éventuellement attribuées à la FASS.
La création de nouveaux cours MULT aux niveaux 2000 et 3000 afin de renforcer la dimension interdisciplinaire de la formation	J'appuie cette recommandation qui devra d'abord être examinée attentivement par les responsables du programme. Il faudra notamment se pencher sur le nombre de cours à créer et sur leur contenu. Je rappelle toutefois que le programme est de nature <i>multidisciplinaire</i> et non <i>interdisciplinaire</i> (voir à cet effet la réaction du vice-doyen de la FASS, p. 3) et qu'il n'est ainsi pas toujours possible d'assurer une « connexité » entre les mineures choisies.
L'instauration d'un mécanisme pour stimuler la réflexion sur le cheminement de chaque étudiant·e, notamment sur le plan de l'interaction des trois disciplines et des finalités du cursus, possiblement sous la forme d'un essai dont l'élaboration ferait partie d'éventuels nouveaux cours MULT de deuxième et troisième années	Je propose que les responsables du programme se penchent sur cette question.
La mise sur pied d'un comité <i>ad hoc</i> Moncton-Edmundston	J'appuie en principe cette recommandation en précisant toutefois non seulement que la situation est vécue différemment à Edmundston et à Moncton, mais également que les mineures concernées relèvent des UARD.

Pour conclure, nous tenons à rappeler que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le B.A. multidisciplinaire figure parmi les **programmes prioritaires**, c'est-à-dire ceux « qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 59 du *Rapport sur la planification académique*). Le VRER de l'époque, M. André Samson, y précisait que le « baccalauréat ès arts multidisciplinaire a une structure très souple et offre une formation polyvalente qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit de multidisciplinarité prônée dans le plan stratégique institutionnel » (*ibid.*, p. 25) et que « la pertinence de ce programme ne peut être remise en cause » (*ibid.*). Nous nous réjouissons du fait que les évaluateurs externes arrivent au même constat.

En vous remerciant, Monsieur le Vice-recteur, de l'attention que vous porterez au processus d'évaluation du B.A. multidisciplinaire, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Jean-François Thibault, Ph. D.

- p. j. Réaction du décanat des Études et du secteur des Sciences humaines, campus d'Edmundston
Réaction du vice-décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales, campus de Moncton
- c. c. M^{me} Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
M^{me} Pierrette Fortin, doyenne des Études, campus d'Edmundston
M^{me} Dominique Thomassin, responsable des suivis aux programmes, Faculté des arts et des sciences sociales

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation du programme de baccalauréat ès arts multidisciplinaire

Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 2 et 3 décembre 2019, les professeurs Clint Bruce de l'Université Sainte-Anne et Guy Chiasson de l'Université du Québec en Outaouais visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de baccalauréat ès arts multidisciplinaire et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Bruce et Chiasson ont remis leur rapport d'évaluation le 10 janvier 2020.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, Pierrette Fortin, doyenne des études au campus d'Edmundston, conjointement avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines au campus d'Edmundston, Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) et responsable du B.A. multidisciplinaire au campus de Moncton, et Jean-François Thibault, doyen de la FASS, ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 28 janvier 2020, du 14 février 2020 et du 18 février 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la FASS, en collaboration avec Nicole Lang, chef du secteur Sciences humaines au campus d'Edmundston, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Bruce et Chiasson et des réactions du décanat des études conjointement avec le secteur Sciences humaines du campus d'Edmundston, du vice-décanat de la FASS et du décanat de la FASS à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de B.A. multidisciplinaire.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Le doyen de la FASS rappelle « que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le B.A. multidisciplinaire figure parmi les **programmes prioritaires**, c'est-à-dire ceux « qui s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 2).

Les évaluateurs externes notent que le programme est offert au complet aux campus d'Edmundston et de Moncton mais qu'il est également « possible de suivre la première année du BaM au campus de Shippagan » (p. 1).

Depuis 2012, le B.A. multidisciplinaire est composé de trois mineures plutôt que de trois concentrations, conformément au régime pédagogique entré en vigueur en septembre 2010, à la suite de la reconfiguration des programmes dont le projet fut déposé au Sénat académique du 3 novembre 2006. L'équipe d'évaluation constate que « les spécificités du campus d'Edmundston par rapport au campus de Moncton font en sorte que les défis qu'amène la restructuration divergent considérablement entre les deux sites » (p. 2). Afin de mieux comprendre les réactions

au rapport des évaluateurs externes du décanat des études du campus d'Edmundston, d'une part, et du décanat et du vice-décanat de la FASS, d'autre part, il est important de prendre connaissance de la vision du programme sur chaque campus.

Au campus de Moncton, la vision du programme est fondamentalement multidisciplinaire. La multidisciplinarité se reflète dans l'objectif de développer « une **connaissance spécialisée** dans au moins **trois disciplines** ou champs d'études » (p. 2-3), la « **cohabitation** » des disciplines (p. 12); le désir des étudiantes et étudiants d'obtenir « davantage de **formation méthodologique** » (p. 8); « la **variété** des mineures » (p. 6), « la **liberté** de combiner les trois disciplines » (p. 3), « la possibilité de rajouter une discipline appliquée, souvent **d'une autre faculté** » (p. 3), « l'option de créer **sur mesure** des mineures thématiques, avec accompagnement par le vice-doyen » (p. 7), « des programmes **ouverts** sur un très grand nombre de disciplines » (p. 12); ainsi que « l'ouverture prochaine d'une **maîtrise** qui se veut elle aussi multidisciplinaire » (p. 12). Le vice-décanat de la FASS souligne la multidisciplinarité du programme : « Mais surtout, il importe rappeler que, à la base, il s'agit d'un programme *multidisciplinaire* et non pas d'un programme *interdisciplinaire*. Les évaluateurs reviennent souvent sur la question de l'interdisciplinarité qui, pourtant, ne fait pas partie des objectifs explicites du programme » (p. 3).

Au campus d'Edmundston, la vision du programme est fondamentalement interdisciplinaire. Les évaluateurs externes privilégient cette vision, évoquant les « approches **interdisciplinaires** » du programme (p. 7), « sa vocation **interdisciplinaire** » (p. 4), la nécessité d'« une réflexion sur l'**interaction** des disciplines choisies par l'étudiant.e et sur les finalités de cette **interdisciplinarité** » (p. 4), l'importance de « la **cohérence** du cursus » (p. 10), « la **cohérence** du cheminement » et « l'esprit d'appartenance au programme » (p. 3). Ils soulignent comme une force « son esprit de pluri/**transdisciplinarité** » (p. 10), permettant aux professeures et professeurs « de **sortir de leur champ disciplinaire**, d'interagir avec des étudiant.e.s intéressés par diverses disciplines dans une perspective de « **culture générale** » ou encore de tenter des **croisements** disciplinaires » (p. 6). Ils notent que « la présence d'une petite équipe à Edmundston facilite également ces **croisements**, par exemple entre les sciences politiques, l'histoire, la sociologie ou encore les études littéraires – et cela tout à fait conformément à l'esprit multidisciplinaire du programme » (p. 6).

Le vice-décanat de la FASS résume la distinction ainsi : « Un programme multidisciplinaire réunit plusieurs disciplines, les juxtapose, sans qu'il y ait nécessairement interaction entre elles. En revanche, un programme interdisciplinaire implique, à la base, une démarche de synthèse et d'intégration des savoirs et des méthodes. L'interaction entre les disciplines est ainsi forcément grande. Il y a bien sûr moyen d'intégrer dans un programme multidisciplinaire des notions d'interdisciplinarité, mais les objectifs doivent tout de même être plus modestes étant donné la variété des combinaisons possibles » (p. 3).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Le rapport d'autoévaluation mentionne que « le programme était auparavant constitué de *concentrations* (concentrations disciplinaires et concentrations thématiques originales) » (p. 8). Les évaluateurs externes indiquent que « depuis la réforme du BaM, son cheminement est composé, d'une part, d'une formation fondamentale combinant trois mineures, dont une peut provenir d'une autre faculté, et d'un tronc commun constitué de trois cours obligatoires et de

trois cours à option, dont un mémoire de fin d'études; et d'autre part, d'une formation générale » (p. 3).

L'équipe d'évaluation recommande « l'incorporation d'une option stages, et plus largement, une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel » (p. 4). Le vice-doyen de la FASS précise que « deux stages pratiques – l'un de 3 crédits, l'autre de 6 crédits – viennent tout juste d'être créés et seront intégrés au programme le 1^{er} juillet 2020 » (p. 3). La doyenne des études note que « l'incorporation de stages et une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel font déjà partie de la stratégie de formation du BAM, principalement par une initiative émanant du campus d'Edmundston qui a proposé la création des stages de 3 et de 6 crédits au BAM » (p. 4). Le doyen de la FASS « appuie entièrement cette recommandation » (p. 2).

Recommandation 1

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.

Les évaluateurs externes recommandent la création d'un B.A. multidisciplinaire avec un profil en beaux-arts « qui viendra remédier à la rareté relative des mineures dans ce domaine, et ce en réponse à un intérêt dûment constaté » (p. 4). La doyenne des études observe que « les évaluateurs ne donnent pas beaucoup d'éléments pour saisir ce qu'ils veulent dire par « profil » » (p. 4). Le doyen de la FASS affirme que « l'ajout d'une telle filière (nous éviterons de l'appeler « profil » afin d'éviter toute confusion avec les profils de nos majeures disciplinaires) permettra de reconnaître le cheminement particulier des étudiantes et étudiants qui optent pour des mineures dans le domaine des beaux-arts » (p. 2). Il ajoute qu'il « reste également à créer une mineure en art dramatique » (p. 2). Le vice-doyen de la FASS explique qu'une filière beaux-arts « permettrait de reconnaître la spécificité d'un parcours qui réunirait des mineures dans les domaines des arts visuels, de l'art dramatique (mineure en voie de création), de la musique et de la création littéraire » (p. 3) offertes au campus de Moncton.

Recommandation 2

Que le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.

2.2 La direction et les ressources professorales

L'équipe d'évaluation constate qu'« à Edmundston, où il y a moins de professeur.e.s et moins de mineures offertes intégralement, l'engagement envers le programme est plus élevé » (p. 5) qu'au campus de Moncton « où les professeur.e.s sont naturellement préoccupé.e.s des majeures relevant de leurs disciplines » (p. 5). Le vice-doyen de la FASS est d'avis que « vu la taille de la Faculté, les professeurs et professeurs, naturellement rattachés à leurs unités et leurs disciplines, ont peut-être moins tendance à faire participer les étudiantes et étudiants [du B.A. multidisciplinaire] à leurs projets de recherche » (p. 4). Il ajoute que « le programme bénéficierait d'un travail de sensibilisation auprès du corps professoral » (p. 4).

Au campus d'Edmundston, la doyenne des études est responsable du programme qui relève du secteur Sciences humaines (p. 5). Au campus de Moncton, c'est le vice-doyen de la FASS qui en est responsable (p. 5). Les évaluateurs externes recommandent « l'attribution d'un poste de

professeur.e au BaM » (p. 5). Le vice-doyen de la FASS est « d'accord pour que la Faculté affecte au programme une professeure ou un professeur qui à la fois se chargerait, en collaboration avec le vice-doyen, de la coordination du programme, puis assurerait les cours MULT tout au long du cursus » (p. 4). La doyenne des études affirme que « les professeures et professeurs de l'UMCE sont prêts à collaborer avec un responsable du programme en poste au campus de Moncton » (p. 5). Le doyen de la FASS « appuie cette recommandation qui dépendra toutefois des ressources éventuellement attribuées à la FASS » (p. 2).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

Le vice-doyen de la FASS précise que le cours MULT1003 *Civilisations et cultures* « a récemment été contingenté à 30 étudiantes ou étudiants » (p. 5) mais que le cours restera ouvert à toutes et à tous. Il souligne qu'« il n'est pas question de restreindre l'admission à ce cours : il s'agit d'un cours de culture générale pertinent pour la plupart des étudiantes et étudiants, sans compter qu'il peut permettre de recruter des candidates et candidats potentiels au B.A. multidisciplinaire » (p. 5).

Les évaluateurs externes notent qu'au campus de Moncton, MULT4003 *Séminaire de synthèse* et MULT4013 *Mémoire de fin d'études* sont tous les deux « donnés sous forme de tutorat » (p. 6). Ils constatent que MULT4013 « permet aux professeur.e.s d'accompagner l'étudiant.e dans son initiation à la recherche » (p. 10) mais que certains étudiantes et étudiants « choisissent d'esquiver MULT4013, qui est un cours facultatif, pour élaborer un projet de fin d'études dans le séminaire qui est, lui, obligatoire » (p. 8). Le vice-doyen observe que MULT4013 « n'a été suivi par aucune de nos finissantes ni aucun de nos finissants » (p. 5). Pour le séminaire MULT4003 « qui pour diverses raisons liées à la disponibilité des ressources humaines, a été donné sous forme de tutorat ces dernières années », le vice-doyen affirme que « le retour à une véritable formule de « séminaire » présenterait de nombreux avantages pédagogiques » (p. 4). La doyenne des études note qu'au campus d'Edmundston, « le cours MULT4013 offre la seule opportunité de direction de mémoire de baccalauréat » (p. 6).

L'équipe d'évaluation recommande « la création de deux autres cours MULT, de deuxième et de troisième années » (p. 4). Ils proposent « l'incorporation dans ces cours d'un projet de réflexion individualisée sur le programme d'études et ses finalités. Cette « feuille de route » requerrait une réflexion sur l'interaction des disciplines choisies par l'étudiant et sur les finalités de cette interdisciplinarité. Ce document serait à revisiter d'un cours MULT à l'autre et constituerait un préambule à un mémoire ou autre projet de fin d'études » (p. 4). Le doyen de la FASS « appuie cette recommandation qui devra d'abord être examinée attentivement par les responsables du programme » (p. 2). Le vice-doyen de la FASS « accueille bien cette suggestion, mais en prenant soin de rappeler, encore une fois, que les visées du programme ne sont pas *interdisciplinaires* » (p. 3). Au campus d'Edmundston, la doyenne des études affirme que cette recommandation « ne nous semble pas réaliste » : « cela voudrait dire qu'il faudrait remplacer deux cours au choix par ces deux nouveaux cours MULT » (p. 4). Elle ajoute que « les ressources professorales, principalement au campus d'Edmundston, sont limitées et l'offre de deux nouveaux cours pourrait compromettre l'offre de cours dans les mineures du BAM » (p. 4). Elle note aussi que plusieurs étudiantes et étudiants sont obligés de suivre des cours de rattrapage en français, qui remplacent les cours au choix dans leur parcours (p. 4).

Les évaluateurs externes voient « d'un bon œil la perspective d'un profil « avec distinction » » : « même si ce profil avec distinction est normalement prévu pour être combiné à une majeure, il nous apparaît intéressant à combiner avec une mineure de façon à mieux répondre aux besoins des étudiant.e.s qui voudraient faire le passage vers des programmes de maîtrise disciplinaires » (p. 7). Au campus d'Edmundston, la doyenne des études affirme qu'« il est difficile de voir comment ce profil pourrait être intégré dans le programme actuel du BAM sans revoir sa structure et lui donner une plus grande flexibilité » (p. 6). Au campus de Moncton, le vice-doyen de la FASS note que ces étudiantes et étudiants « peuvent ou bien s'orienter vers la majeure disciplinaire, ou bien faire une propédeutique au besoin » (p. 5). Il observe « que de plus en plus de programmes de maîtrise acceptent sans propédeutique les diplômés du programme, ce qui atteste de la valeur et de la pertinence des parcours multidisciplinaires » (p. 5).

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

L'équipe d'évaluation affirme que « le témoignage des étudiant.e.s a été particulièrement éclairant en ce qui a trait à l'atteinte des résultats d'apprentissage » : « les quatre étudiant.e.s diplômé.e.s, et qui sont tout.e.s en train de poursuivre des études de deuxième cycle, disent se sentir extrêmement bien préparé.e.s » (p. 7).

Les évaluateurs externes notent qu'« à Edmundston, une frustration a été exprimée à l'égard des cours de méthodologie dans le cadre des mineures. Selon les administratrices, professeur.e.s et étudiant.e.s, la multiplication de ces cours suscite beaucoup de redites tout en limitant la possibilité d'exploiter davantage de cours à base de contenu disciplinaire » (p. 8). La doyenne des études explique qu'« au campus d'Edmundston, nous avons constaté que certaines mineures ont des cours de méthodologie qui s'apparentent. Par exemple, une étudiante ou un étudiant qui possède des mineures en science politique, sociologie et histoire se voit obligé de suivre trois cours de méthodologie de niveaux 1000 et 2000 très connexes » (p. 5).

Le vice-doyen de la FASS observe qu'« il faut préciser que, contrairement au campus d'Edmundston, les étudiantes et étudiants ne se plaignent pas d'avoir à suivre plus d'un cours de méthodologie, les divers cours offerts au campus de Moncton ayant des approches, des finalités et des contenus différents » (p. 4). Il mentionne qu'« il arrive parfois, et en fait régulièrement, que les trois mineures soient très disparates (espagnol, musique et politique publique, p. ex.) » (p. 2-3) alors que dans d'autres cas, il y a « une certaine affinité entre les disciplines choisies (sociologie, science politique et criminologie, p. ex.) » (p. 2).

L'équipe d'évaluation recommande « la mise sur pied d'un comité de travail Moncton-Edmundston pour trouver une solution au problème soulevé au sujet des cours de méthodologie » (p. 8).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

Les évaluateurs externes notent qu'« au campus d'Edmundston, la ou le chef du Secteur des sciences humaines joue un rôle important dans le suivi du programme au jour le jour » (p. 9). Ils ajoutent que « l'absence d'un.e professeur.e impliqué.e dans le programme au niveau de la gestion nous semble contribuer à la faible identification des étudiant.e.s au programme à Moncton » (p. 9). Ils suggèrent que « ce professeur.e, conjointement avec le vice-doyen, pourra assurer le suivi et le développement du programme » (p. 10).

L'équipe d'évaluation mentionne que « les étudiantes du campus de Moncton ont exprimé leur sentiment d'être un peu coupées des activités associées aux départements offrant leurs mineures respectives. Créer davantage d'occasions de voir les liens entre la recherche des professeurs et les opportunités offertes aux étudiants est sûrement souhaitable » (p. 10). Ils indiquent que « les Jeux du commerce ou des Jeux de la politique ont été cités parmi d'autres exemples » (p. 9). Ils ajoutent que « bien que la nature du BaM comporte des défis inhérents, il serait souhaitable de voir s'il n'y a pas moyen de favoriser une meilleure circulation de l'information provenant des départements disciplinaires vers les étudiant.e.s du BaM » (p. 9).

2.6 La R-D-C et sa contribution

Les évaluateurs externes constatent que « des étudiant.e.s ont pu prendre connaissance et ont été impliqués dans du travail en archives dans le cadre de projets de recherche en histoire régionale » (p. 10). Ils notent que « la mise sur pied d'une filière Beaux-Arts comblera davantage le volet Création » (p. 10).

L'équipe d'évaluation recommande « la possibilité de faire un stage de type recherche » (p. 4), ce qui « permettrait à certains des étudiant.e.s, notamment celles et ceux qui pensent à la maîtrise, d'acquérir des compétences dans le cadre de projets ou d'équipes et ainsi de renforcer le lien entre la formation et les recherches menées par le corps professoral » (p. 10). La doyenne des études affirme qu'« au campus d'Edmundston, il y a de nombreux exemples où les étudiantes et étudiants ont contribué scientifiquement au développement des connaissances par la publication d'articles dans leur domaine d'études (ex : sociologie, histoire, etc.) » (p. 8).

Recommandation 3

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.

2.7 Les programmes et le milieu

Les évaluateurs externes constatent qu'« à Edmundston, le programme est vu comme un levier pour le développement régional du Madawaska » (p. 11). Ils ajoutent que « si, dans la plupart des programmes du campus d'Edmundston, les étudiant.e.s font deux années d'études et doivent ensuite compléter leur formation à Moncton, dans le cas du BaM elles et ils peuvent prolonger leur séjour au campus d'Edmundston et même dans certains cas y décrocher leur diplôme » (p. 11).

L'équipe d'évaluation suggère que « faire appel au milieu pour favoriser l'apprentissage expérientiel est sûrement une voie à privilégier pour le cheminement dans le cadre du B.A. multidisciplinaire » (p. 11). Ils trouvent que « la création du profil « beaux-arts » servirait à tisser des liens avec le milieu artistique, notamment avec la grappe culturelle de Moncton autour du Centre Aberdeen et de l'Escaouette, et à favoriser l'insertion des étudiant.e.s dans le milieu » (p. 11).

Les évaluateurs externes recommandent « la mise sur pied d'un comité *ad hoc* Moncton-Edmundston pour trouver des solutions aux problèmes suscités par la dernière réforme du BaM, d'une part, et pour un partage de meilleures pratiques surtout en ce qui concerne le rapport au

milieu, d'autre part » (p. 13). Ils soulignent toutefois que « toute innovation future devra tenir compte des spécificités de chaque campus » (p. 13). Le doyen de la FASS « appuie en principe cette recommandation en précisant toutefois non seulement que la situation est vécue différemment à Edmundston et à Moncton, mais également que les mineures concernées relèvent des UARD » (p. 2).

Recommandation 4

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS, en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du programme et partager les meilleures pratiques.

Recommandations

Recommandation 1

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour favoriser une intégration accrue de l'apprentissage expérientiel au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 2

Que le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton développe une filière beaux-arts pour le B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 3

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS au campus de Moncton explorent les mécanismes possibles pour intégrer un stage de type recherche au B.A. multidisciplinaire.

Recommandation 4

Que le décanat des études au campus d'Edmundston et le vice-décanat de la FASS, en collaboration avec le décanat des études au campus de Shippagan, mettent sur pied un comité réseau pour se pencher sur les défis du B.A. multidisciplinaire et partager les meilleures pratiques.

**Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Baccalauréat ès arts multidisciplinaire**

Programmes	INSCRIPTIONS																							
	2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019*				A2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
B. ès arts multidisciplinaire	135	93	32	10	80	50	24	6	67	55	8	4	81	66	13	2	85	69	11	5	77	53	13	11
Temps partiel	10	9	1	0	3	3	0	0	6	4	2	0	3	3	0	0	5	4	0	1	4	1	3	0

Programmes	DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS																							
	2013-2014*				2014-2015*				2015-2016*				2016-2017*				2017-2018*				2018-2019**			
	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S	U	M	E	S
B. ès arts multidisciplinaire	15	7	8	0	25	14	10	1	12	8	4	0	6	4	2	0	6	5	1	0	6	5	1	0

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

** Source : Registrariat (U de M)